



Organisation
internationale
du Travail



Ministère de l'Emploi et
de la Protection Sociale



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



REPertoire DES METIERS ET EMPLOIS VERTS

COTE D'IVOIRE



AVRIL 2024



Copyright © Organisation internationale du Travail 2024
Première édition 2024

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole no 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Répertoire des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau International du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau International du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau International du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Pour toute information sur les publications et les produits numériques du Bureau International du Travail, consultez notre site Web www.ilo.org/publns

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

AVANT PROPOS MINISTRE 1	4
REMERCIEMENTS	5
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	8
I- OBJECTIFS DU REPERTOIRE DES METIERS ET EMPLOIS VERTS	9
II- METHODOLOGIE D'ELABORATION	9
III- LA CIBLE	11
IV- CADRE CONCEPTUEL ET DEFINITION	12
IV.1- Cadrage	12
IV.2- Définition des concepts	13
IV.2.1- L'économie verte	13
IV.2.2- Les métiers verts	13
IV.2.3- Les emplois verts	14
IV.2.4- Les métiers verdissants	14
IV.3- Importance des métiers verts dans le contexte ivoirien	14
V- PRESENTATION DU REPERTOIRE	16
V.1- Tableau général des métiers verts par secteur d'activité	18
V.2- Fiches métiers verts du secteur primaire	21
V.3- Fiches métiers verts du secteur secondaire	50
V.4- Fiches métiers verts du secteur tertiaire	79
CONCLUSION	182
BIBLIOGRAPHIE	196
ANNEXES	183
Annexe 1 : Liste non exhaustive de métiers verdissants	184
Annexe 2 : liste des acteurs interviewés	187
Annexe 3 : Guide d'entretien avec les professionnels des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire	189
Annexe 4 : Guide d'entretien avec les structures de formation dans les métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire	194
Annexe 5 : Guide d'entretien avec les acteurs en relation avec le domaine des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire	197





Dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements au niveau international suite au Sommet « Action Climat » des Nations Unies tenu le 23 septembre 2019 à New York, la Côte d'Ivoire s'est résolument engagée à formuler des politiques et stratégies relatives à la Transition Juste en vue de promouvoir une économie verte créatrice d'emplois verts.

A cet effet, dans le cadre du tripartisme, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, en lien avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique, ainsi que tous les autres Ministères Techniques concernés, a formulé avec l'appui du Bureau International du Travail (BIT), la Stratégie Intégrée de Promotion des Emplois Verts en Côte d'Ivoire (SIPEVCI) à l'effet de permettre à la Côte d'Ivoire de disposer d'un référentiel de métiers-compétences et d'un guide pédagogique dans les filières vertes, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi.

Ce référentiel qui permet de fournir aux acteurs du marché de l'emploi et de la formation, une base de données actualisée des métiers et emplois verts est aligné sur les principes du développement durable. Il s'inscrit dans le cadre global des initiatives et mesures de lutte contre les changements climatiques, permettant ainsi à la Côte d'Ivoire d'amorcer véritablement sa trajectoire de développement durable et résilient en s'appuyant sur le cadre stratégique du Plan National de Développement (PND 2021-2025) en son pilier V « Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique ».

La disponibilité du répertoire des métiers et emplois en Côte d'Ivoire permettant d'identifier les opportunités d'emplois dans des secteurs alignés avec les priorités du PND en matière de lutte contre le changement climatique couvre les domaines de (i) l'agriculture durable et agroécologie, (ii) les énergies renouvelables, (iii) la gestion des déchets et recyclage (iv) l'écoconstruction et efficacité énergétique, (v) l'écotourisme et conservation de la biodiversité, ainsi que (vi) la gestion durable des ressources naturelles.

Cet instrument de promotion de l'emploi décent bien que servant de vivier d'opportunités d'insertion et de profils liés aux métiers et emplois émergents dans le secteur de l'économie verte tant pour le secteur privé, le Gouvernement que l'ensemble des partenaires, devra faire l'objet de vulgarisation auprès de tous les acteurs, y compris les jeunes et les personnes vulnérables actifs sur le marché du travail.

Me Adama KAMARA

Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale

REMERCIEMENTS

Ce document financé par l'Organisation Internationale du Travail à travers son bureau d'Abidjan s'inscrit dans la dynamique de promotion des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire. Il est porté par le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale à travers la Direction Générale de l'Emploi (DGE) en collaboration avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique à travers la Direction Générale du Développement Durable et de la Transition Ecologique (DGDDTE) et plus particulièrement la Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (DEVRSO). Vu l'importance de la thématique plusieurs ministères et instituts dont le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique ont été associés. Au niveau opérationnel, le travail a été piloté par Monsieur KOULOU Jacques, Consultant, Spécialiste en Entrepreneuriat Vert et en Ingénierie de Développement.

Une profonde gratitude est adressée à tous ceux qui ont contribué de manière significative à l'élaboration de ce document. Cette réalisation n'aurait pas été possible sans leur dévouement, leur expertise, leur engagement en faveur du développement durable ainsi que la promotion des opportunités d'emplois durables et respectueux de l'environnement.

Remerciements particuliers à : Monsieur DOGOH Franck, Directeur Général de l'Emploi ; Dr ABOUA Gustave, Directeur Général du Développement Durable et de la Transition Ecologique; Monsieur AZAN Joel, Directeur des Stratégies et des Programmes d'Emploi ; Dr GBOCHO Didier, Directeur de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations ; Madame KOUASSI Béatrice, Sous-Directrice de l'Entrepreneuriat et des métiers verts, Madame DIOUF Seynabou, Spécialiste Emplois Verts à l'OIT ; Monsieur N'GORAN Marcos, Coordinateur National Projet à l'OIT ; Dr KOUADIO Alain, Expert climat et économie verte pour avoir joué un rôle clé dans la réalisation de ce projet.

Nous souhaitons adresser nos remerciements aux experts, chercheurs et professionnels qui ont consacré leur temps et leurs compétences pour des entretiens et pour la compilation des informations cruciales de ce répertoire.

Les ONG, les entreprises et toutes les parties prenantes qui ont apporté leur soutien aussi varié qu'utile. Votre collaboration a été la clé du succès de ce projet et renforce notre conviction collective dans la création d'un avenir professionnel durable pour la Côte d'Ivoire.

Enfin, un grand merci à toute l'équipe interne de l'OIT et aux membres du comité de pilotage du projet « la dimension sociale de la transition écologique » qui a coordonné ce projet avec professionnalisme et engagement.

SIGLES ET ABREVIATIONS

- **AGEFOP** : Agence Nationale de la Formation professionnelle
- **BAD** : Banque Africaine de Développement
- **BBC** : Bâtiment Basse Consommation
- **BIT** : Bureau International de Travail
- **CGECI** : Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
- **DEVRSO** : Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations
- **GES** : Gaz à Effet de Serre
- **ODD** : Objectif du Développement Durable
- **OIT** : Organisation Internationale du Travail
- **OMT** : Organisation Mondiale du travail
- **ONU** : Organisation des Nations Unies
- **PND** : Plan National de Développement
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- **RSE** : Responsabilité Sociétale des Entreprises
- **SIPEV-CI** : Stratégie Intégrée de Promotion des Emplois Verts en Côte d'Ivoire

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Différence entre emploi et travail	12
Encadre 2 : Secteur primaire	16
Encadre 3 : Secteur secondaire	17
Encadre 4 : Secteur tertiaire	18

GLOSSAIRE

TERME	DEFINITION
Agriculture durable	Toute production agricole qui respecte les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent sa durabilité dans le temps.
Banque durable	Institution bancaire ayant adoptée une démarche de responsabilité sociétale et doté d'une ligne de crédit environnemental pour le financement des investissements verts.
Commerce équitable	Système d'échange dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Sa démarche consiste à utiliser le commerce comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs.
Economie verte	Activité économique « qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». Elle a quatre finalités à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • Eliminer la pauvreté (moyens d'existence, besoins primaires) ; • Préserver le bon fonctionnement des écosystèmes, base de l'économie ; • Créer des possibilités d'emplois et de travaux décents pour tous ; • Assurer une croissance économique durable et inclusive.
Efficacité énergétique	Etat de fonctionnement d'un système pour lequel la consommation d'énergie est minimisée pour un service rendu identique.
Energie propre ou Énergie verte	Source d'énergie primaire qui produit une quantité faible de polluants lorsqu'elle est transformée en énergie finale puis utilisée comme telle
Energies renouvelables	Formes d'énergies dont la consommation ne diminue pas la ressource à l'échelle humaine.
Filières vertes	Ensemble des activités dans tous les secteurs classiques (primaire, secondaire et tertiaire) qui contribuent à la préservation, au rétablissement et à la valorisation de la qualité environnementale.
Foresterie durable	Opérations effectuées pour administrer et exploiter les forêts de manière à ce qu'elles remplissent durablement certaines fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes.
Gestion des déchets	Système de collecte, transport, traitement (traitement de rebut), la réutilisation ou l'élimination des déchets afin de réduire leurs effets sur la santé humaine, l'environnement, l'esthétique ou l'agrément local.
Gestion des projets	Application des principes du développement durable dans le cycle et à toutes les phases des plans, programmes et projets.
Habitat durable	Logement ou bâtiment qui consomme peu d'énergie et peu d'eau tant lors de sa construction que dans son fonctionnement quotidien.
Industrie verte	Production et développement industriel qui ne se font pas au détriment de la santé des écosystèmes naturels ou des êtres humains et qui n'exige pas une utilisation croissante des ressources naturelles.
Tourisme durable ou éco-tourisme	Toutes les formes de tourisme alternatif qui respectent, préservent et mettent durablement en valeur les ressources patrimoniales (naturelles, culturelles et sociales) d'un territoire à l'attention des touristes, de manière à minimiser les impacts négatifs qu'ils pourraient générer avec la participation active des acteurs concernés et dans le respect des populations d'accueil.

I- INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire, déterminée à tracer une trajectoire de développement durable et résilient, s'appuie sur le cadre stratégique du Plan National de Développement (PND) 2021 – 2025 en son pilier V « Développement régional équilibré, préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique », qui capitalise les priorités internationales et régionales de développement en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de l'environnement, notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la vision 2063 de l'Union africaine, par ailleurs fondé sur les visions de développement à long terme issues de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2040 (ENP CI-2040) et du Plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 (PS CI-2030). De plus, elle s'engage à l'échelle internationale à travers ses Contributions Déterminées au niveau National (CDN), dans la lutte contre les changements climatiques. Ces documents orientent la voie vers une économie prospère, équilibrée et respectueuse de l'environnement, avec un focus particulier sur les secteurs verts.

Le PND 2021 – 2025 de la Côte d'Ivoire, se positionne comme la boussole de la transformation socio-économique du pays. Visionnaire et ambitieux, il place la durabilité au cœur de ses priorités. En intégrant les principes du développement durable, il énonce des objectifs clés pour favoriser une croissance économique équilibrée, la création d'emplois décents et la préservation des ressources naturelles.

Ses axes stratégiques s'alignent sur des objectifs essentiels tels que la diversité économique, la création d'emplois durables et la transition vers une économie verte.

En effet, plaçant la diversification au cœur de ses priorités, le PND encourage le développement de secteurs économiques novateurs, dont certains sont spécifiquement identifiés comme «verts». Cette diversification vise à réduire la vulnérabilité économique tout en créant des opportunités d'emplois dans des domaines respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, la création d'emplois durables constitue un impératif du PND. Il s'agit de catalyser la croissance économique tout en assurant une distribution équitable des avantages générés. Les secteurs identifiés comme verts dans le plan sont particulièrement ciblés pour leur potentiel à générer des emplois de qualité.

De plus, s'inscrivant dans une perspective de durabilité, le PND promeut la transition vers une économie verte. Cela implique l'adoption de pratiques commerciales et industrielles éco-responsables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la préservation des écosystèmes. Parallèlement, les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire sont le témoignage de son engagement envers la lutte mondiale contre les changements climatiques. Les CDN détaillent les efforts nationaux pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience climatique.

D'une part, ils énoncent clairement les mesures visant à réduire les émissions de GES dans des secteurs clés, incitant ainsi à une transition vers des métiers et emplois favorables au climat. D'autre part, ils font de l'adaptation aux changements climatiques une priorité, avec des métiers verts orientés vers la gestion durable des ressources naturelles et la protection de la biodiversité. Dans cette logique et face aux engagements de la Côte d'Ivoire à formuler un plan national de Transition Juste au sommet Action Climat des Nations Unies qui s'est tenu le 23 Septembre 2019 à New York, une Stratégie Intégrée de Promotion des Emplois Verts en Côte d'Ivoire (SIPEV-CI) a été mise en place. L'une des activités des objectifs spécifiques de cette stratégie est de: « Développer un référentiel de métier-compétences, de formation et d'un guide pédagogique dans les filières vertes, en adéquation avec l'évolution des besoins du marché de l'emploi ».

La réalisation de ce référentiel de compétences et de formations passe nécessairement par l'élaboration d'un répertoire des métiers et emplois verts, objet du présent document.

Dans ce contexte, le répertoire des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire vise à identifier les opportunités d'emplois dans des secteurs alignés avec les priorités du PND et les engagements des CDN en matière de lutte contre le changement climatique. Il comprendra une liste de métiers et d'emplois verts dans des domaines tels que :

- Agriculture durable et agroécologie ;
- Énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, ...);
- Gestion des déchets et recyclage ;
- Écoconstruction et efficacité énergétique ;
- Écotourisme et conservation de la biodiversité ;
- Gestion durable des ressources naturelles.

Ce répertoire qui est aligné sur les principes du développement durable servira de guide stratégique pour les politiques publiques, les programmes de formation et les initiatives du secteur privé, contribuant ainsi à la construction d'une économie ivoirienne résiliente, inclusive et respectueuse de l'environnement.

I- OBJECTIFS DU REPERTOIRE DES METIERS ET EMPLOIS VERTS

L'objectif général du répertoire est de fournir aux acteurs du monde de l'emploi et de la formation, une base de données actualisée des métiers et emplois verts disponibles dans le pays.

Plus spécifiquement, il permettra de :

1. identifier et de répertorier les métiers et emplois qui contribuent de manière significative au développement durable et à la préservation de l'environnement en Côte d'Ivoire ;
2. présenter et favoriser le développement des emplois verts en mettant en lumière les opportunités professionnelles dans des secteurs respectueux de l'environnement ;
3. faciliter la formation et le développement des compétences nécessaires pour les métiers et emplois verts répertoriés ;
4. encourager la création et le développement d'entreprises vertes en fournissant des informations sur les opportunités d'emplois et bien d'autres informations utiles.
5. faciliter l'intégration de pratiques durables dans des secteurs traditionnels en encourageant la migration vers les métiers et emplois verts ;
6. sensibiliser la population, les entreprises et les décideurs politiques aux enjeux liés aux métiers et emplois verts afin de contribuer au succès de la transition vers une économie verte.

II- METHODOLOGIE D'ELABORATION

Pour l'élaboration du présent répertoire des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire, la méthodologie ci-après a été utilisée.

- **Organisation de la mission**

La mission s'est effectuée selon une approche participative et une prise en compte des informations et observations des différentes parties prenantes. Sous la houlette de la Direction Générale de l'Emploi et la Direction Générale du Développement durable et de la transition Ecologique à travers la Direction de l'Economie Verte et de la Responsabilité Sociétale des Organisations, la mission a été conduite conformément au cadre formel établi.

Cela dit, rédiger un répertoire de métiers et d'emplois verts nécessite une approche méthodologique structurée pour garantir la pertinence, l'exhaustivité et la clarté de l'information. D'où les trois (3) étapes suivantes.

Etape 1 : Rencontre de cadrage

Cette rencontre a permis de valider la démarche méthodologique du consultant ainsi que la maquette de présentation du répertoire.

Etape 2 : Elaboration des documents de répertoire des métiers et emplois verts

Outre la revue documentaire, le consultant a procédé à une consultation des parties prenantes préalablement identifiées afin de dresser une liste exhaustive des métiers emplois verts. Il a également procédé à la collecte d'informations pertinentes sur ces métiers indispensables à l'élaboration du répertoire.

Concrètement, il s'est agi de :

1. Définir le périmètre et les objectifs du répertoire :

- Clarifier le champ d'application du répertoire. Quel est le public cible ? Quelles informations souhaite-t-on inclure ? Quels sont les secteurs d'activités et les types d'emplois concernés ?
- Définir l'objectif principal du répertoire. Quel sera l'usage principal de ce répertoire (par exemple, orientation professionnelle, recherche d'emploi, sensibilisation environnementale, formations requises, soutien aux décisions politiques, etc...).

2. Mener une étude préliminaire :

- Consulter les répertoires existants.
- Effectuer une recherche documentaire approfondie pour recueillir des informations sur les métiers et emplois verts.
- Effectuer une recherche pour identifier les domaines, les secteurs et les métiers qui sont considérés comme verts. (Voir bibliographie et structures rencontrées en annexe)
- Consulter des sources fiables telles que des rapports sectoriels, des articles de recherche, des rapports gouvernementaux, des bases de données spécialisées, des organisations environnementales, etc...

3. Établir une structure et une classification :

- Établir une classification structurée des métiers et emplois verts en fonction de critères tels que le secteur d'activité, les compétences requises, le niveau d'éducation, etc.
- Utiliser un système de catégorisation clair et logique pour faciliter la recherche et la compréhension.

4. Collecter les informations sur chaque métier/emploi :

- Effectuer des entretiens avec des professionnels du secteur pour obtenir des informations précises sur les métiers et emplois verts.
- Consulter les offres d'emploi, les annonces, les descriptions de postes et les profils de recrutement
- Créer une fiche descriptive pour chaque métier/emploi, comprenant des détails tels que la définition, les conditions générales d'exercice, les compétences techniques de base, les conditions d'accès au métier, etc...

5. Vérifier et valider les informations :

- Faire appel à des experts du domaine pour valider l'exactitude des informations recueillies.
- Corriger et mettre à jour les données en tenant compte des retours des experts.

6. Structurer le répertoire :

- Organiser le répertoire de manière logique et intuitive, en utilisant des titres, des sous-titres et des catégories claires.

- S'assurer que la navigation à travers le répertoire est aisée et que les utilisateurs peuvent rapidement avoir accès aux informations recherchées.

7. Optimiser la lisibilité et l'accessibilité :

- Utiliser un langage clair, simple et adapté au public cible.
- Intégrer des visuels tels que des images, des graphiques ou des tableaux pour faciliter la compréhension.

8. Etablir les documents provisoires

Les documents provisoires seront transmis aux différentes parties prenantes à l'effet de recueillir leurs observations, au cours d'une séance de travail, pour la finalisation.

Etape 3 : Cérémonie de restitution du répertoire des métiers et emplois verts

Les documents finalisés seront restitués officiellement au Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale ainsi qu'au Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique. Cette restitution se déroulera au cours d'une cérémonie qui rassemblera l'ensemble des parties prenantes.

III- LA CIBLE

La cible du répertoire des métiers et emplois verts en Côte d'Ivoire est diversifiée et inclut différentes parties prenantes, notamment :

- le gouvernement et les administrations publiques ;
- les investisseurs et bailleurs ;
- les entreprises et employeurs ;
- les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et associations ;
- les écoles et établissements de formation ;
- les agences de recrutement ;
- les professionnels et citoyens engagés dans l'économie verte ;
- les étudiants et demandeurs d'emploi.

IV- CADRE CONCEPTUEL ET DEFINITION

→ IV.1- CADRAGE

Les termes «métiers» et «emplois» sont souvent utilisés de manière interchangeable, mais ils ont des significations légèrement différentes dans le contexte professionnel. Selon les experts rencontrés et sur la base des documents consultés, ci-après les distinctions courantes entre ces deux concepts :

1. Emploi :

Un emploi se définit par un ensemble de postes¹ de travail semblables, très proches par leurs finalités et leurs activités communes. Par conséquent, un emploi regroupe des postes qui exigent des compétences similaires. Un seul et même emploi regroupe donc plusieurs salariés. L'Observatoire des métiers et des qualifications (France) en distingue quatre types différents :

- L'emploi porteur, dont les besoins sont croissants, en effectifs ou en ressources ;
- L'emploi non porteur, dont les besoins sont décroissants, en effectifs ou en ressources ;
- L'emploi-type ou emploi-repère qui correspond au regroupement de plusieurs emplois aux finalités, activités principales et compétences proches ;
- L'emploi sensible, sujet à des transformations de ses activités et compétences, compte tenu de plusieurs facteurs d'évolution.

L'emploi reste propre à une organisation en particulier. Il se réfère à une position spécifique occupée par un individu au sein d'une organisation ou dans le cadre de ses activités professionnelles. C'est le travail rémunéré ou le travail contre un profit qu'une personne.

2. Métier :

Le métier, quant à lui, représente un ensemble d'emplois (emplois-types ou emplois-repères notamment) rattachés entre eux par la même maîtrise technique. Selon l'Observatoire des métiers et des qualifications (France), un métier représente donc « un noyau dur d'activités communes », exigeant des compétences très proches. Contrairement à l'emploi, le métier n'est pas immédiatement rattaché à une organisation interne spécifique ni à la structure d'un service ou d'une entreprise. Dans le domaine des ressources humaines, la notion de métier est particulièrement utile pour travailler sur des actions de formation et d'évolution professionnelle.

En résumé, le «métier» a une portée plus large, tandis que «l'emploi» est plus spécifique, se rapportant à une position particulière occupée par un individu au sein d'une organisation. Un métier englobe souvent plusieurs emplois qui partagent des compétences ou des caractéristiques similaires.

Ainsi, un métier est plus conceptuel et abstrait, tandis qu'un emploi est une réalité concrète et individuelle. Sous ce rapport, travailler dans le domaine de la santé peut être considéré comme un métier, tandis qu'être infirmier ou médecin serait un emploi spécifique au sein de ce métier.

ENCADRE 1 : différence entre emploi et travail

Il faut aussi faire la différence entre emploi et travail qui bien qu'ayant des points communs sont deux mots différents. En effet, selon l'Organisation Internationale du Travail (ILOSTAT), l'Emploi est toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services contre rémunération ou profit. Tandis que Travail représente toute activité exercée par des personnes de tout sexe et de tout âge pour produire des biens ou fournir des services destinés à être utilisés par d'autres ou pour leur propre usage. Le travail est donc un concept plus large qui englobe toutes les activités productives, tandis que l'emploi est une forme spécifique de travail rémunéré au sein d'une relation formelle entre un employeur et un employé.

¹ Ensemble des tâches et des activités attribuées à un individu au sein d'une entreprise spécifique

➔ IV.2- Définition des concepts

Les termes tels que « métiers verts », « métiers de l'environnement », « éco-activités » et « métiers de la nature » sont utilisés de manière variée et non standardisée, ne couvrant pas toujours les mêmes domaines d'activités. Cependant, cette diversité terminologique reflète la croissance de la prise en compte des préoccupations écologiques dans tous les secteurs de l'économie. Les professions liées à l'économie verte font la distinction entre les métiers liés à l'environnement (métiers verts) et ceux qui pourraient nécessiter de nouvelles compétences pour répondre aux défis de l'économie verte (métiers verdissants).

➔ IV.2.1- L'Économie verte

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) définit l'économie verte comme : « une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources ». Elle comprend deux types d'activités :

- **Les éco-activités ou activités vertes** dont la finalité est la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles (foresterie, déchets, assainissement, énergies renouvelables, ...);
- **Les activités périphériques ou verdissantes** qui sont des activités économiques classiques réalisées avec des procédés moins polluants ou moins consommateurs d'énergie et de ressources (agriculture, transport, tourisme, habitats, industries...).

Activités de l'économie verte = éco-activités + activités périphériques

De ces activités découleront des métiers verts et verdissants.

➔ IV.2.2- Les métiers verts

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) définit les métiers verts ou les « cols verts » comme des « emplois dans l'agriculture, l'industrie manufacturière, la recherche et développement, l'administration et les services qui contribuent de manière substantielle à préserver ou à restaurer la qualité de l'environnement.

Il s'agit en particulier, mais pas uniquement, des métiers qui participent à préserver les écosystèmes et la biodiversité; à réduire la consommation d'énergie, de matières premières; à décarboniser l'économie; et à minimiser ou à éviter toute forme de déperdition et de pollution ». Les métiers verts seraient donc présents dans tous les secteurs de l'économie et par définition transversaux. Selon cette définition, ils incluent les technologies, produits et services qui réduisent les risques environnementaux, la pollution et l'utilisation des ressources.

L'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France quant à lui définit les métiers verts comme des métiers « dont la finalité et les compétences mises en œuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser, corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement ».

L'on note une différence de définition avec le terme emploi vert.

➔ IV.2.3- LES EMPLOIS VERTS

Les « emplois verts » sont des emplois décents qui contribuent à la préservation et la restauration de l'environnement, soit dans les secteurs traditionnels tels que l'industrie manufacturière et construction, ou dans de nouveaux secteurs verts et émergents comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (OIT, 2014).

➔ IV.2.4- LES MÉTIERS VERDISSANTS

Selon l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte – France, ce sont des métiers « dont la finalité n'est pas environnementale, mais qui intègre de nouvelles « briques de compétences » pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste de métier ».

Aujourd'hui, nombreux sont les professionnels issus de secteurs très variés qui cherchent à limiter les impacts de leur activité sur l'environnement. Cette nouvelle sensibilisation à l'environnement et au développement durable fait apparaître de nouvelles compétences et “verdissent” ainsi certains métiers pour répondre aux nouveaux enjeux de la croissance verte. La plupart d'entre elles s'exercent dans des activités sans lien direct avec l'environnement. Le « verdissement » ne concerne donc pas toutes les professions de la même façon.

Métiers de l'économie verte = métiers verts + métiers verdissants

➔ IV.3- IMPORTANCE DES MÉTIERS VERTS DANS LE CONTEXTE IVOIRIEN

L'importance des métiers verts dans le contexte ivoirien revêt plusieurs aspects cruciaux, tant du point de vue environnemental que du point de vue économique et social. Ci-après, quelques points qui soulignent cette importance :

- a. **Préservation et restauration de la biodiversité** : Les métiers verts en Côte d'Ivoire jouent un rôle essentiel dans la préservation et la restauration de la biodiversité, qui est riche et diversifiée dans les régions. Des professions axées sur la conservation et la restauration des écosystèmes contribuent à maintenir l'équilibre écologique, à réduire les risques de catastrophes naturelles et à protéger les espèces végétales et animales en voie d'extinction.
- b. **Gestion des ressources naturelles** : Avec une économie fortement dépendante des ressources naturelles, les métiers verts sont cruciaux pour une gestion durable de ces ressources. Cela inclut la promotion des pratiques agricoles durables, la gestion forestière responsable et la préservation des ressources hydriques.
- c. **Atténuation des changements climatiques** : Les métiers verts sont souvent liés à des initiatives visant à atténuer les effets des changements climatiques. Cela peut inclure le développement des énergies renouvelables, la promotion de pratiques agricoles respectueuses du climat et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- d. **Création d'emplois durables** : Les métiers verts contribuent à la création d'emplois durables et résilients. Cela peut inclure des opportunités d'emploi dans des secteurs tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'agriculture durable, la conservation de la biodiversité et l'assainissement.
- e. **Innovation et recherche** : Les métiers verts encouragent l'innovation et la recherche dans des domaines tels que les technologies propres, le développement durable et l'écoconception. Cela favorise la croissance économique tout en répondant aux enjeux environnementaux.
- f. **Réduction des risques environnementaux** : Les métiers verts contribuent à la réduction des risques environnementaux en mettant en œuvre des pratiques qui minimisent la pollution, préviennent les catastrophes naturelles et promettent une utilisation durable

des ressources.

- g. **Engagement international** : En alignant ses activités avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, la Côte d'Ivoire renforce son engagement envers la communauté internationale et contribue aux efforts mondiaux de lutte contre les défis environnementaux.
- h. **Réponse aux enjeux sociaux** : Les métiers verts peuvent également contribuer à résoudre des problèmes sociaux, tels que l'accès à des services énergétiques fiables, la sécurité alimentaire et la promotion de modes de vie durables.

V- PRESENTATION DU REPERTOIRE

Le Répertoire des Métiers et Emplois Verts en Côte d'Ivoire est une ressource dynamique destinée à faciliter la connexion entre les professionnels qualifiés, les employeurs, les entreprises, les établissements éducatifs et les autres parties prenantes engagées dans des initiatives environnementales et de développement durable. Ce répertoire vise à promouvoir les carrières liées à la protection de l'environnement et à la transition vers une économie verte.

Ce document met particulièrement en exergue les métiers et emplois verts. Les métiers verdissants étant aujourd'hui perceptibles dans pratiquement tous les domaines lorsque des efforts pour des pratiques plus responsables sont appliqués dans la conduite des activités. Toutefois, une liste non exhaustive de métiers verdissants est présentée en annexe.

Ainsi, ce répertoire décrit un certain nombre de métiers et emplois verts à fort potentiel dans les domaines cités plus haut ainsi que dans le domaine non moins négligeable, identifié sous le thème : Education, Administration, TIC et Finance.

Pour la présentation, tous les métiers ont été regroupés dans les trois principaux secteurs d'activités que sont : les secteurs, primaire, secondaire et tertiaire.

Après l'affichage des métiers et emplois identifiés dans un tableau, des fiches métiers codifiées selon la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA -Rév1), viennent par la suite donner plus de détail sur chaque métier et emploi. Les informations contenues dans chaque fiche métier sont les suivantes :

- intitulé du métier (nom, code, autres appellations, domaine) ;
- définition ;
- justification (du caractère vert de chaque métier) ;
- conditions générales d'exercice ;
- conditions d'accès à l'emploi ;
- compétences techniques de base ;
- compétences associées ;
- activités spécifiques ;
- lieux d'exercice ;
- conditions particulières de travail.

ENCADRE 2 : LE SECTEUR PRIMAIRE

Le secteur primaire, également appelé secteur agricole ou secteur extractif, englobe les activités économiques liées à l'exploitation directe des ressources naturelles. Ces activités sont souvent les premières étapes de la production et sont essentielles pour la subsistance et le développement d'une économie. Les principales industries du secteur primaire comprennent l'agriculture, la pêche, l'élevage, la foresterie, l'exploitation minière et l'extraction de ressources naturelles. De nombreuses économies ont commencé par dépendre fortement du secteur primaire avant de se diversifier vers d'autres secteurs tels que le secteur secondaire (manufacturier) et le secteur tertiaire (services) avec le développement économique. Voici une brève explication des principales activités du secteur primaire :

- **Agriculture** : Cela englobe la culture des terres pour la production de denrées alimentaires, de fibres, de plantes ornementales et d'autres produits. Les activités agricoles comprennent la culture de céréales, de fruits, de légumes, l'élevage de bétail, etc...
- **Pêche** : La pêche concerne la capture de poissons, de crustacés, de mollusques et d'autres organismes aquatiques. Elle peut être effectuée en eau douce ou en eau salée et inclut la pêche commerciale ainsi que la pêche artisanale.
- **Élevage** : L'élevage implique l'élevage d'animaux domestiques pour la production de viande, de lait, de laine, de cuir et d'autres produits dérivés. Les animaux élevés peuvent inclure des bovins, des ovins, des porcins, des volailles, etc.
- **Foresterie** : Cette activité englobe la gestion des forêts pour la production de bois, de pâte à papier, de résine, ainsi que pour la préservation de la biodiversité. La foresterie durable vise à équilibrer la récolte des arbres avec la préservation de l'écosystème forestier.
- **Exploitation minière** : Elle consiste à extraire des minéraux, des métaux, des pierres précieuses et d'autres ressources du sol. L'exploitation minière peut inclure l'extraction de charbon, de pétrole, de gaz naturel, de métaux précieux, etc.
- **Extraction de ressources naturelles** : Cela comprend l'extraction d'autres ressources naturelles telles que l'eau, le sable, les graviers, les minerais et d'autres matériaux nécessaires à la construction, à la fabrication et à d'autres industries.

Le secteur primaire fournit les matières premières nécessaires aux secteurs de la fabrication et des services. Historiquement, de nombreuses économies ont commencé par dépendre fortement du secteur primaire avant de se diversifier vers d'autres secteurs tels que le secteur secondaire (manufacturier) et le secteur tertiaire (services) avec le développement économique.

ENCADRE 3 : LE SECTEUR SECONDAIRE

Le secteur secondaire, également appelé secteur industriel, constitue la deuxième étape de la chaîne de production économique. Il englobe les activités liées à la transformation des matières premières provenant du secteur primaire en produits manufacturés. Les activités du secteur secondaire impliquent généralement une forme de production industrielle et la création de biens matériels.

Voici quelques exemples d'activités du secteur secondaire :

- **Industrie manufacturière** : La production de biens physiques tels que des automobiles, des textiles, des produits électroniques, des meubles, etc...
- **Construction** : L'assemblage de matériaux pour construire des infrastructures telles que des bâtiments, des routes, des ponts, etc...
- **Transformation alimentaire** : La transformation des matières premières agricoles en produits alimentaires transformés.
- **Industrie chimique** : La fabrication de produits chimiques, de plastiques, de médicaments, etc...
- **Production d'énergie** : La génération d'électricité, que ce soit à partir de sources renouvelables, de combustibles fossiles ou de l'énergie nucléaire.
- **Industrie lourde** : La fabrication d'équipements lourds, de machines, de matériaux de construction, etc...
- **Fabrication de produits métalliques** : La production d'articles en métal tels que des machines-outils, des équipements industriels, etc...

Le secteur secondaire est crucial car il ajoute de la valeur aux matières premières produites par le secteur primaire. Il transforme ces matières premières en produits finis, ce qui contribue à la diversification de l'économie et à la création d'emplois spécialisés. La modernisation et l'automatisation ont eu un impact significatif sur le secteur secondaire, augmentant l'efficacité de la production et stimulant l'innovation.

Dans de nombreuses économies, le secteur secondaire a joué un rôle clé dans le processus de développement économique, mais au fil du temps, la part de l'emploi dans ce secteur a souvent diminué dans les économies développées, tandis que le secteur tertiaire (services) a pris de l'importance.

ENCADRE 4 : LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire, également appelé secteur des services, est la troisième étape de la chaîne de production économique. Il englobe les activités liées à la prestation de services plutôt qu'à la production de biens matériels. Le secteur tertiaire est caractérisé par des services immatériels qui s'adressent aux besoins des consommateurs, des entreprises et de la société dans son ensemble.

Voici quelques exemples d'activités du secteur tertiaire :

- **Services financiers** : Banques, assurances, services de gestion financière, etc...
- **Commerce de détail** : Vente de biens au consommateur final à travers des magasins, des boutiques en ligne, etc...
- **Santé et services sociaux** : Fourniture de soins médicaux, services de santé mentale, services sociaux, etc...
- **Éducation** : Enseignement primaire, secondaire, supérieur et formation professionnelle.
- **Hôtellerie et restauration** : Hôtels, restaurants, services de restauration, etc.
- **Conseils et services professionnels** : Avocats, comptables, consultants, services de recrutement, Consultation en gestion, services juridiques, services de marketing, etc...
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC)** : Services liés à l'informatique, au développement de logiciels, à la gestion des réseaux, etc.
- **Tourisme** : Agences de voyage, services touristiques, etc...
- **Transport et logistique** : Compagnies aériennes, compagnies maritimes, services de livraison, etc...
- **Services publics** : Fourniture d'électricité, d'eau, d'assainissement, etc.
- **Divertissement et loisirs** : Cinéma, théâtre, parcs d'attractions, sports, etc...

Le secteur tertiaire a pris de l'importance dans de nombreuses économies développées, reflétant la transition vers des économies plus axées sur les services. Les services représentent souvent une part importante du produit intérieur brut (PIB) de nombreux pays. L'efficacité et la productivité dans le secteur tertiaire dépendent souvent des compétences du personnel, de la technologie de l'information et des communications, ainsi que de la qualité des relations client.

La croissance du secteur tertiaire est également liée à la demande croissante de services liés à la connaissance, à la technologie et à la gestion dans l'économie mondiale moderne.

→ V.1- TABLEAU GÉNÉRAL DES MÉTIERS VERTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	SECTEUR D'ACTIVITE	CODE	METIERS	DOMAINES	N° FICHE	N° PAGE
1	Primaire	02.30	Agent technique des / eaux et forêts / parcs nationaux	Gestion durable des ressources naturelles	1	22
2		01.50	Agriculteur biologique	Agriculture durable et agroécologie	2	24
3		01.60	Animalier	Gestion durable des ressources naturelles	3	26
4		01.50	Eleveur biologique	Agriculture durable et agroécologie	4	28
5		02.12	Entrepreneur forestier	Gestion durable des ressources naturelles	5	30
6		02.30	Gestionnaire forestier	Gestion durable des ressources naturelles	6	32
7		01.22	Horticulteur	Agriculture durable et agroécologie	7	34
8		02.30	Ingénieur des eaux et forets	Gestion durable des ressources naturelles	8	36
9		79.00	Ingénieur écologue	Gestion durable des ressources naturelles	9	38
10		91.00	Ingénieur Protection des Végétaux	Gestion durable des ressources naturelles	10	40
11		01.60	Technicien cynégétique	Écotourisme et conservation de la biodiversité	11	42
12		01.16	Technicien en agriculture fourragère	Agriculture durable et agroécologie	12	44
13		02.20	Technicien supérieur en gestion d'exploitation agroforestière	Gestion durable des ressources naturelles	13	46
14		02.20	Technicien supérieur en production de semences et de pépinières	Agriculture durable et agroécologie	14	48
1	Secondaire	39.00	Agent / Opérateur de compostage	Gestion des déchets et recyclage	15	51
2		10.73	Agent qualifié transformation produits forestiers non ligneux	Gestion durable des ressources naturelles	16	53
3		38.02	Agent technique d'unité d'incinération des ordures ménagères	Gestion des déchets et recyclage	17	55
4		38.02	Chef d'exploitation d'usine d'incinération	Gestion des déchets et recyclage	18	57
5		71.01	Eco-constructeur	Écoconstruction et efficacité énergétique	19	59
6		39.00	Maitre composteur	Gestion des déchets et recyclage	20	61
7		23.33	Producteurs de bioénergie	Énergies renouvelables	21	63
8		25.20	Producteurs de foyer améliorés	Écoconstruction et efficacité énergétique	22	65
9		70.03	Recycleur déchets solides urbains	Gestion des déchets et recyclage	23	67
10		38.01	Recycleur(euse) et revendeur(euse) de produits recyclés	Gestion des déchets et recyclage	24	69
11		43.02	Technicien fabricant de briques écologiques	Écoconstruction et efficacité énergétique	25	71
12		43.02	Technicien fabricant de charbon biologique / (briquettes combustibles à partir des Déchets de biomasse)	Gestion des déchets et recyclage	26	73
13		32.12	Technicien fabrication séchoirs solaires	Énergies renouvelables	27	75
14		91.00	Technicien supérieur en production d'énergie de sources renouvelables (a spécifier par type d'EnR)	Énergies renouvelables	28	77

1	Tertiaire	63.01	Analyste de données pour l'évaluation de l'impact environnemental	Gestion durable des ressources naturelles	29	80
2		37.00	Agent d'entretien des caniveaux/ Agent de curage	Gestion des déchets et recyclage	30	82
3		38.02	Agent d'entretien des voiries et espaces publics	Gestion des déchets et recyclage	31	84
4		38.02	Agent de collecte d'ordures	Gestion des déchets et recyclage	32	86
5		38.02	Agent de déchèterie	Gestion des déchets et recyclage	33	88
6		38.02	Agent de tri des déchets	Gestion des déchets et recyclage	34	90
7		39.00	Ambassadeur de tri des déchets	Gestion des déchets et recyclage	35	92
8		91.00	Aménagiste urbain	Écotourisme et conservation de la biodiversité	36	94
9		63.02	Animateur éco-interprète	Écotourisme et conservation de la biodiversité	37	96
10		01.60	Assistant laboratoire d'analyse d'entomologie agricole	Agriculture durable et agroécologie	38	98
11		72.10	Assistant laboratoire phytopathologie/phytopharmacie et nématologie	Agriculture durable et agroécologie	39	100
12		43.04	Auditeur énergétique	Écoconstruction et efficacité énergétique	40	102
13		70.02	Chargé d'études d'impact environnemental et social	Education, Administration, TIC et finance	41	104
14		70.02	Chargé de mission environnement / Développement durable	Education, Administration, TIC et finance	42	106
15		82.03	Chargé de promotion d'emplois et métiers verts	Education, Administration, TIC et finance	43	108
16		49.30	Conducteur (trice) de véhicules de ramassage des ordures ménagères	Gestion des déchets et recyclage	44	110
17		70.02	Conseiller en finance verte, durable et climatique	Education, Administration, TIC et finance	45	112
18		39.00	Contrôleur des réseaux d'assainissement	Gestion durable des ressources naturelles	46	114
19		39.00	Contrôleur interne de traitement de déchets	Gestion des déchets et recyclage	47	116
20		38.02	Coordonnateur déchetterie	Gestion des déchets et recyclage	48	118
21		74.01	Eco-concepteur	Gestion des déchets et recyclage	49	124
22		74.03	Economiste environnemental	Gestion durable des ressources naturelles	50	120
23		62.02	Expert en sécurité informatique pour la protection des données environnementales	Education, Administration, TIC et finance	51	122
24		38.01	Facilitateur social de traitement de déchets solides urbains	Gestion des déchets et recyclage	52	126
25		81.03	Géographe environnementaliste	Gestion durable des ressources naturelles	53	128
26		39.00	Gestionnaire de la bourse de déchet	Gestion des déchets et recyclage	54	130

27	79.00	Guide écotouristique	Écotourisme et conservation de la biodiversité	55	132
28	79.00	Ingénieur en génie énergétique et environnemental	Gestion durable des ressources naturelles	56	134
29	38.02	Ingénieur en traitement de déchets	Gestion des déchets et recyclage	57	136
30	74.03	Inspecteurs des installations classées	Gestion des déchets et recyclage	58	138
31	69.01	Juriste de l'environnement	Gestion durable des ressources naturelles	59	140
32	70.02	Planificateur ressources en eau	Gestion durable des ressources naturelles	60	142
33	70.08	Responsable achats durables	Education, Administration, TIC et finance	61	144
34	91.00	Responsable de recherche et développement de production maraichère	Agriculture durable et agroécologie	62	146
35	38.02	Responsable propreté	Gestion des déchets et recyclage	63	148
36	91.00	Responsable Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement	Gestion durable des ressources naturelles	64	150
37	70.02	Responsable responsabilité sociale des entreprises	Education, Administration, TIC et finance	65	152
38	70.01	Sociologue de l'environnement	Gestion durable des ressources naturelles	66	154
39	73.01	Spécialiste en marketing et publicité verte	Education, Administration, TIC et finance	67	156
40	63.02	Spécialiste en prévention de risques naturels	Gestion durable des ressources naturelles	68	158
41	91.00	Technicien aménagement et entretien des espaces verts	Écotourisme et conservation de la biodiversité	69	160
42	72.01	Technicien de mesure de la pollution	Gestion des déchets et recyclage	70	162
43	38.02	Technicien de traitement des déchets	Gestion des déchets et recyclage	71	164
44	74.03	Technicien en efficacité énergétique	Écoconstruction et efficacité énergétique	72	166
45	74.03	Technicien en génie sanitaire	Gestion durable des ressources naturelles	73	168
46	37.00	Technicien épuration des eaux	Gestion durable des ressources naturelles	74	170
47	35.20	Technicien installateur d'unités de biogaz	Énergies renouvelables	75	172
48	36.00	Technicien supérieur en irrigation et gestion de l'eau	Gestion durable des ressources naturelles	76	174
49	35.20	Technicien supérieur installateur solaire photovoltaïque	Énergies renouvelables	77	176
50	47.36	Technico-commercial en énergie renouvelable	Énergies renouvelables	78	178



V.2- FICHES METIERS VERTS DU SECTEUR PRIMAIRE

AGENT TECHNIQUE DES EAUX ET FORETS



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 02.30

Autres dénominations :

Agent technique des parcs nationaux

Définition :

Un agent technique des eaux et forêts, également connu sous le nom d'agent des parcs nationaux, est un professionnel travaillant dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, avec un accent particulier sur la préservation et la protection des écosystèmes forestiers, des cours d'eau, et des parcs nationaux. Son rôle est varié et implique la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à assurer la conservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité, et la gestion durable des espaces naturels.

Les agents techniques des eaux et forêts / parcs nationaux jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, et la promotion d'une coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature dans les zones protégées.

Justification du choix du métier :

La gestion durable des ressources naturelles implique des défis importants tels que la surveillance, la protection de la nature, la conservation et la valorisation du patrimoine naturel ainsi que de la biodiversité. L'agent technique des eaux et forêts / parcs nationaux est spécifiquement formé pour intervenir de manière efficace dans ces domaines, visant à permettre aux parties prenantes et à l'économie de bénéficier durablement du capital naturel. Les compétences requises pour mener à bien ces activités contribuent directement à la préservation de l'environnement et à une utilisation judicieuse des ressources forestières. En conséquence, ce métier est classé dans la catégorie des métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Environnement de travail :** Le travail peut être effectué à la fois en intérieur (bureaux, laboratoires) et en extérieur (forêts, parcs nationaux, cours d'eau).
- **Exposition aux conditions extérieures :** Les agents peuvent être exposés à diverses conditions météorologiques et environnementales
- **Interactions avec le Public :** Les agents peuvent être amenés à interagir avec le public, les visiteurs des parcs nationaux, les chasseurs, les pêcheurs, et d'autres parties prenantes.
- **Respect des lois et règlements :** Les agents doivent respecter et faire respecter les lois et réglementations relatives à la conservation de l'environnement, à la chasse, à la pêche,
- **Collaboration avec d'autres acteurs :** Ils travaillent souvent en étroite collaboration avec d'autres acteurs
- **Formation continue :** La formation continue est souvent nécessaire pour rester informé des dernières avancées technologiques, des méthodes de conservation, et des réglementations en évolution.
- **Engagement envers la conservation :** Les agents doivent être passionnés par la préservation de la biodiversité, la protection des écosystèmes naturels, et la gestion durable des ressources naturelles.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BEPC ou diplôme équivalent

Formation spécifique :

Trois ans de formation débouchant sur le niveau de qualification de technicien

Compétences techniques de base :

- Faire de l'éducation environnementale
- Prévenir les incendies
- Exécuter les projets et les programmes de développement de la foresterie
- Exécuter les plans d'aménagement techniques de protection et de conservation de la nature
- Identifier et localiser les espèces menacées et protégés
- Contrôler les activités humaines sur la nature
- Faire appliquer les techniques contre le braconnage
- Préserver le peuplement et la biodiversité
- Protéger les espèces endémiques
- Exécuter les plans et programmes de développement

Compétences associées :

- Connaissances techniques
- Compétences en gestion forestière
- Gestion des ressources en eau
- Compétences en cartographie et SIG
- Sensibilisation environnementale
- Réglementation et législation
- Travail d'équipe
- Compétences en communication
- Compétences physiques
- Évaluation environnementale

Activités spécifiques :

- Patrouille régulière pour prévenir la déforestation illégale et les activités forestières non durables.
- Collecte de données sur la santé des forêts, la biodiversité, et les risques éventuels.
- Planification et supervision des activités d'abattage de bois conformément aux réglementations en vigueur.
- Surveillance des cours d'eau, des lacs, et des zones humides.
- Prévention de la pollution et des atteintes aux écosystèmes aquatiques.
- Mise en œuvre de programmes de reboisement et de régénération des forêts.
- Gestion des pépinières forestières.
- Sensibilisation des populations locales aux enjeux de la préservation des ressources naturelles.
- Collecte de données sur la faune, la flore, et les caractéristiques physiques des écosystèmes forestiers et aquatiques.
- Prévention, surveillance et lutte contre les incendies de forêt.
- Rédaction de rapports réguliers sur l'état des écosystèmes forestiers et des ressources en eau.
- Collaboration avec les communautés locales, les organisations non gouvernementales (ONG), et d'autres intervenants pour des initiatives de conservation.

Lieux d'exercice :

Parcs nationaux ; Réserves et instituts administratifs ; Organisations associatives ; structures ; Organisations internationales.

Conditions particulières de travail :

- Certains agents peuvent être amenés à se déplacer fréquemment entre différents sites, parfois dans des zones éloignées, pour effectuer des inspections, des enquêtes, et des interventions sur le terrain.
- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des missions spécifiques, et les agents peuvent être amenés à travailler en dehors des heures de bureau normales, surtout lors d'événements tels que des incendies de forêt ou des situations d'urgence.
- Une condition physique adéquate est nécessaire pour pouvoir accomplir des missions pouvant durer plusieurs jours en solitaire ou en groupe.

AGRICULTEUR BIOLOGIQUE



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 01.50

Autres dénominations :

Myciculture, bien d'autres cultures à condition d'utiliser les produits bio

Définition :

Un agriculteur biologique est une personne qui cultive des produits agricoles en suivant les principes et les normes de l'agriculture biologique. L'agriculture biologique est un système agricole durable qui vise à minimiser l'utilisation de produits chimiques synthétiques tels que les pesticides, les herbicides et les engrais, tout en favorisant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Les agriculteurs biologiques utilisent des méthodes alternatives pour fertiliser le sol, contrôler les ravageurs et les maladies, et promouvoir la biodiversité. Cela peut inclure l'utilisation de compost, de fumier, de rotations de cultures, de cultures de couverture et d'autres techniques qui préservent la santé du sol et réduisent l'impact négatif sur l'écosystème.

Justification du choix du métier :

L'agriculture actuelle, caractérisée par l'utilisation intensive d'intrants chimiques, est associée à l'émergence de nouvelles maladies ainsi qu'à la résurgence de certaines, comme le choléra, l'obésité et le diabète. De plus, elle contribue à l'appauvrissement des sols. Face à ces risques pour la santé et aux défis environnementaux, et compte tenu de la demande croissante pour des produits agricoles biologiques, il est impératif d'adopter une transition vers l'agriculture biologique. En effet, les agriculteurs biologiques évitent l'utilisation de pesticides, herbicides et engrais chimiques synthétiques. Cela contribue à minimiser la pollution de l'eau, à protéger la santé des sols et à réduire l'exposition des agriculteurs et des consommateurs à des produits chimiques potentiellement nocifs. Par ailleurs, ils encouragent la biodiversité en favorisant des écosystèmes agricoles plus diversifiés. Les rotations de cultures, les cultures de couverture et d'autres pratiques aident à maintenir la diversité des plantes, des insectes et d'autres organismes dans l'environnement agricole.

Ce métier est donc considéré comme «vert» en raison de son engagement envers des pratiques agricoles durables, respectueuses de l'environnement et axées sur la préservation de la biodiversité.

Conditions générales d'exercice :

- **Certification biologique :** Pour être reconnu en tant qu'agriculteur biologique, il est souvent nécessaire d'obtenir une certification délivrée par un organisme de certification indépendant. Les agriculteurs doivent suivre des normes strictes en matière de pratiques agricoles biologiques, et la certification garantit que ces normes sont respectées.
- **Utilisation de pratiques agricoles biologiques :** Les agriculteurs biologiques doivent adopter des pratiques agricoles spécifiques, telles que l'utilisation de compost, de fumier, de rotations de cultures, de cultures de couverture, et l'évitement d'engrais et de pesticides synthétiques.
- **Traçabilité des produits :** Il est essentiel d'assurer la traçabilité des produits biologiques tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

- **Évitement des OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) :** En général, l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés est interdite dans l'agriculture biologique.
- **Engagement envers la durabilité :** Les agriculteurs biologiques sont souvent encouragés à adopter des pratiques agricoles durables qui préservent les ressources naturelles, minimisent l'érosion des sols, et réduisent l'empreinte carbone de l'exploitation agricole.
- **Adaptabilité :** Les agriculteurs biologiques doivent être capables de s'adapter aux changements dans leur environnement, que ce soit en réponse aux conditions météorologiques, aux maladies des cultures ou aux demandes du marché.
- **Conformité aux réglementations locales :** Les agriculteurs biologiques doivent se conformer aux réglementations locales et nationales en matière d'agriculture biologique.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

N/A

Formation spécifique :

Agriculture, écologie, environnement

Compétences techniques de base :

- Connaître les pratiques biologiques
- Gérer les cultures
- Gérer les animaux (si applicable)
- Utiliser des intrants biologiques
- Lutter biologiquement contre les ravageurs et les maladies
- Gérer l'eau

Compétences associées :

- Compétences en agronomie et agroécologie
- Compétences en Gestion des Sols
- Connaissance des Normes Biologiques
- Compétences en Mécanique Agricole
- Compétences en Marketing Agricole
- Compétences en gestion financière

Activités spécifiques :

- Sélection de cultures adaptées au climat local et aux pratiques biologiques.
- Mise en place de rotations de cultures pour prévenir les maladies et enrichir le sol.
- Utilisation d'engrais biologiques tels que le compost et les engrais verts.
- Mise en œuvre de stratégies biologiques pour contrôler les ravageurs, y compris l'utilisation d'insectes prédateurs.
- Encouragement des équilibres naturels en favorisant les prédateurs naturels des ravageurs.
- Utilisation de systèmes d'irrigation économes en eau, tels que l'irrigation goutte-à-goutte.
- Adoption de pratiques de labour réduites pour minimiser la perturbation du sol.
- Engagement dans le processus de certification biologique conformément aux normes établies.
- Participation à des pratiques agricoles qui favorisent la durabilité environnementale et la résilience climatique.

Lieux d'exercice :

Exploitations familiales; Exploitations spécialisées; Fermes commerciales biologiques.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent être flexibles, en particulier lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des clients
- Les agriculteurs biologiques sont souvent plus dépendants des conditions météorologiques, car les pratiques biologiques peuvent être influencées par le climat. Des conditions météorologiques extrêmes, comme la sécheresse ou les tempêtes, peuvent avoir un impact sur la production.
- La production biologique peut suivre des cycles de croissance différents de ceux de l'agriculture conventionnelle. Les agriculteurs biologiques doivent souvent s'adapter à des saisons de travail intensif, comme la période de plantation et de récolte.

ANIMALIER



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 01.60

Autres dénominations :

Zootechnicien / soigneur animalier / agent d'animalerie

Définition :

Le terme «animalier» est généralement utilisé pour décrire une personne qui travaille avec les animaux, que ce soit dans un contexte professionnel ou bénévole. Ce terme englobe un large éventail de professions liées aux animaux, que ce soit dans le domaine des soins, de la recherche, de l'art, de l'éducation, ou d'autres secteurs. La nature spécifique du travail dépend du contexte dans lequel l'animalier exerce sa profession.

Justification du choix du métier :

Les professionnels animaliers, tels que les soigneurs dans les zoos, les conservateurs de refuges, et les spécialistes en conservation, contribuent à la préservation de la biodiversité en travaillant avec différentes espèces animales, y compris celles en voie de disparition. Les animaliers impliqués dans la gestion d'élevages, de parcs animaliers ou de réserves contribuent à une gestion durable des populations animales, minimisant les impacts sur l'environnement et favorisant la stabilité des écosystèmes.

Bien que le terme «métier vert» soit souvent associé à des secteurs tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique ou la valorisation des déchets, les professions liées à la conservation de la faune et à la biodiversité jouent également un rôle crucial dans la protection de l'environnement. Les efforts des animaliers contribuent à la préservation des écosystèmes, à la sensibilisation du public et à la promotion de pratiques durables dans la gestion des espèces animales.

Conditions générales d'exercice :

- **Expérience pratique :** La plupart des employeurs recherchent une certaine expérience pratique dans le domaine des soins aux animaux. Cela peut être acquis par le biais de stages, de bénévolat, ou de précédents emplois dans des refuges, des zoos, des cliniques vétérinaires, ou d'autres environnements similaires.
- **Empathie et patience :** Travailler avec des animaux peut nécessiter une grande empathie, de la patience et la capacité de comprendre et de répondre aux besoins individuels de chaque animal.
- **Respect des règlements et normes :** Les animaliers doivent souvent respecter des normes et des réglementations spécifiques liées aux soins et à la manipulation des animaux.
- **Travail en équipe :** Dans de nombreux contextes, les animaliers travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels, tels que des vétérinaires, des chercheurs, des éducateurs, et d'autres membres du personnel.
- **Mise à jour des connaissances :** Comme les connaissances en matière de soins aux animaux évoluent, les animaliers doivent souvent continuer à se former et à actualiser leurs compétences pour rester au courant des meilleures pratiques et des développements récents dans le domaine.
- **Éducation du public :** Pour certains rôles, être capable de communiquer avec le public, de répondre à des questions sur les animaux, et de fournir des informations éducatives.
- **Respect des Réglementations :** Connaître et respecter les réglementations locales, nationales et internationales liées au bien-être des animaux.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 3 (Licence, DUT ; Bac + 5 (Ingénieur)

Formation spécifique :

La zoologie, la biologie animale, soins vétérinaires, d'autres domaines liés, ou des formations spécifiques liées aux espèces avec lesquelles ils travaillent

Compétences techniques de base :

- Comprendre le comportement animal
- Manipuler et conduire les animaux
- Faire les soins de base
- Connaître la nutrition animale
- Gérer les habitats
- Identifier des signes de maladie ou de détresse
- Connaître les techniques de capture et de confinement
- Utiliser les équipements spécialisés

Compétences associées :

- Connaissances en biologie animale
- Gestion des installations
- Hygiène et santé animale
- Gestion de la reproduction
- Gestion de la population
- Suivi et collecte des données
- Communication

Activités spécifiques :

- Alimentation, nettoyage, et surveillance quotidienne de la santé des animaux.
- Mise en œuvre de mesures préventives pour éviter la propagation de maladies.
- Administration de médicaments prescrits par le vétérinaire, soins de base en cas de blessures mineures.
- Création et mise en œuvre d'activités d'enrichissement pour stimuler le comportement naturel des animaux.
- Animation d'activités éducatives pour le public sur les espèces animales, la conservation, et le respect de l'environnement.
- Collaboration avec des programmes de reproduction pour des espèces menacées ou en danger.
- Participation au transport sécurisé des animaux entre les installations ou pour des soins vétérinaires.
- Tenue de registres détaillés sur la santé, le comportement, et les activités des animaux.
- Rédaction de rapports pour le suivi et l'évaluation des activités.
- Collaboration avec d'autres professionnels tels que les biologistes, les éthologues, et les spécialistes de la conservation.
- Interventions en cas d'urgence médicale ou de situations stressantes pour les animaux.
- Conformité aux normes éthiques et légales régissant le bien-être animal et la conservation.

Lieux d'exercice :

Zoos et parcs animaliers ; Cliniques vétérinaires ; Laboratoires de recherche ; Élevages et fermes
Centres de réhabilitation de la faune ; Centres de recherche et d'éducation ; Industrie cinématographique et télévisuelle ; Centres de loisirs avec animaux.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail des animaliers peuvent varier en fonction du type d'installation où ils travaillent. Dans les zoos, par exemple, les horaires peuvent inclure des weekends et des jours fériés, car les animaux nécessitent des soins continus.
- Les animaliers peuvent être confrontés à des situations émotionnelles, notamment la maladie ou la perte d'animaux, ce qui peut être exigeant sur le plan émotionnel.
- Les animaliers travaillent en étroite collaboration avec les animaux, ce qui peut impliquer un contact physique direct, des tâches de soins, et la manipulation d'animaux de différentes tailles donc de la prudence.
- Le métier d'animalier peut parfois exiger une bonne condition physique, en particulier pour les tâches liées à la manipulation et au déplacement d'animaux de différentes tailles.

ELEVEUR BIOLOGIQUE



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 01.50

Exemples :

Héliciculture, Aulacodiculture, apiculture

Définition :

Un éleveur biologique est une personne qui élève des animaux en utilisant un système qui permet de : minimiser l'utilisation d'intrants chimiques synthétiques, promouvoir le bien-être animal, favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement et produire des produits animaux biologiques. Ce métier favorise une production animale qui maintient la santé des animaux, des écosystèmes et des personnes. Il emploie des systèmes de production d'animaux qui assurent l'équilibre naturel et produisent des animaux performants et sains.

Justification du choix du métier :

Les déficits en protéines conduisent à une intensification des élevages terrestres et aquacoles. Cependant, l'utilisation excessive d'antibiotiques et d'autres substances toxiques favorise l'émergence et la réapparition de maladies métaboliques, ainsi que l'accumulation de ces toxines chez les consommateurs. De plus, l'élevage extensif a des répercussions sur l'environnement. Face à ces risques pour la santé et aux problématiques environnementales, et compte tenu de la demande croissante pour des produits animaux biologiques, la nécessité de passer à une production animale biologique s'impose. En effet, Les éleveurs biologiques évitent l'utilisation excessive d'intrants chimiques tels que les antibiotiques, les hormones de croissance et les pesticides, contribuant ainsi à réduire la pollution de l'environnement.

De plus, ils mettent l'accent sur le bien-être des animaux, en favorisant des conditions de vie naturelles, un accès aux pâturages et une alimentation biologique équilibrée.

Sous ce rapport ce métier peut être considéré comme vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Certification biologique :** Pour être reconnu en tant qu'éleveur biologique, il est souvent nécessaire d'obtenir une certification biologique délivrée par un organisme de certification agréé. Les éleveurs doivent suivre des normes strictes en matière de pratiques d'élevage biologique, et la certification garantit que ces normes sont respectées.
- **Alimentation biologique des animaux :** Les animaux élevés de manière biologique doivent être nourris avec des aliments biologiques, qui excluent l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM) et de pesticides chimiques synthétiques.
- **Bien-être animal :** Les normes de l'élevage biologique mettent l'accent sur le bien-être animal. Cela inclut la fourniture d'espaces appropriés pour le comportement naturel des animaux, des conditions de vie saines, et des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être.

- **Limitation des médicaments** : Les éleveurs biologiques limitent l'utilisation d'antibiotiques et d'autres médicaments vétérinaires, privilégiant des approches alternatives pour la santé animale, comme la prévention par le biais de bonnes pratiques d'élevage.
- **Évitement d'hormones de croissance** : L'utilisation d'hormones de croissance est généralement interdite dans l'élevage biologique. Les animaux doivent se développer de manière naturelle sans l'utilisation de substances artificielles pour stimuler leur croissance.
- **Gestion durable des déchets** : Les éleveurs biologiques adoptent souvent des pratiques de gestion des déchets plus durables, telles que le compostage des déjections animales pour fertiliser les sols de manière naturelle.
- **Accès aux pâturages** : Les animaux élevés de manière biologique doivent avoir accès à des pâturages ou à des espaces extérieurs, contribuant ainsi à leur bien-être et à une alimentation plus naturelle.
- **Conformité aux réglementations locales** : Les éleveurs biologiques doivent se conformer aux réglementations locales et nationales en matière d'élevage biologique. Cela peut inclure des inspections régulières pour garantir le respect des normes.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

N/A

Formation spécifique :

Agriculture, élevage, ou dans un domaine connexe

Compétences techniques de base :

- Connaître les pratiques d'élevage biologique
- Connaître l'alimentation biologique des animaux
- Savoir gérer des pâturages
- Savoir prévenir les maladies
- Savoir faire la gestion durable des déchets
- Maîtriser la reproduction animale

Compétences associées :

- Éducation Environnementale
- Certification Biologique
- Compétences en Gestion
- Communication et marketing

Activités spécifiques :

- Fourniture d'une alimentation biologique, exempte d'OGM et de pesticides, pour les animaux d'élevage.
- Mise en place de systèmes de rotation des pâturages pour préserver la santé des sols et des animaux.
- Offrir aux animaux un accès fréquent et adéquat aux espaces extérieurs conformément aux pratiques biologiques.
- Utilisation de remèdes naturels et d'approches holistiques pour maintenir la santé des animaux.
- Planification des accouplements pour garantir la diversité génétique et la robustesse des troupeaux.
- Surveillance régulière de la santé des animaux, détection précoce des maladies, et intervention appropriée.
- Gestion responsable des déchets d'élevage, y compris la mise en place de systèmes de compostage.
- Commercialisation de produits issus de l'élevage biologique, en mettant en avant les avantages pour la santé et l'environnement.
- Tenue de registres détaillés sur la santé, la reproduction, et la gestion quotidienne des animaux.

Lieux d'exercice :

Forêts, fermes animalières, pépinières et plantations forestières, Exploitations Forestières Industrielles

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent être flexibles, en particulier lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins des clients
- Les éleveurs biologiques sont souvent plus dépendants des conditions météorologiques, car les pratiques biologiques peuvent être influencées par le climat. Des conditions météorologiques extrêmes, comme la sécheresse ou les tempêtes, peuvent avoir un impact sur la production.

ENTREPRENEUR FORESTIER



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 02.12

Autres dénominations :

Définition :

Un entrepreneur forestier est un professionnel spécialisé dans la gestion et l'exploitation durable des ressources forestières. Son rôle englobe diverses activités liées à la sylviculture, à l'exploitation forestière et à la conservation de l'environnement. Il joue un rôle capital dans la promotion de la gestion durable des forêts et la préservation de la biodiversité, contribuant ainsi à la protection de l'environnement.

Justification du choix du métier :

Le métier d'entrepreneur forestier est considéré comme un métier vert en raison de son implication directe dans la gestion durable des ressources forestières et de son engagement en faveur de pratiques respectueuses de l'environnement. Ils contribuent à la promotion du reboisement et de la régénération des forêts, aidant ainsi à maintenir la biodiversité et à prévenir la dégradation de l'écosystème. Ils s'efforcent d'utiliser les ressources forestières de manière rationnelle, en évitant la surexploitation et en favorisant des méthodes d'exploitation durables. Ainsi, lorsqu'elle est réalisée de manière responsable, ce métier contribue à la préservation des ressources forestières et à la protection de l'environnement, alignant ainsi ses activités avec les principes du développement durable et de la conservation.

Conditions générales d'exercice :

- **Licences et autorisations :** Dans de nombreux endroits, les entrepreneurs forestiers doivent obtenir des licences et des autorisations spécifiques pour opérer légalement. Cela peut inclure des permis d'exploitation forestière, des autorisations environnementales, et d'autres approbations réglementaires.
- **Conformité aux normes forestières durables :** De plus en plus, les entreprises forestières sont tenues de se conformer aux normes de gestion forestière durable.
- **Équipement et technologie :** Posséder et entretenir l'équipement nécessaire à l'exploitation forestière est essentiel. Cela peut inclure des scies, des abatteuses, des tracteurs, et d'autres outils spécialisés.
- **Sécurité au travail :** En raison de la nature souvent dangereuse des activités forestières, la sécurité au travail est une préoccupation majeure.
- **Gestion des ressources :** La durabilité est un principe clé de la gestion forestière moderne.
- **Relations communautaires :** Les entrepreneurs forestiers peuvent être en contact avec des communautés locales.
- **Suivi environnemental :** La surveillance environnementale est cruciale pour évaluer l'impact des activités forestières.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

CAP ; Tout diplôme équivalent

Formation spécifique :

Foresterie, en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe

Compétences techniques de base :

- Avoir une expertise dans la sylviculture, la biologie des arbres
- Avoir des connaissances en foresterie
- Savoir identifier les espèces
- Faire de la planification forestière
- Savoir évaluer des ressources forestières
- Connaître les techniques de coupe sélective
- Connaître les techniques de reboisement
- Gérer les feux de forêt
- Connaître les techniques de mesure forestière
- Connaître les techniques de cartographie
- Gérer les résidus forestiers

Compétences associées :

- Gestion forestière planification d'exploitation
- Connaissance des réglementations
- Gestion de projets
- Connaissance en mécanique forestière
- Gestion des risques et de la sécurité
- Compétences en commerce du bois
- Gestion financière
- Communication et gestion d'équipe

Activités spécifiques :

- Élaboration de plans de coupe en tenant compte des exigences de régénération et de durabilité.
- Coordination de la récolte et du transport du bois vers les scieries ou les sites de transformation.
- Construction et entretien des pistes forestières pour faciliter l'accès aux zones de coupe.
- Gestion responsable des résidus de coupe, y compris le recyclage ou l'utilisation à des fins énergétiques.
- Application de techniques de sylviculture pour favoriser la régénération naturelle ou la plantation d'arbres après la récolte.
- Coopération avec les autorités forestières locales pour garantir la conformité aux réglementations.
- Obtention et maintien de certifications forestières, telles que FSC (Forest Stewardship Council) pour promouvoir la durabilité.
- Réalisation d'évaluations environnementales pour évaluer l'impact des activités d'exploitation.
- Négociation avec les acheteurs de bois, les scieries, et d'autres partenaires du secteur forestier.
- Participation à des formations pour rester informé des meilleures pratiques et des évolutions du secteur.

Lieux d'exercice :

Forêts ; Fermes animalières ; Pépinières et plantations forestières ; Exploitations Forestières Industrielles.

Conditions particulières de travail :

- Travail sous le soleil, sous la pluie, le vent ou la poussière.
- Les horaires de travail peuvent être variables en fonction des exigences opérationnelles. Cela peut inclure des journées longues et des périodes de travail irrégulières, en particulier pendant les périodes de récolte.
- Les entrepreneurs forestiers peuvent être amenés à se déplacer fréquemment entre différents sites forestiers.

GESTIONNAIRE FORESTIER



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 02.30

Autres dénominations :

Technicien(ne) forestier(ère) ; Technicien(ne) des travaux forestiers ; Agent technique forestier.

Définition :

Le gestionnaire forestier occupe un rôle central dans la planification et la mise en œuvre de pratiques de gestion durable des forêts. Ses responsabilités incluent la conservation des écosystèmes forestiers, la préservation de la biodiversité et la promotion de l'exploitation responsable des ressources forestières. Il contribue de manière significative à la préservation des forêts et à la promotion d'une utilisation durable des ressources, justifiant ainsi sa classification en tant que métier vert.

Justification du choix du métier :

Le gestionnaire forestier est engagé directement dans la gestion durable des ressources forestières. Les compétences nécessaires pour réaliser adéquatement des activités dans ce domaine participent à la préservation de l'environnement et à l'utilisation rationnelle des ressources forestières. En combinant la préservation de l'environnement, la gestion responsable des ressources, et la promotion de pratiques durables, le gestionnaire forestier joue un rôle clé dans la conservation des écosystèmes forestiers, ce qui le qualifie comme un métier vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Conformité aux normes légales et environnementales :** Le respect et la connaissance des réglementations locales, nationales et internationales liées à la gestion forestière.
- **Utilisation responsable des ressources :** La promotion de l'utilisation responsable des ressources forestières, minimisant les impacts négatifs sur l'environnement et maximisant les avantages sociaux et économiques.
- **Supervision des opérations d'exploitation :** La supervision des activités d'exploitation forestière, y compris la coupe sélective, le transport du bois et l'utilisation d'équipements spécialisés.
- **Évaluation des impacts environnementaux :** La réalisation d'évaluations régulières des impacts environnementaux des activités forestières et l'ajustement des opérations en fonction des résultats.
- **Gestion des relations communautaires :** Interagir avec les communautés locales et les parties prenantes pour comprendre leurs besoins, résoudre les conflits potentiels et encourager la participation à la gestion forestière.
- **Formation continue :** La participation à des programmes de formation continue pour rester informé des nouvelles avancées dans le domaine de la foresterie et de la gestion environnementale.
- **Sensibilisation et éducation :** La capacité à sensibiliser et éduquer la communauté, les propriétaires fonciers et d'autres parties prenantes sur les enjeux liés à la gestion forestière.
- **Adaptabilité :** Être capable de s'adapter aux changements dans les politiques, les réglementations et les conditions environnementales.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BT ; Bac

Formation spécifique :

Foresterie, gestion de l'environnement ou dans un domaine connexe

Compétences techniques de base :

- Avoir une connaissance des écosystèmes forestiers
- Savoir identifier les espèces
- Savoir-faire de la planification forestière
- Avoir des connaissances en gestion durable des forêts
- Connaître les techniques de coupe sélective
- Connaître les technologies forestières
- Savoir gérer les opérations forestières
- Savoir évaluer la santé des forêts

Compétences associées :

- Connaissance des réglementations
- Cartographie et SIG
- Compétences en sylviculture
- Gestion des risques et urgences
- Compétences en gestion de projets
- Gestion des conflits
- Utilisation de modèles écologiques
- Analyse des indicateurs de performance
- Gestion des ressources financières

Activités spécifiques :

- Réalisation d'inventaires réguliers pour évaluer la composition, la structure, et la santé des peuplements forestiers.
- Planification et supervision des activités de coupe sélective, en veillant à la régénération et à la durabilité.
- Gestion des zones protégées, des réserves naturelles, et des parcs nationaux.
- Surveillance de l'impact des activités forestières sur l'environnement, y compris la faune, la flore, et les cours d'eau.
- Entretien des infrastructures forestières telles que les routes, les ponts, et les pistes.
- Consultation et communication avec les parties prenantes pour intégrer les besoins locaux et les préoccupations dans la planification forestière.
- Sensibilisation des communautés locales et du public aux enjeux de la gestion durable des forêts.
- Participation à des projets de recherche pour améliorer les pratiques de gestion forestière et promouvoir l'innovation.
- Rédaction de rapports réguliers sur l'état des forêts, les activités réalisées, et les résultats obtenus.
- Planification et supervision de projets de reforestation pour restaurer les écosystèmes dégradés.

Lieux d'exercice :

Forêts ; Parcs nationaux et de l'environnement ; Zones d'aménagement forestier ; Entreprises d'exploitation forestières ; Collectivités territoriales.

Conditions particulières de travail :

- Travail sous le soleil, sous la pluie, le vent ou la poussière.
- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des saisons, des besoins opérationnels et des exigences spécifiques du projet. Certains gestionnaires forestiers peuvent travailler des heures flexibles pour répondre aux demandes.

HORTICULTEUR



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 01.22

Autres dénominations :

Technicien(ne) horticole

Définition :

Un technicien horticole est un professionnel spécialisé dans la culture, l'entretien et la gestion des plantes, des jardins et des espaces verts. Ce métier englobe une variété de tâches liées à l'horticulture, qui est la science et l'art de cultiver des plantes.

Les techniciens horticoles jouent un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité, la création d'environnements esthétiquement agréables, et la promotion de pratiques horticoles durables. Ils peuvent travailler de manière autonome ou au sein d'équipes spécialisées, contribuant ainsi à la santé et à la beauté des espaces verts.

Justification du choix du métier :

Le métier de technicien(ne) horticole a une forte implication dans la culture, la préservation et la promotion des plantes, ainsi que de son impact positif sur l'environnement. Il est considéré comme métier vert en raison de son engagement actif dans la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement, de la conservation de la biodiversité, et de l'amélioration des espaces verts, contribuant ainsi à la durabilité et à la santé de l'environnement.

Conditions générales d'exercice :

- **Expérience pratique :** Certains postes peuvent exiger une certaine expérience pratique dans le domaine de l'horticulture.
- **Compétences techniques :** Les techniciens horticoles doivent posséder des compétences techniques solides en matière de culture des plantes, de propagation, de diagnostic des maladies et des ravageurs, de gestion des sols, et d'utilisation d'outils et d'équipements spécialisés.
- **Sensibilité environnementale :** Étant donné que l'horticulture est étroitement liée à la nature, les techniciens horticoles doivent avoir une sensibilité environnementale.
- **Capacités d'observation :** La capacité à observer attentivement les plantes pour détecter les signes de maladies, de ravageurs ou de tout autre problème, et prendre des mesures correctives appropriées.
- **Travail en équipe :** Certains techniciens horticoles travaillent au sein d'équipes d'aménagement paysager ou d'équipes d'entretien des espaces verts, nécessitant des compétences en travail d'équipe et en collaboration.
- **Respect des normes de sécurité :** Les techniciens horticoles doivent respecter les normes de sécurité applicables, en particulier lors de l'utilisation d'équipements, d'outils et de produits chimiques.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC ; CAP

Formation spécifique :

L'horticulture, Agronomie, Botanique ou dans une discipline connexe.

Compétences techniques de base :

- Avoir des aptitudes en connaissance et propagation des plantes
- Savoir gérer les sols
- Savoir entretenir les plantes
- Maîtriser les techniques d'irrigation
- Savoir gérer les déchets verts
- Avoir des connaissances en aménagement paysager
- Connaître les techniques de taille
- Identifier et lutter contre les maladies des plantes
- Avoir des connaissances en gestion de pépinière

Compétences associées :

- Utilisation d'équipements et d'outillages
- Diagnostic de problèmes
- Gestion de projets
- Gestion de l'eau
- Compétences en gestion de projets
- Compétences en entretien

Activités spécifiques :

- Plantation, entretien, et récolte des plantes ornementales, fruitières, légumières, et médicinales.
- Conception et création d'aménagements paysagers attractifs et fonctionnels.
- Propagation par semis, bouturage, division, et autres méthodes pour assurer la continuité des cultures.
- Gestion des serres pour la culture de plantes sensibles aux conditions climatiques.
- Mise en place de systèmes d'irrigation appropriés, gestion de la qualité de l'eau.
- Surveillance régulière, identification des problèmes de santé des plantes, et mise en œuvre de solutions écologiques.
- Entretien des jardins, parcs, et espaces verts publics ou privés.
- Fourniture d'informations et de conseils aux clients sur la culture des plantes, l'aménagement paysager et l'entretien des jardins.
- Coordination de projets d'aménagement paysager, depuis la conception jusqu'à la réalisation.
- Adoption de pratiques durables, telles que l'utilisation d'engrais organiques, la conservation de l'eau, et la promotion de la biodiversité.
- Participation à des activités de recherche pour découvrir de nouvelles variétés de plantes, des techniques culturelles innovantes, et des solutions durables.

Lieux d'exercice :

Jardins Botaniques ; Pépinières ; Parcs et Espaces publics ; Entreprises de Paysage.

Conditions particulières de travail :

- Comme le travail horticole peut être physique, les techniciens doivent être capables de travailler en plein air, de soulever des objets lourds, de se pencher et de s'agenouiller fréquemment.
- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des saisons et des besoins spécifiques des projets.

INGENIEUR DES EAUX ET FORETS



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 02.30

Autres dénominations :

Définition :

L'ingénieur des eaux et forêts exerce un rôle clé dans la gestion, la conservation et la durabilité des ressources naturelles, en particulier dans les domaines des eaux et des forêts. Il ou Elle élabore des plans de gestion de la forêt, organise le travail des équipes sur le terrain, conçoit l'approche méthodologique pour des études spécifiques (inventaire). Il gère des projets d'aménagement et d'exploitation et assure le suivi des activités.

Justification du choix du métier :

Le domaine d'intervention de l'Ingénieur des Eaux et Forêts englobe les secteurs de l'aménagement et de l'exploitation forestière. Les compétences essentielles et l'expertise nécessaires pour mener à bien les activités dans ces domaines contribuent activement à la préservation de l'environnement et des ressources forestières. En conséquence, le rôle de l'Ingénieur forestier occupe une place centrale dans la catégorisation des métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Gestion des forêts :** Une partie importante de leur travail peut impliquer la gestion durable des forêts, y compris la planification des coupes, la restauration des écosystèmes forestiers, la prévention de la déforestation, et la lutte contre les incendies de forêt.
- **Conservation de la biodiversité :** Certains ingénieurs des eaux et forêts travaillent sur des projets de conservation de la biodiversité, en mettant en place des stratégies pour protéger les espèces menacées et préserver les habitats naturels.
- **Surveillance et inspection :** Certains ingénieurs des eaux et forêts sont chargés de surveiller les activités forestières, de faire respecter les réglementations environnementales, et de lutter contre le braconnage et d'autres activités illégales.
- **Travail sur le terrain :** Une partie de leur travail peut se dérouler en extérieur, dans des environnements naturels, que ce soit en forêt, dans les parcs nationaux, ou autour des bassins versants.
- **Collaboration interdisciplinaire :** Ils travaillent souvent en collaboration avec d'autres professionnels tels que des biologistes, des géographes, des hydrologues, des spécialistes de l'environnement, et des communautés locales.
- **Éducation et sensibilisation :** Certains ingénieurs des eaux et forêts sont impliqués dans des activités d'éducation et de sensibilisation, expliquant aux communautés locales l'importance de la conservation et de l'utilisation durable des ressources naturelles.
- **Conformité réglementaire :** Assurer la conformité aux réglementations environnementales locales, nationales et internationales.

- **Travail administratif** : En plus des activités sur le terrain, ils peuvent également être impliqués dans des tâches administratives telles que la rédaction de rapports, la planification budgétaire, et la communication avec les parties prenantes.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 4/5

Formation spécifique :

Foresterie ou diplôme équivalent

Compétences techniques de base :

- Maîtriser la biologie et l'écologie forestière
- Maîtriser la gestion des écosystèmes aquatiques
- Maîtriser la gestion de la faune et de la flore
- Gérer les ressources en eau
- Avoir des connaissances poussées en Cartographie et Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Faire de la surveillance environnementale
- Avoir des connaissances en botanique et zoologie
- Savoir gérer les risques naturels

Compétences associées :

- Connaissances légales et réglementaires
- Évaluation environnementale
- Gestion de projets environnementaux
- Gestion des incendies de forêt
- Éducation environnementale
- Évaluation environnementale
- Utilisation d'équipements spécialisés
- Gestion administrative

Activités spécifiques :

- Élaboration de plans de gestion forestière, intégrant les aspects de conservation et d'exploitation durable.
- Administration et préservation des parcs nationaux, réserves naturelles, et autres zones protégées.
- Surveillance des populations d'animaux sauvages, étude des migrations, et protection des espèces en danger.
- Planification et gestion des zones humides pour la conservation des écosystèmes aquatiques.
- Évaluation des ressources en eau, gestion des cours d'eau, et protection des bassins versants.
- Surveillance des maladies et des ravageurs affectant les forêts, et mise en œuvre de stratégies de contrôle.
- Planification et coordination des activités de prévention, de lutte, et de récupération après les incendies de forêt.
- Formation et encadrement du personnel forestier et des équipes de terrain.
- Participation à des projets de recherche pour améliorer les pratiques de gestion des ressources naturelles.
- Interaction avec les communautés locales pour intégrer leurs besoins et connaissances dans la gestion des ressources naturelles.
- Rédaction de rapports sur l'état des ressources forestières et hydriques, communication avec les parties prenantes.

Lieux d'exercice :

Organismes gouvernementaux liés à l'environnement ; Les agences de gestion des ressources naturelles ; Organisations non gouvernementales (ONG) de conservation ; Entreprises forestières ; Parcs nationaux ; etc...

Conditions particulières de travail :

- Le travail sur le terrain peut parfois exiger une bonne condition physique, car il peut impliquer la marche sur des terrains difficiles, le port d'équipements lourds, etc...
- En fonction des réalités terrain et des urgences, il peut être amené à travailler en dehors des heures réglementaires souvent la nuit et les jours non ouvrés.

INGENIEUR ECOLOGUE



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 79.00

Autres dénominations :

Chef d'études écologiques ; Ingénieur consultant écologue ; Chef de projet écologue et biodiversité ; Naturaliste ; Chargé de mission environnement/développement durable ; Consultant développement durable.

Définition :

L'ingénieur écologue est un professionnel spécialisé dans l'étude des écosystèmes, la conservation de la biodiversité, et la promotion de pratiques environnementales durables. Ses missions sont variées et visent à comprendre, protéger, et restaurer les équilibres écologiques. L'ingénieur écologue travaille souvent en collaboration avec d'autres professionnels pour atteindre des objectifs de conservation et de durabilité. Son rôle est essentiel pour assurer la santé des écosystèmes et contribuer à la préservation de la biodiversité.

Justification du choix du métier :

Le métier d'ingénieur écologue est considéré comme un métier vert en raison de son engagement envers la préservation de l'environnement, la conservation de la biodiversité et la promotion du développement durable. De plus, il contribue significativement à la protection de l'environnement et à la promotion de pratiques durables. En effet, Les ingénieurs écologues travaillent activement à la conservation et à la protection de la biodiversité. Ils étudient les écosystèmes naturels, surveillent les espèces animales et végétales, et mettent en place des stratégies de préservation pour maintenir la diversité biologique. Les ingénieurs écologues participent à la gestion durable des ressources naturelles, en développant des plans de gestion qui permettent l'utilisation des ressources de manière équilibrée, sans compromettre la capacité des écosystèmes à se régénérer.

Conditions générales d'exercice :

- **Collaboration interdisciplinaire :** Ils travaillent souvent en collaboration avec d'autres professionnels, tels que des biologistes, des géographes, des hydrologues, des spécialistes de la faune et de la flore, etc...
- **Exposition aux conditions climatiques :** En travaillant en extérieur, les ingénieurs écologues peuvent être exposés à diverses conditions climatiques.
- **Utilisation d'équipements spécialisés :** Ils peuvent utiliser divers équipements spécialisés tels que des instruments de mesure sur le terrain, des outils de collecte de données, des technologies de télédétection.
- **Travail administratif :** En plus des activités sur le terrain, les ingénieurs écologues peuvent également être impliqués dans des tâches administratives telles que la rédaction de rapports, la planification de projets, la gestion des budgets, etc...
- **Éducation et sensibilisation :** Certains ingénieurs écologues sont impliqués dans des activités d'éducation et de sensibilisation, que ce soit envers le grand public, d'autres parties prenantes.

- **Respect des normes et réglementations :** Ils doivent travailler en conformité avec les normes et réglementations environnementales en vigueur, que ce soit au niveau local, national ou international.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 4/5

Formation spécifique :

- Sciences, technologies, santé avec mention écologie biodiversité
- Spécialité gestion de la biodiversité

Compétences techniques de base :

- Maîtriser l'écologie fondamentale
- Savoir analyser les écosystèmes
- Savoir réaliser des études d'impact environnemental
- Maîtriser la modélisation écologique
- Savoir-faire l'évaluation de la biodiversité
- Savoir réaliser la restauration écologique
- Avoir des connaissances en hydrologie et écotoxicologie
- Connaître les techniques de gestion durable des ressources naturelles

Compétences associées :

- Analyse de données écologiques
- Techniques d'échantillonnage
- Gestion des écosystèmes
- Identification des espèces
- Évaluation environnementale
- Cartographie et SIG
- Écologie du paysage
- Gestion des données
- Communication scientifique
- Rédaction de rapports Techniques
- Planification de projets

Activités spécifiques :

- Réalisation d'études d'impact environnemental pour évaluer les conséquences écologiques des projets humains.
- Mise en place de programmes de surveillance écologique pour suivre l'évolution des populations et des habitats.
- Participation à des projets de recherche visant à approfondir la compréhension des écosystèmes et de la biodiversité.
- Développement et mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité pour protéger les espèces et les écosystèmes.
- Conception et supervision de projets de restauration écologique visant à réhabiliter des écosystèmes dégradés.
- Fourniture de conseils aux organismes gouvernementaux, aux ONG et aux entreprises sur les pratiques de conservation.
- Animation d'activités éducatives pour sensibiliser le public à la biodiversité et à la conservation.
- Coordination de projets écologiques, depuis la planification jusqu'à la mise en œuvre.
- Réalisation d'études d'occupation du sol pour évaluer les changements dans l'utilisation des terres.
- Élaboration de plans pour créer des corridors écologiques facilitant la migration des espèces.
- Évaluation des écosystèmes aquatiques, y compris les rivières, les lacs, et les zones humides.
- Participation à des formations pour rester à jour sur les avancées en écologie et les méthodes de conservation.

Lieux d'exercice :

Entreprises privées ou publiques ; Bureaux d'études ; Sociétés de conseils et d'ingénierie
Laboratoires ; Institutions de recherche.

Conditions particulières de travail :

- Il travaille aux heures normales. Toutefois, En fonction des réalités terrain et des urgences, il peut être amené à travailler en dehors des heures réglementaires souvent la nuit et les jours non ouvrés.
- Ils peuvent être amenés à voyager fréquemment pour se rendre sur des sites, rencontrer des clients, ou participer à des conférences et des réunions professionnelles.

INGENIEUR EN PROTECTION DES VEGETAUX



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 91.00

Autres dénominations :

Définition :

L'ingénieur en protection des végétaux est un professionnel spécialisé dans la préservation de la santé des plantes et la gestion des problèmes liés aux ravageurs, aux maladies et aux facteurs environnementaux. Il joue un rôle crucial dans la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Ses actions visent à minimiser l'utilisation de produits chimiques tout en assurant la santé des cultures et la sécurité alimentaire.

Justification du choix du métier :

L'ingénieur en protection des végétaux est considéré comme un emploi vert en raison de son rôle central dans la préservation de la santé des plantes, la gestion durable des ressources agricoles, et la réduction de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Il joue un rôle essentiel dans la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et dans la réduction de l'impact négatif de l'agriculture sur les écosystèmes.

Conditions générales d'exercice :

- **Terrain et bureau :** L'ingénieur en protection des végétaux peut alterner entre le travail sur le terrain, et le travail en bureau.
- **Travail en équipe :** La collaboration avec d'autres professionnels de l'agriculture, tels que des agriculteurs, des agronomes, des biologistes, des chercheurs, et des représentants gouvernementaux, est fréquente.
- **Éducation et conseil :** Fournir des conseils et des informations aux agriculteurs et aux gestionnaires d'espaces verts sur les meilleures pratiques en matière de protection des végétaux, y compris l'utilisation judicieuse de pesticides et d'autres méthodes de lutte intégrée.
- **Surveillance des ravageurs et maladies :** Mettre en œuvre des programmes de surveillance pour détecter et évaluer la présence de ravageurs et de maladies.
- **Sensibilisation et formation :** sensibilisation pour informer les agriculteurs et d'autres parties prenantes sur les meilleures pratiques de protection des végétaux et sur les enjeux liés aux ravageurs et aux maladies.
- **Réglementations :** Connaître et respecter les réglementations en matière de protection des végétaux, y compris les règles concernant l'utilisation de pesticides et d'autres produits chimiques.
- **Évolution des technologies :** Suivre les avancées technologiques dans le domaine de la protection des végétaux, y compris les nouvelles méthodes de surveillance, les traitements biologiques, et d'autres technologies émergentes.
- **Conformité réglementaire :** Compréhension des réglementations locales, nationales et internationales liées à l'utilisation de pesticides et à d'autres pratiques de protection des végétaux.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 4/5

Formation spécifique :

- Agronomie
- Certification en mesure sanitaire, phytosanitaire, réglementation en produits agricole sur le marché

Compétences techniques de base :

- Connaitre les plantes
- Savoir identifier les ravageurs et les maladies
- Faire la gestion intégrée des ravageurs
- Maîtriser l'écologie des populations
- Avoir des connaissances en entomologie, mycologie, Toxicologie
- Connaitre les techniques de lutte biologique
- Faire la gestion durable des cultures

Compétences associées :

- Identification des organismes nuisibles
- Pathologie végétale
- Réglementations agricoles
- Evaluation des risques
- Utilisation de technologies
- Communication
- Analyse des données

Activités spécifiques :

- Mise en place de systèmes de surveillance pour détecter précocement les signes d'attaques de ravageurs ou de maladies.
- Diagnostic précis des problèmes phytosanitaires et analyse des facteurs contribuant aux infestations.
- Conception et mise en œuvre de programmes de lutte adaptés aux besoins spécifiques des cultures.
- Formation des agriculteurs sur les bonnes pratiques en matière de protection des végétaux et l'utilisation sûre des pesticides.
- Évaluation des performances des produits phytosanitaires et recommandations pour leur utilisation.
- Participation à des projets de recherche pour découvrir de nouvelles méthodes de lutte et des solutions durables.
- Mise en place de stratégies pour prévenir et gérer la résistance des ravageurs aux pesticides.
- Évaluation des impacts environnementaux des pratiques de protection des végétaux et recommandation de pratiques durables.
- Rédaction de rapports sur les activités de protection des végétaux et communication avec les parties prenantes.
- Surveillance des avancées technologiques dans le domaine de la protection des végétaux et intégration des nouvelles méthodes.

Lieux d'exercice :

Exploitations agricoles ; Bureaux de conseil agricole ; Centres de recherche ; Entreprises agroalimentaires ; Organisations Non Gouvernementales (ONG) ; Entreprises de services environnementaux.

Conditions particulières de travail :

- Il travaille aux heures normales. Toutefois, en fonction des réalités terrain et des urgences, il peut être amené à travailler en dehors des heures réglementaires souvent la nuit et les jours non ouvrés.
- Des déplacements fréquents sont souvent nécessaires pour se rendre sur divers sites et collaborer avec différents acteurs de l'agriculture et de la gestion des espaces verts.

TECHNICIEN CYNÉGÉTIQUE



Domaine: Écotourisme et conservation de la biodiversité

Code : 01.60

Autres dénominations :

Définition :

Le terme “cynégétique” est lié à la chasse, et un technicien cynégétique est un professionnel spécialisé dans la gestion, la conservation, et le développement des ressources cynégétiques, c'est-à-dire des populations animales chassées, ainsi que dans la préservation de l'environnement associé. Le rôle du technicien cynégétique est de contribuer à l'équilibre entre la faune, la flore et les activités de chasse. Ses tâches peuvent varier en fonction des contextes régionaux, des réglementations en vigueur et des objectifs de gestion de la faune.

Justification du choix du métier :

Le de technicien cynégétique joue un rôle crucial dans la gestion et la préservation des espèces animales chassées. En effet, il travaille à la mise en place de pratiques de gestion qui favorisent la durabilité des populations animales chassées. Cela inclut la régulation des effectifs, la protection des habitats naturels, et la promotion d'une utilisation équilibrée des ressources fauniques. En participant à des projets de gestion cynégétique, le technicien contribue à la conservation de la biodiversité en maintenant des populations animales saines et en préservant les écosystèmes naturels.

La gestion des populations animales effectuée par les techniciens cynégétiques vise à maintenir un équilibre écologique dans les habitats naturels, évitant ainsi les surpopulations d'espèces et les déséquilibres dans la chaîne alimentaire.

Conditions générales d'exercice :

- **Travail sur le terrain :** Une partie significative du travail du technicien cynégétique peut se dérouler en extérieur, sur le terrain.
- **Respect des réglementations :** Les techniciens doivent respecter les réglementations locales, régionales et nationales liées à la chasse, à la conservation de la faune, et à la gestion des espaces naturels.
- **Éducation et sensibilisation :** Certains techniciens peuvent être impliqués dans des programmes et de sensibilisation, visant à informer le public sur la faune, la chasse durable, et la préservation de la biodiversité.
- **Collaboration avec d'autres professionnels :** Les techniciens cynégétiques peuvent travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels du domaine de la gestion de la faune.
- **Veille scientifique et réglementaire :** Il est important pour les techniciens de rester informés des dernières avancées scientifiques dans le domaine de la gestion cynégétique et de se tenir au courant des évolutions des réglementations liées à la chasse et à la conservation.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac ; BT

Formation spécifique :

- Biologie, de l'écologie, ou de la gestion de la faune
- Gestion cynégétique

Compétences techniques de base :

- Connaître les espèces et les écosystèmes
- Connaître la faune et savoir la gérer
- Connaître les espèces chassables
- Savoir gérer les populations d'animaux
- Avoir des connaissances en écologie
- Savoir gérer les habitats
- Savoir-faire de la surveillance sanitaire
- Connaître les techniques de capture et de marquage

Compétences associées :

- Législation et réglementations cynégétiques
- Gestion des territoires de chasse
- Identification des traces et indices
- Utilisation d'équipement cynégétique
- Premiers secours en milieu naturel
- Ethique de la chasse
- Utilisation d'équipements
- Communication
- Collecte et analyse de données

Activités spécifiques :

- Planification et mise en œuvre d'aménagements favorables à la faune, tels que la création de zones de nourrissage et d'abreuvement.
- Suivi des populations animales par le biais de comptages, de relevés, et d'observations sur le terrain.
- Coordination et organisation d'événements de chasse, en veillant au respect des règles de sécurité.
- Élaboration de plans de chasse conformes aux objectifs de gestion cynégétique et aux quotas établis.
- Formation des chasseurs aux règles de sécurité, aux bonnes pratiques cynégétiques, et à la connaissance des espèces.
- Identification précise des espèces chassables, des sexes des animaux, et des périodes de chasse autorisées.
- Réalisation de travaux d'aménagement tels que la création de points d'eau, l'installation d'abris, et la gestion des zones de reproduction.
- Mise en place de mesures de régulation des espèces nuisibles pour protéger les écosystèmes.
- Contribution aux études faunistiques pour améliorer la compréhension des populations animales et de leurs migrations.
- Application et contrôle du respect des règlements cynégétiques sur le terrain.

Lieux d'exercice :

Réserve naturelle ou parc national; Bureaux gouvernementaux; Centres de recherche ; Zoos et jardins zoologiques ; Établissements éducatifs ; Organisations Non Gouvernementales (ONG) ; Bureaux de consultation indépendante.

Conditions particulières de travail :

- Les activités liées à la chasse peuvent être saisonnières, et les techniciens peuvent être plus sollicités pendant certaines périodes de l'année, notamment pendant les saisons de chasse.
- Certaines zones de chasse peuvent présenter des terrains difficiles d'accès, comme des montagnes, des zones marécageuses, ou des terrains accidentés, nécessitant une bonne condition physique.
- Selon les missions et les projets, les techniciens peuvent être amenés à se déplacer fréquemment d'un endroit à un autre, que ce soit au niveau régional, national, voire international.

TECHNICIEN EN AGRICULTURE FOURRAGÈRE



Domaine: Écotourisme et conservation de la biodiversité

Code : 01.16

Autres dénominations :

Définition :

Le terme “technicien en agriculture fourragère” fait référence à un professionnel spécialisé dans la gestion, la production et l’amélioration des cultures fourragères, qui sont des plantes cultivées pour être utilisées comme alimentation du bétail. Les responsabilités de ce technicien incluent généralement la sélection, la culture et la gestion des cultures fourragères afin de fournir une source de nourriture de qualité pour le bétail. Ce professionnel joue un rôle clé dans l’assurance d’une alimentation équilibrée et de haute qualité pour le bétail, ce qui a un impact direct sur la production animale et la durabilité de l’exploitation agricole.

Justification du choix du métier :

Le choix et la gestion des cultures fourragères peuvent influencer la biodiversité locale. Les techniciens peuvent adopter des approches qui encouragent la diversité végétale et animale, favorisant ainsi un écosystème plus équilibré. L’approvisionnement en fourrages de qualité influence directement la durabilité de la production animale. Des pratiques agricoles durables contribuent à la santé des animaux et à une production animale plus respectueuse de l’environnement.

En combinant des pratiques agricoles respectueuses de l’environnement avec une gestion judicieuse des ressources, les techniciens en agriculture fourragère jouent un rôle essentiel dans la promotion d’une agriculture durable et contribuent ainsi à la préservation de l’environnement. C’est pourquoi leur travail est considéré comme faisant partie des métiers verts.

Conditions générales d’exercice :

- **Travail en extérieur :** Une partie importante du travail peut se dérouler en extérieur, impliquant des activités telles que la plantation, la surveillance des cultures, la récolte et d’autres tâches liées aux travaux agricoles.
- **Interaction avec les agriculteurs :** Dans certains cas, les techniciens en agriculture fourragère peuvent travailler directement avec les agriculteurs, fournissant des conseils techniques, des recommandations et des formations.
- **Rigueur éthique et environnementale :** Les techniciens doivent travailler conformément aux normes éthiques de l’industrie agricole et aux principes de durabilité environnementale.
- **Évolution des connaissances :** Comme dans de nombreux domaines, les techniciens en agriculture fourragère doivent rester informés des nouvelles pratiques, technologies et recherches dans le domaine de l’agriculture.
- **Mobilité :** Certains techniciens peuvent être amenés à se déplacer entre différentes exploitations agricoles ou régions, en fonction des besoins de leur travail.
- **Conformité réglementaire :** Comprendre et respecter les réglementations agricoles locales et nationales liées à la production de cultures fourragères.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac ; BT

Formation spécifique :

- Agriculture, de l'agronomie, ou des disciplines connexes

Compétences techniques de base :

- Avoir une bonne connaissance des cultures fourragères
- Avoir des connaissances en agronomie
- Savoir gérer les sols et les cultures
- Savoir planifier la rotation des cultures
- Maîtriser les techniques d'irrigation
- Savoir gérer les pâturages
- Savoir analyser les nutriments
- Avoir de bonnes connaissances en gestion des maladies et des ravageurs
- Pratiquer une utilisation responsable des intrants
- Avoir des connaissances en technologie agricole
- Avoir des connaissances en nutrition animale

Compétences associées :

- Identification des maladies et ravageurs
- Gestion de l'eau
- Sélection de variétés
- Gestion de l'environnement
- Utilisation d'équipements agricoles
- Évaluation des ressources fourragères

Activités spécifiques :

- Planification des cultures en fonction des besoins du bétail, des conditions climatiques et des ressources disponibles.
- Choix des variétés de plantes fourragères adaptées aux conditions locales et aux objectifs de production.
- Mise en place de pratiques de semis appropriées, en tenant compte des densités de plantation et des conditions du sol.
- Surveillance régulière de la croissance des cultures, identification des besoins en nutriments et en eau.
- Planification et mise en œuvre de stratégies de récolte, de séchage, et de conservation des fourrages.
- Évaluation de la qualité nutritionnelle des fourrages par des analyses de laboratoire.
- Mise en place de rotations de pâturage, gestion des surfaces pâturées et des périodes de repos.
- Utilisation judicieuse de fertilisants pour optimiser la fertilité des sols et la production fourragère.
- Conservation et promotion des espèces de plantes fourragères indigènes dans les systèmes agricoles.
- Fourniture de conseils et de formations aux éleveurs sur les meilleures pratiques en matière d'alimentation animale.
- Intégration de cultures fourragères dans des systèmes agricoles diversifiés pour améliorer la résilience.
- Évaluation des impacts environnementaux de la production fourragère et proposition de pratiques d'amélioration.

Lieux d'exercice :

Exploitations agricoles privées; Centres de recherche agricole ; Coopératives agricoles; Entreprises agroalimentaires; Organisations gouvernementales; Entreprises de services agricoles; Établissements d'enseignement; Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;Entrepreneuriat / conseiller indépendant.

Conditions particulières de travail :

- La gestion efficace du temps est essentielle, surtout pendant les périodes cruciales de la saison agricole. Cela peut impliquer des journées de travail plus longues pendant les périodes chargées.
- Travailler avec des équipements agricoles et être exposé à des conditions extérieures peut comporter des risques pour la santé et la sécurité. Les techniciens doivent suivre des protocoles de sécurité et utiliser des équipements de protection individuelle.
- Certains techniciens peuvent être amenés à se déplacer entre différentes parcelles de terres agricoles ou exploitations. Cela peut nécessiter une mobilité régulière selon les besoins de gestion des cultures.

TECHNICIEN SUPERIEUR EN EXPLOITATION AGROFORESTIERE



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 02.20

Autres dénominations :

Gestionnaire d'Exploitation Agroforestière (GEA)

Définition :

Le terme "technicien en agriculture fourragère" fait référence à un professionnel spécialisé dans la gestion, la production et l'amélioration des cultures fourragères, qui sont des plantes cultivées pour être utilisées comme alimentation du bétail. Les responsabilités de ce technicien incluent généralement la sélection, la culture et la gestion des cultures fourragères afin de fournir une source de nourriture de qualité pour le bétail. Ce professionnel joue un rôle clé dans l'assurance d'une alimentation équilibrée et de haute qualité pour le bétail, ce qui a un impact direct sur la production animale et la durabilité de l'exploitation agricole.

Justification du choix du métier :

Le choix et la gestion des cultures fourragères peuvent influencer la biodiversité locale. Les techniciens peuvent adopter des approches qui encouragent la diversité végétale et animale, favorisant ainsi un écosystème plus équilibré. L'approvisionnement en fourrages de qualité influence directement la durabilité de la production animale. Des pratiques agricoles durables contribuent à la santé des animaux et à une production animale plus respectueuse de l'environnement.

En combinant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement avec une gestion judicieuse des ressources, les techniciens en agriculture fourragère jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une agriculture durable et contribuent ainsi à la préservation de l'environnement. C'est pourquoi leur travail est considéré comme faisant partie des métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Expérience pratique :** Certaines offres d'emploi peuvent privilégier les candidats ayant une expérience pratique dans le domaine agroforestier, que ce soit à travers des stages, des projets de terrain ou des emplois antérieurs.
- **Connaissance des spécificités locales :** En raison des variations climatiques et des spécificités des cultures dans différentes régions de la Côte d'Ivoire, les techniciens doivent avoir une bonne connaissance des spécificités locales pour adapter leurs approches aux conditions environnementales.
- **Collaboration avec les agriculteurs :** Les techniciens peuvent travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs locaux, les conseillant sur les meilleures pratiques agroforestières, les aidant à mettre en œuvre des systèmes durables et les soutenant dans l'amélioration de leurs rendements.
- **Travail sur le terrain :** peut impliquer des déplacements fréquents sur le terrain pour superviser les projets agroforestiers, assurer le suivi des activités et fournir une assistance technique directe.
- **Sensibilisation et éducation :** les techniciens peuvent être impliqués dans des activités de sensibilisation et d'éducation, visant à informer les communautés locales sur les avantages des pratiques agroforestières.
- **Respect des normes environnementales :** Les techniciens doivent travailler en conformité avec les normes environnementales nationales et internationales, en intégrant des pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.
- **Adaptabilité :** En raison des défis changeants liés aux conditions météorologiques, aux maladies des cultures et aux besoins des communautés agricoles, les techniciens doivent faire preuve d'adaptabilité et d'agilité dans leur approche.

- **Évolution des compétences** : La formation continue peut être nécessaire pour rester informé des développements techniques, des nouvelles recherches et des meilleures pratiques en agroforesterie.
- **Sensibilisation et éducation** : Pouvoir sensibiliser et éduquer les communautés locales sur les avantages
Respect des normes environnementales : Travailler en conformité avec les normes environnementales locales et internationales, en intégrant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- **Adaptabilité** : Être capable de s'adapter aux changements climatiques, aux conditions météorologiques variables et aux besoins changeants des communautés agricoles.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac +2/3 (BTS, Licence, DUT)

Formation spécifique :

Agronomie, la foresterie, l'agroécologie ou des disciplines connexes.

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en gestion agroforestière
- Avoir des connaissances en aménagement du territoire
- Avoir des connaissances en agronomie, botanique, taxonomie et écologie forestière
- Identifier les essences d'arbres
- Connaître les techniques de plantation
- Suivre la croissance des arbres
- Conseiller les agriculteurs
- Faire l'évaluation environnementale
- Faire le suivi et l'évaluation de projets
- Avoir des connaissances en gestion de l'eau
- Diagnostiquer les maladies des arbres et des cultures

Compétences associées :

- Gestion des sols
- Aménagement
- Techniques de sylviculture
- Planification des cultures associées
- Gestion de la biodiversité
- Réglementations forestières
- Cartographie et SIG
- Gestion de projets agroforestiers

Activités spécifiques :

- Planification des activités forestières et agricoles en tenant compte des cycles de croissance.
- Mise en place de plantations, suivi de la croissance des arbres, et application de pratiques sylvicoles.
- Conception et mise en œuvre d'aménagements paysagers intégrant les aspects forestiers et agricoles.
- Suivi et gestion des peuplements forestiers pour assurer une production durable de bois.
- Choix et gestion des cultures associées aux arbres pour diversifier les revenus et favoriser la biodiversité.
- Prévention et gestion des incendies de forêt pour protéger les ressources.
- Surveillance des maladies et ravageurs affectant les arbres et les cultures associées.
- Coordination des activités d'exploitation forestière, y compris la récolte du bois.
- Formation du personnel et conseil aux propriétaires fonciers sur les meilleures pratiques agroforestières.
- Évaluation des impacts environnementaux de l'exploitation agroforestière et proposition de mesures correctives.
- Rédaction de rapports sur les activités d'exploitation agroforestière, communication avec les parties prenantes.
- Suivi des avancées technologiques et des méthodes innovantes dans le domaine de l'exploitation agroforestière.

Lieux d'exercice :

Exploitation agricole ; Unités de transformation.

Conditions particulières de travail :

- Travail le plus souvent saisonnier, à temps plein ou à temps partiel.
- Le travail sur le terrain peut nécessiter des déplacements fréquents pour inspecter les sites d'exploitation, superviser les travaux, et collaborer avec d'autres professionnels du secteur.
- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des saisons et des activités saisonnières. Par exemple, pendant les périodes de plantation ou de récolte, les techniciens peuvent être amenés à travailler davantage.

TECHNICIEN(NE) SUPERIEUR(E) EN PRODUCTION DE SEMENCES ET DE PEPINIÈRES



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 02.20

Autres dénominations :

Producteur (trice) de semence - Pépiniériste

Définition :

Le technicien supérieur en production de semences et de pépinières est spécialisé dans la gestion et la production de semences ainsi que dans la culture des plants en pépinières. Son rôle est de contribuer à la production de matériel végétal de haute qualité, que ce soit des semences destinées à être semées directement dans les champs ou des plants utilisés pour le reboisement, l'ornementation, ou la production agricole.

Il joue un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire en fournissant des matériaux végétaux de qualité, favorisant ainsi la sécurité alimentaire et contribuant à la préservation de la biodiversité.

Justification du choix du métier :

Développement durable, préservation de la biodiversité, promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, tels sont les défis à relever du technicien supérieur en production de semences et de pépinières. Les techniciens en production de semences et de pépinières sont souvent impliqués dans la conservation et la multiplication de variétés végétales, y compris des variétés indigènes ou patrimoniales. Ils contribuent ainsi à la préservation de la biodiversité en conservant des espèces végétales spécifiques. Ils travaillent sur la sélection et l'amélioration génétique des plantes pour développer des variétés plus résistantes aux maladies, aux ravageurs, et mieux adaptées aux conditions environnementales locales. Cela contribue à une agriculture plus durable et à la résilience des cultures. En fournissant des semences de qualité et en gérant des pépinières, les techniciens soutiennent des pratiques agricoles durables. Des semences de qualité sont essentielles pour obtenir des rendements optimaux tout en minimisant l'utilisation de produits chimiques.

Sous ce rapport, le métier de technicien supérieur en production de semences et de pépinières est classé dans les métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Localisation géographique :** Les conditions d'exercice peuvent varier en fonction de la zone géographique dans laquelle le technicien travaille.
- **Saison agricole :** Les techniciens peuvent être soumis à des cycles saisonniers, en fonction des activités agricoles et des périodes de plantation et de récolte.
- **Ressources disponibles :** Les conditions d'exercice dépendent également des ressources disponibles, telles que les infrastructures, les équipements agricoles, et les ressources financières allouées au projet.
- **Contraintes environnementales :** Les techniciens doivent prendre en compte les contraintes environnementales spécifiques à la région, telles que la disponibilité de l'eau, les conditions du sol et les défis liés aux changements climatiques.
- **Réglementations agricoles :** Ils doivent se conformer aux réglementations agricoles en vigueur en Côte d'Ivoire, y compris les normes de production, de conservation et de commercialisation des semences.
- **Collaboration avec les agriculteurs :** Les techniciens peuvent travailler en étroite collaboration avec les agriculteurs, leur fournissant des conseils et des formations sur les meilleures pratiques agricoles liées à la production de semences et à la gestion des pépinières.
- **Formation continue :** La participation à des programmes de formation continue peut être encouragée pour

permettre aux techniciens de rester à jour sur les avancées technologiques et les nouvelles méthodes de production.

- **Sensibilisation et éducation** : Ils peuvent être impliqués dans des activités de sensibilisation et d'éducation auprès des agriculteurs et des communautés locales pour promouvoir des pratiques agricoles durables.
- **Équipements et infrastructures** : Les conditions d'exercice dépendent également de la disponibilité d'équipements et d'infrastructures appropriés pour mener à bien les activités liées à la production de semences et de pépinières.
- **Normes et réglementations** : Connaissance des normes et réglementations nationales et internationales liées à la production de semences et à la gestion des pépinières.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC+3; BTS; DUT; Licence

Formation spécifique :

- L'agronomie, de l'horticulture, de la biologie végétale ou dans un domaine connexe.

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en botanique et physiologie végétale
- Savoir sélectionner les semences
- Savoir-faire de la multiplication végétative
- Connaître les techniques de culture et de greffage
- Savoir identifier les maladies et ravageurs
- Savoir protéger les cultures
- Savoir analyser les sols
- Connaître les techniques de récolte et de traitement des semences
- Connaître les espèces végétales

Compétences associées :

- Techniques de production de semences
- Génétique et sélection
- Gestion de la qualité
- Connaissances réglementaires
- Utilisation d'équipements agricoles
- Technologies agricoles avancées
- Compétences en communication

Activités spécifiques :

- Planification des activités forestières et agricoles en tenant compte des cycles de croissance.
- Mise en place de plantations, suivi de la croissance des arbres, et application de pratiques sylvicoles.
- Conception et mise en œuvre d'aménagements paysagers intégrant les aspects forestiers et agricoles.
- Suivi et gestion des peuplements forestiers pour assurer une production durable de bois.
- Choix et gestion des cultures associées aux arbres pour diversifier les revenus et favoriser la biodiversité.
- Prévention et gestion des incendies de forêt pour protéger les ressources.
- Surveillance des maladies et ravageurs affectant les arbres et les cultures associées.
- Coordination des activités d'exploitation forestière, y compris la récolte du bois.
- Formation du personnel et conseil aux propriétaires fonciers sur les meilleures pratiques agroforestières.
- Évaluation des impacts environnementaux de l'exploitation agroforestière et proposition de mesures correctives.
- Rédaction de rapports sur les activités d'exploitation agroforestière, communication avec les parties prenantes.
- Suivi des avancées technologiques et des méthodes innovantes dans le domaine de l'exploitation agroforestière.

Lieux d'exercice :

Organismes gouvernementaux ; des Entreprises privées ; des Coopératives agricoles ; des ONG ; ou des Instituts de recherche agricole.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins de production et des activités saisonnières. Des horaires flexibles peuvent être nécessaires pendant les périodes de pointe.
- En travaillant dans des pépinières et des champs, les techniciens peuvent être exposés à des substances agricoles telles que des pesticides, des fertilisants, et d'autres produits chimiques. Il est important de suivre les protocoles de sécurité appropriés.
- Certains techniciens peuvent être amenés à se déplacer fréquemment pour travailler sur différents sites de production, collaborer avec des agriculteurs, ou participer à des projets spécifiques.



V.3- FICHES METIERS VERTS DU SECTEUR SECONDAIRE

AGENT DE COMPOSTAGE



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 39.00

Autres dénominations :

Opérateur de compostage

Définition :

Un opérateur de compostage est un professionnel spécialisé dans la gestion et la mise en œuvre des opérations de compostage. Le compostage est un processus biologique de décomposition des déchets organiques en un amendement organique appelé compost. L'opérateur de compostage travaille au sein d'installations spécifiques dédiées au traitement des déchets organiques et a pour mission de superviser l'ensemble du processus pour assurer une décomposition efficace et respecter les normes environnementales.

Justification du choix du métier :

Le métier d'opérateur de compostage est considéré comme un «métier vert» en raison de ses implications environnementales positives et de son rôle dans le processus de gestion durable des déchets. En effet, En transformant les déchets organiques en compost, l'opérateur contribue à la diminution du volume de déchets nécessitant un traitement coûteux. Le compost résultant du processus de compostage est un amendement organique riche en nutriments, bénéfique pour les sols agricoles. Cela favorise des pratiques agricoles durables et contribue à la santé des écosystèmes. De plus, le compostage des déchets organiques permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre qui seraient produites lors de la décomposition anaérobie des déchets dans les décharges.

Conditions générales d'exercice :

- **Formation et compétences :** Les opérateurs de compostage doivent avoir une formation adéquate sur les procédures de compostage, les technologies utilisées, les équipements, ainsi que sur les aspects environnementaux et de sécurité.
- **Respect des normes environnementales :** Les opérateurs doivent opérer conformément aux normes environnementales locales, régionales et nationales.
- **Sécurité au travail :** La sécurité au travail est une priorité. Les opérateurs doivent suivre des protocoles de sécurité stricts pour éviter les accidents, utiliser correctement l'équipement de protection individuelle (EPI).
- **Gestion des matériaux :** Les opérateurs sont responsables de la gestion des matériaux entrants, y compris le tri, le mélange, et la préparation des déchets organiques pour le processus de compostage.
- **Surveillance opérationnelle :** Une surveillance régulière du processus de compostage est nécessaire pour garantir des conditions optimales.
- **Utilisation d'équipements :** Les opérateurs doivent être formés à l'utilisation et à la maintenance des équipements spécifiques au compostage.

- **Tests et analyses** : Des tests réguliers et des analyses du compost produit peuvent être nécessaires pour évaluer sa qualité et garantir qu'il répond aux normes établies.
- **Communication et collaboration** : Les opérateurs peuvent être amenés à collaborer avec d'autres professionnels.
- **Gestion des problèmes techniques** : Les opérateurs doivent être en mesure d'identifier et de résoudre rapidement les problèmes techniques qui peuvent survenir pendant le processus de compostage.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation : Pas de niveau spécifique

Formation spécifique :

Environnement, biologie, gestion des déchets, durabilité.

Compétences techniques de base :

- Connaître le processus de compostage
- Avoir des connaissances en Gestion des Déchets, biologie et agronomie
- Savoir utiliser et entretenir les équipements spécifiques au compostage
- Contrôler les paramètres du processus
- Effectuer des tests réguliers pour évaluer la qualité du compost
- Assurer la maintenance préventive des équipements
- Identifier et résoudre rapidement les problèmes techniques liés compostage

Compétences associées :

- Connaissance des normes environnementales
- Sensibilisation à la sécurité
- Communication et collaboration
- Résolution de problèmes
- Gestion du temps

Activités spécifiques :

- Superviser le tri, la réception, et la gestion des matériaux entrants.
- Mélanger et préparer les matériaux compostables de manière appropriée pour créer un environnement propice à la décomposition.
- Opérer et entretenir les équipements de compostage
- Surveiller de près le processus de compostage en contrôlant les paramètres tels que la température, l'humidité, et l'aération.
- Effectuer des tests réguliers pour évaluer la qualité du compost, y compris des analyses de pH, de texture, et de teneur en nutriments.
- Assurer la maintenance préventive des équipements pour garantir leur bon fonctionnement et intervenir en cas de problèmes.
- Surveiller et contrôler les émissions de gaz potentielles, en veillant à ce qu'elles restent dans les limites établies par les normes environnementales.
- Tenir des registres détaillés des opérations, rédiger des rapports, et documenter les activités de compostage.

Lieux d'exercice :

Centres de traitement des déchets ; Sites de valorisation des déchets ; Sites de agricoles.

Conditions particulières de travail :

- **Horaires de travail** : Les horaires de travail peuvent parfois varier en fonction des besoins opérationnels.
- **Exposition aux odeurs et aux gaz** : Travailler dans une unité d'incinération peut entraîner une exposition aux odeurs dégagées par la combustion des déchets.
- **Capacité physique** : Certains aspects du travail peuvent être physiquement exigeants, donc une bonne condition physique peut être nécessaire.

AGENT QUALIFIE TRANSFORMATION PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 10.73

Autres dénominations :

ATPNLF

Définition :

Il ou Elle est un professionnel spécialisé dans la transformation, la conservation et le conditionnement des produits issus de la forêt qui ne proviennent pas du bois. Ces produits comprennent une gamme diversifiée de ressources telles que des plantes, des fruits, des graines, des résines, des huiles, des fibres, des herbes, etc...

Justification du choix du métier :

La transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL) implique généralement des matières premières provenant de la forêt sans affecter de manière significative les arbres eux-mêmes. Cela favorise une utilisation durable des ressources forestières. Par ailleurs, en se concentrant sur les produits non ligneux, cela peut contribuer à la conservation de la biodiversité en minimisant l'impact sur la flore et la faune des forêts. Les agents qualifiés dans ce domaine sont susceptibles de mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement dans la transformation des PFNL, telles que l'utilisation de méthodes de récolte durables et le recyclage des déchets.

Conditions générales d'exercice :

- **Formation et compétences :** Les agents qualifiés en transformation des PFNL doivent avoir une formation spécialisée dans ce domaine
- **Connaissance des PFNL :** Avoir une connaissance approfondie des différents produits forestiers non ligneux, tels que les fruits, les noix, les plantes médicinales, les champignons, le miel, etc.
- **Sensibilité à l'environnement :** Les agents doivent être sensibles aux questions environnementales,
- **Respect des normes de qualité :** Suivre les normes de qualité établies pour la transformation des PFNL,
- **Sécurité alimentaire :** Lorsque les PFNL sont destinés à la consommation humaine, les agents doivent respecter les normes de sécurité alimentaire, garantissant la qualité et l'innocuité des produits.
- **Utilisation d'équipements :** Maîtriser l'utilisation des équipements spécifiques de transformation,
- **Conditions de travail :** Les agents peuvent travailler dans des conditions variées.
- **Coordination avec les acteurs locaux :** En fonction du contexte, les agents peuvent travailler en collaboration avec les parties prenantes locales.
- **Gestion des stocks :** Gérer efficacement les stocks de PFNL pour éviter le gaspillage, en assurant une rotation appropriée des produits et en minimisant les pertes.
- **Marketing et commercialisation :** Participer aux activités de marketing et de commercialisation des produits transformés.

- **Formation continue** : Suivre des formations continues pour rester informé des nouvelles technologies, des innovations dans le domaine de la transformation des PFNL, et des évolutions du marché.
- **Respect des législations et réglementations** : Connaître et respecter les législations et réglementations locales et nationales liées à la transformation des PFNL.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :
CAP

Formation spécifique :

Formation dans le domaine et/ou le produit concerné

Compétences techniques de base :

- Identifier les PFNL
- Connaître les techniques appropriées de récolte des PFNL
- Maîtriser les techniques de transformation des PFNL
- Savoir utiliser les équipements spécialisés
- Avoir des connaissances en gestion des stocks et techniques de conservation

Compétences associées :

- Sécurité alimentaire et qualité des produits
- Gestion des Stocks
- Économie circulaire
- Étude de marché
- Développement durable
- Gestion des coûts de production
- Marketing et commercialisation
- Gestion environnementale
- Commercialisation et marketing
- Communication

Activités spécifiques :

- Collecte et préparation des matières premières issues des PFNL pour la transformation.
- Mise en œuvre des techniques spécifiques de transformation en fonction des produits visés.
- Mise en place de procédures de contrôle qualité tout au long du processus de transformation.
- Recherche et développement de nouveaux produits à partir des PFNL en fonction des tendances du marché.
- Recherche continue d'efficacité et d'innovation pour optimiser les processus de transformation.
- Sélection ou conception d'emballages respectueux de l'environnement pour les produits finis.
- Formation et encadrement du personnel de transformation pour garantir la qualité et la sécurité.
- Coordination des flux logistiques pour l'approvisionnement en matières premières et la distribution des produits finis.
- Application des normes d'étiquetage et de conformité réglementaire pour les produits transformés.
- Représentation de l'entreprise lors de salons et foires pour promouvoir les produits.
- Surveillance des tendances du marché et ajustement de la production en conséquence.
- Rédaction de rapports périodiques sur la performance de la production et des ventes.

Lieux d'exercice :

Les unités de transformation de type semi-industriel ou artisanal lors de la transformation ; de la conservation et du conditionnement.
Les foires ; les marchés ou les points de vente lors de l'approvisionnement ou de la commercialisation.

Conditions particulières de travail :

- Les heures de travail peuvent s'avérer souvent très longues allant éventuellement au-delà de huit (8) heures par jour.
- La disponibilité des PFNL peut être saisonnière.

AGENT TECHNIQUE D'UNITÉ D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGÈRES



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 38.02

Autres dénominations :

Définition :

Un agent technique d'unité d'incinération des ordures ménagères est un professionnel qui travaille au sein d'une installation d'incinération des déchets ménagers. Son rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'unité d'incinération et de s'occuper des tâches techniques liées à ce processus. Ce métier nécessite donc une expertise technique dans le domaine de l'incinération des déchets, ainsi que des compétences en matière de maintenance, de sécurité au travail, et de respect des normes environnementales.

Justification du choix du métier :

L'agent technique contribue à la gestion efficace des déchets solides urbains en supervisant l'incinération des ordures ménagères. Ceci participe à la réduction du volume de déchets et à la minimisation de l'impact environnemental associé à leur accumulation. Certains déchets ménagers peuvent être potentiellement dangereux pour la santé publique et l'environnement. L'incinération contrôlée permet d'éliminer ces déchets de manière sécurisée, réduisant ainsi les risques associés à leur présence dans l'environnement. L'incinération des déchets, lorsque bien gérée, peut contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre en évitant la décomposition anaérobie des déchets dans les décharges, qui produit du méthane, un puissant gaz à effet de serre.

Conditions générales d'exercice :

- **Conformité réglementaire :** Les agents doivent travailler en conformité avec les réglementations locales, nationales et internationales relatives à la gestion des déchets, aux émissions atmosphériques, et à d'autres normes environnementales.
- **Sécurité au travail :** La sécurité au travail est une priorité, étant donné que le travail peut impliquer la manipulation d'équipements lourds, la gestion de déchets potentiellement dangereux, et la proximité avec des installations industrielles. Le respect des protocoles de sécurité est essentiel.
- **Équipements de protection individuelle (EPI) :** Les agents doivent utiliser les équipements de protection individuelle appropriés, tels que des combinaisons, des gants, des masques respiratoires, pour minimiser les risques pour leur santé.
- **Environnement de travail :** Travailler dans une unité d'incinération peut impliquer des conditions environnementales spécifiques, telles que des températures élevées, des odeurs potentielles, et la proximité de machines industrielles. Une tolérance à ces conditions est souvent nécessaire.
- **Responsabilités opérationnelles :** Les agents sont responsables de l'opération quotidienne de l'unité d'incinération, y compris le contrôle des équipements, la gestion des déchets, et le respect des procédures opérationnelles.
- **Entretien et réparations :** Les agents peuvent être appelés à effectuer des opérations de maintenance préventive sur les équipements et à effectuer des réparations mineures en cas de besoin.

- **Collaboration en équipe :** Travailler efficacement en équipe avec d'autres membres du personnel, tels que les ingénieurs, les opérateurs d'équipements, et les responsables de la sécurité.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :
BEPC

Formation spécifique :

Traitement des déchets, la gestion de l'environnement, la mécanique, ou des domaines similaires

Compétences techniques de base :

- Connaître les procédés d'incinération
- Avoir des compétences de base en maintenance préventive pour assurer le bon fonctionnement des équipements
- Identifier les problèmes techniques
- Contrôler les émissions atmosphériques
- Avoir des compétences en gestion des déchets

Compétences associées :

- Sécurité au travail
- Application des normes environnementales
- Mesures d'urgence
- Conformité réglementaire.
- Compétences en maintenance
- Gestion des données
- Collaboration en équipe
- Communication

Activités spécifiques :

- Surveiller en temps réel les processus d'incinération pour garantir le respect des normes de sécurité, des réglementations environnementales, et des procédures opérationnelles.
- Effectuer des contrôles réguliers sur les émissions atmosphériques pour s'assurer qu'elles respectent les normes de qualité de l'air et les réglementations environnementales.
- Coordonner le chargement et le déchargement des déchets dans l'unité d'incinération, en veillant à ce que les procédures de sécurité soient respectées et que les déchets soient incinérés de manière appropriée.
- Effectuer des tâches de maintenance préventive sur les équipements, y compris la lubrification, le remplacement des pièces défectueuses, et l'inspection régulière.
- Identifier et résoudre rapidement les problèmes techniques qui peuvent survenir pendant le processus d'incinération pour minimiser les temps d'arrêt.
- Superviser le tri des matériaux récupérables après l'incinération pour maximiser le potentiel de recyclage.
- Maintenir des registres détaillés des opérations quotidiennes, des volumes de déchets incinérés, des paramètres de fonctionnement, et rédiger des rapports réguliers pour la direction et les organismes de réglementation.
- Participer à la planification et à la mise en œuvre de mesures d'urgence en cas d'incidents ou de situations critiques.
- Participer à l'évaluation des performances de l'unité d'incinération, en identifiant des opportunités d'amélioration continue.

Lieux d'exercice :

Centres de traitement des déchets; Centres de tri des matériaux; Usines d'incinération; Sites de valorisation énergétique; Sites de traitement des déchets dangereux; Sites de valorisation des résidus.

Conditions particulières de travail :

- **Horaires de travail :** Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins opérationnels de l'unité d'incinération. Certains agents peuvent être amenés à travailler par roulement, y compris des quarts de nuit, des week-ends, et des jours fériés.
- **Exposition aux substances dangereuses :** Certains techniciens peuvent être exposés à des substances dangereuses lors du traitement de déchets toxiques ou chimiques.
- **Exposition aux odeurs et aux gaz :** Travailler dans une unité d'incinération peut entraîner une exposition aux odeurs dégagées par la combustion des déchets.
- **Environnement physiquement exigeant :** Les agents peuvent être amenés à travailler dans des environnements physiquement exigeants, tels que des températures élevées générées par les fours d'incinération.

CHEF D'EXPLOITATION D'USINE D'INCINERATION



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.02

Autres dénominations :

Responsable d'exploitation de centre d'incinération

Responsable d'exploitation de station d'incinération

Définition :

Le rôle de Chef d'Exploitation d'une Unité d'Incinération implique la supervision et la gestion des opérations liées au processus d'incinération des déchets. Il joue un rôle crucial dans la gestion responsable des déchets, en veillant à ce que le processus d'incinération soit effectué de manière sûre, conforme aux normes environnementales et efficace.

Justification du choix du métier :

Les activités menées par ces professionnels riment avec la gestion de déchets de manière respectueuse de l'environnement. En incinérant les déchets, le processus réduit le volume des déchets et minimise l'empreinte écologique associée à leur élimination. Certains systèmes d'incinération sont conçus pour récupérer de l'énergie thermique, convertissant ainsi les déchets en source d'énergie, ce qui peut contribuer à la production d'énergie propre. Les chefs d'exploitation veillent à ce que le processus d'incinération soit conforme aux normes environnementales, en contrôlant les émissions pour minimiser les impacts négatifs sur l'air et l'environnement. Sous ce rapport il peut être considéré comme métier vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Compétences en gestion :** Des compétences solides en gestion pour superviser le personnel, coordonner les opérations, gérer les ressources, et assurer le respect des normes de sécurité et environnementales.
- **Conformité réglementaire :** Assurer le respect strict des normes réglementaires et des exigences légales en matière de gestion des déchets et d'exploitation d'incinérateurs.
- **Sécurité et santé au travail :** Garantir la sécurité des employés et la conformité avec les normes de santé et sécurité au travail dans toutes les opérations liées à l'incinération.
- **Maintenance et réparation :** Organiser la maintenance préventive et corrective des équipements d'incinération pour assurer un fonctionnement continu et efficace.
- **Surveillance des émissions :** Mettre en œuvre des systèmes de surveillance des émissions pour s'assurer que les rejets atmosphériques respectent les normes environnementales.
- **Formation du personnel :** Assurer la formation continue du personnel sur les protocoles de sécurité, les procédures opérationnelles et les meilleures pratiques.
- **Gestion des rapports :** Préparer des rapports réguliers sur les opérations, les émissions, la conformité réglementaire et d'autres aspects pertinents pour la direction et les autorités compétentes.
- **Optimisation des opérations :** Chercher des moyens d'optimiser les opérations pour maximiser l'efficacité énergétique et minimiser l'impact environnemental.
- **Gestion des urgences :** Être prêt à gérer les situations d'urgence telles que les incidents opérationnels, les accidents ou les problèmes environnementaux.

- **Suivi des évolutions technologiques** : Restez informé des avancées technologiques dans le domaine de l'incinération et des meilleures pratiques de gestion des déchets.
- **Relations communautaires** : Gérer les relations avec la communauté locale en traitant les préoccupations, en fournissant des informations et en favorisant une communication ouverte.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 4/5 (Master, Ingénieur)

Formation spécifique :

Sciences de l'environnement, Génie thermique, Chimie ou de l'électricité, Gestion des déchets ou dans un domaine similaire.

Compétences techniques de base :

- Connaître les processus d'incinération
- Maîtriser les technologies d'incinération
- Gérer la sécurité et la qualité de l'air
- Connaître la gestion des déchets
- Analyser et évaluer les risques
- Analyser les coûts
- Connaître l'ingénierie des Procédés

Compétences associées :

- Gestion opérationnelle
- Normes environnementales
- Systèmes de contrôle et d'automatisation
- Sécurité Industrielle
- Maintenance des équipements
- Évaluation des émissions
- Gestion des ressources humaines
- Communication avec les autorités
- Analyse des risques

Activités spécifiques :

- Supervision quotidienne des opérations de l'unité d'incinération pour garantir une performance optimale.
- Élaboration de plans opérationnels en fonction des volumes de déchets à traiter.
- Surveillance constante des émissions atmosphériques pour garantir la conformité aux normes.
- Tri et gestion efficace des déchets à incinérer, en collaboration avec les autorités locales.
- Recherche continue d'efficacité dans les processus d'incinération et de contrôle.
- Planification et supervision de la maintenance préventive des équipements.
- Formation et sensibilisation du personnel aux normes de sécurité et aux procédures opérationnelles.
- Mise en place de protocoles d'urgence en cas d'incident ou d'accident.
- Rédaction de rapports réguliers sur les performances de l'unité, les émissions et les initiatives d'amélioration continue.
- Veille à la conformité de l'unité aux réglementations environnementales et à la sécurité.
- Communication transparente avec les parties prenantes, y compris les autorités locales et la communauté.
- Mener des enquêtes en cas d'incidents ou de non-conformités, et proposer des actions correctives.

Lieux d'exercice :

Site d'incinération local; Centrale de traitement des déchets; Installation gouvernementale Entreprise privée ; Centres de gestion des déchets municipaux ; Les hôpitaux ; Les sites de traitement des déchets des Collectivités locales ; Les stations de prévention de la qualité de l'air.

Conditions particulières de travail :

- Les chefs d'exploitation d'unités d'incinération peuvent être soumis à des horaires de travail irréguliers.
- Étant responsable de la gestion des opérations d'incinération, les chefs d'exploitation doivent être prêts à intervenir en cas d'urgences, d'incidents ou de situations critiques nécessitant une action immédiate.

ECO-CONSTRUCTEUR



Domaine: Écoconstruction et efficacité énergétique

Code : 71.01

Autres dénominations :

Définition :

L'éco-constructeur est un professionnel du secteur de la construction qui se spécialise dans la conception et la réalisation de projets de construction respectueux de l'environnement. Ce spécialiste cherche à minimiser l'impact écologique des constructions en utilisant des techniques et des matériaux durables. L'éco-constructeur peut également être impliqué dans la conception de bâtiments à haute efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, la gestion des déchets de construction, et d'autres pratiques visant à promouvoir le développement durable. L'objectif principal de l'éco-constructeur est de créer des structures qui sont à la fois fonctionnelles et respectueuses de l'environnement.

Justification du choix du métier :

Construire des maisons avec des matériaux écologiques tels que des agglos écologiques, des tuiles, des pavés, des claustras, des lambris et des baguettes écologiques présente de nombreux avantages. Ce modèle de construction écologique offre des coûts de construction et des factures de maison plus avantageux. Il contribue également de manière positive sur le plan écologique et agricole.

Cette approche implique l'utilisation de matières premières provenant des agriculteurs locaux, incitant ainsi les paysans à cultiver davantage. Les déchets agricoles, autrefois considérés comme des résidus, deviennent une source de revenus pour les agriculteurs.

En adoptant ce modèle de construction écologique, le métier d'éco-constructeur devient essentiel. Les éco-constructeurs jouent un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre de projets de construction respectueux de l'environnement, favorisant ainsi une approche durable qui bénéficie à la fois à l'économie locale et à l'environnement.

En résumé, le métier d'éco-constructeur est considéré comme vert car il vise à minimiser l'impact négatif de la construction sur l'environnement et à promouvoir des pratiques durables et respectueuses de la planète.

Conditions générales d'exercice :

- **Réglementation locale :** Les éco-constructeurs doivent se conformer aux règlements de construction et aux normes environnementales en vigueur dans la région où ils exercent.
- **Certifications :** Certains éco-constructeurs peuvent être tenus d'obtenir des certifications spécifiques liées à la construction durable, telles que des certifications énergétiques ou environnementales.
- **Partenariats :** Collaborer avec des partenaires locaux, tels que des fournisseurs de matériaux écologiques et des experts en énergie renouvelable, peut être important pour réussir dans ce domaine.
- **Sensibilisation :** Éduquer et sensibiliser les clients potentiels et le public sur les avantages de la construction écologique peut être une partie importante de l'exercice de ce métier.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac +2/ 3 (BTS, DUT, license Pro)

Bac +4/5 (Master, Ingénieur)

Formation spécifique :

Construction, architecture, ingénierie civile ou autres domaines connexes

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en construction durable
- Connaître et choisir des matériaux écologiques
- Avoir des connaissances en efficacité énergétique
- Avoir des connaissances en gestion de l'eau
- Avoir des connaissances conception architecturale
- Avoir des connaissances en conception bioclimatique et énergie renouvelable

Compétences associées :

- Normes et labels environnementaux
- Éco-conception
- Gestion des déchets de construction
- Isolation thermique et acoustique
- Construction basse consommation
- Sensibilisation environnementale

Activités spécifiques :

- Conception de plans architecturaux intégrant des principes écologiques et durables.
- Choix judicieux des matériaux de construction en privilégiant ceux ayant un faible impact environnemental.
- Supervision et coordination des travaux de construction pour assurer le respect des normes écologiques.
- Intégration de solutions énergétiques renouvelables telles que des panneaux solaires photovoltaïques.
- Mise en place de systèmes de récupération et d'économie d'eau, comme les toilettes à faible consommation.
- Utilisation de techniques bioclimatiques pour maximiser l'utilisation des ressources naturelles (soleil, vent, etc.).
- Suivi et évaluation de la performance énergétique des bâtiments après leur construction.
- Formation des artisans et des équipes de construction aux techniques spécifiques de construction écologique.
- Vérification constante de la conformité aux normes environnementales tout au long du processus de construction.
- Consultation étroite avec les clients pour comprendre leurs besoins tout en promouvant des choix durables.
- Communication régulière sur les pratiques écologiques mises en œuvre dans les projets de construction.
- Mise en place de systèmes de tri des déchets sur les chantiers de construction et leur gestion écologique.

Lieux d'exercice :

Bureaux d'architectes et de concepteurs ; Bureaux de consultants en construction durable ; Agences gouvernementales et organismes de certification.

Conditions particulières de travail :

- La gestion efficace du temps est cruciale pour respecter les délais de projet et coordonner les différentes phases de la construction écologique.
- La flexibilité est souvent requise pour s'adapter aux exigences spécifiques des projets et aux éventuels changements dans la planification ou la conception.

MAITRE COMPOSTEUR



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 39.00

Autres dénominations :

Technicien(ne) en compostage

Définition :

Un maître composteur est en effet une personne qualifiée qui se spécialise dans la transformation des déchets organiques en compost, un amendement organique riche en nutriments. Le compost ainsi produit est ensuite utilisé comme engrais biologique pour améliorer la fertilité des sols. Cette pratique contribue à favoriser une agriculture durable, à augmenter la productivité des cultures et à réduire la dépendance aux engrais chimiques.

Le maître composteur supervise ce processus, veille à ce qu'il se déroule de manière appropriée, et s'assure que le compost obtenu est de haute qualité.

Justification du choix du métier :

La croissance rapide de la population et l'urbanisation croissante sont prévues entraîner une augmentation significative des déchets organiques, provenant notamment des ménages, de l'agriculture et de l'agro-industrie. Cette accumulation croissante de déchets ménagers pose des risques potentiels pour la santé, génère des nuisances olfactives et visuelles, et crée des problèmes d'encombrement. En recyclant ces déchets, il est possible de réduire les risques environnementaux, sanitaires et écologiques, tout en contribuant à atténuer les impacts climatiques. De plus, la mise en place d'une véritable économie circulaire axée sur le recyclage des déchets organiques peut non seulement prévenir ces problèmes, mais aussi créer des opportunités de richesse et d'emploi.

Le métier de maître composteur est ainsi considéré comme vert en raison de son impact positif sur la gestion des déchets, la promotion d'une agriculture durable, la préservation des ressources naturelles et la sensibilisation environnementale. Il s'inscrit dans une approche globale visant à promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement et à atténuer les problèmes liés à la gestion des déchets.

Conditions générales d'exercice :

- **Sensibilisation et éducation :** Une partie importante du travail du maître composteur consiste à communiquer avec différents publics, que ce soit en formant des agriculteurs, en éduquant la communauté sur les avantages du compostage, ou en collaborant avec d'autres professionnels du secteur.
- **Suivi des programmes de compostage :** Les maîtres composteurs peuvent être responsables de la mise en œuvre et du suivi des programmes de compostage. Cela peut inclure la gestion des sites de compostage, l'analyse de la qualité du compost produit, et l'ajustement des processus en fonction des besoins.
- **Travail en équipe :** Dans certaines situations, les maîtres composteurs peuvent travailler en collaboration avec d'autres professionnels, tels que des agriculteurs, des ingénieurs agronomes, des responsables de l'environnement, et des travailleurs du secteur des déchets.
- **Respect des normes et réglementations :** Le maître composteur doit être conscient des normes et réglementations en vigueur en matière de compostage et de gestion des déchets. Il doit veiller à ce que les activités de compostage respectent ces règles.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC + 2/3 (BTS, Licence, DUT)

Formation spécifique :

Agriculture, environnement, génie agricole ou autres disciplines connexes
Compostage et gestion des déchets organiques.

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances approfondies du compostage
- Identifier les matériaux compostables
- Avoir des connaissances en biologie et écologie
- Gérer les déchets organiques
- Connaître la chimie du compost
- Gérer les ratios carbone/azote
- Maîtriser les techniques de compostage
- Sélectionner des sites de compostage
- Utiliser les équipements de compostage
- Analyser la qualité du compost
- Planifier la collecte des déchets

Compétences associées :

- Contrôle de la qualité du compost
- Connaissance des matières compostables
- Gestion des odeurs et des insectes
- Éducation environnementale
- Gestion de projets
- Conformité réglementaire
- Communication interpersonnelle

Activités spécifiques :

- Conception et mise en œuvre de plans de compostage adaptés aux besoins de la communauté.
- Organisation de systèmes de collecte et de tri des matières organiques à la source.
- Supervision des installations de compostage, y compris la gestion des tas de compost et des équipements associés.
- Surveillance régulière des tas de compost, ajustement de l'aération et du taux d'humidité pour favoriser la décomposition.
- Réalisation de tests réguliers pour évaluer la qualité du compost en termes de texture, d'odeur et de composition chimique.
- Formation des utilisateurs finaux sur les bonnes pratiques de compostage à domicile.
- Intervention rapide en cas de problèmes tels que des odeurs désagréables, des niveaux d'humidité excessifs ou d'autres complications.
- Création de programmes éducatifs pour les écoles, les entreprises et la communauté sur l'importance du compostage.
- Évaluation des coûts et des avantages économiques et environnementaux des programmes de compostage.
- Rédaction de rapports réguliers sur les volumes de déchets traités, la qualité du compost produit et les impacts environnementaux positifs.
- Collaboration avec des projets de recherche pour améliorer les techniques de compostage et développer des solutions innovantes.

Lieux d'exercice :

Exploitations agricoles ; des entreprises de compostage ; des organismes gouvernementaux ; ou en tant que consultants indépendants.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent être flexibles, surtout dans le cas de projets communautaires ou de petites exploitations. Les périodes de pointe, comme la saison de croissance, peuvent exiger un engagement plus important.
- La manipulation des déchets organiques, le retournement du compost et d'autres tâches peuvent impliquer un certain niveau d'effort physique. Les maîtres composteurs doivent être prêts à effectuer des tâches manuelles et physiques.
- En raison de l'utilisation d'équipements et de la manipulation de déchets organiques, les maîtres composteurs doivent être conscients des mesures de sécurité au travail pour minimiser les risques potentiels.

PRODUCTEUR DE BIOENERGIE



Domaine: Energies renouvelables

Code : 23.33

Autres dénominations :

Définition :

Un producteur de bioénergie est une personne, une entreprise ou une organisation qui est impliquée dans la production et la fourniture d'énergie à partir de sources biologiques et renouvelables. La bioénergie est générée à partir de la biomasse, qui peut inclure diverses formes de matières organiques telles que des déchets agricoles, des résidus forestiers, des cultures énergétiques, des déchets alimentaires, et d'autres matériaux d'origine biologique.

Les producteurs de bioénergie mettent en œuvre différentes technologies pour convertir la biomasse en divers types d'énergie, tels que l'électricité, la chaleur, et les biocarburants. Ces technologies comprennent la combustion, la gazéification, la fermentation, la pyrolyse, et d'autres processus.

L'objectif global de ces producteurs est de fournir une source d'énergie plus durable, réduisant ainsi la dépendance aux combustibles fossiles et contribuant à atténuer les impacts environnementaux associés à la production traditionnelle d'énergie.

Justification du choix du métier :

Le métier de producteur de bioénergie est considéré comme «vert» en raison de plusieurs aspects liés à son impact environnemental positif et à sa contribution à la transition vers des sources d'énergie plus durables. En effet, la bioénergie est généralement produite à partir de ressources renouvelables, telles que la biomasse (déchets agricoles, résidus forestiers, cultures énergétiques). Cela contribue à réduire la dépendance aux combustibles fossiles non renouvelables. En comparaison avec les combustibles fossiles, la production et la combustion de bioénergie génèrent souvent moins d'émissions de gaz à effet de serre, contribuant ainsi à atténuer le changement climatique. Les producteurs de bioénergie peuvent utiliser des déchets agricoles, forestiers ou d'autres déchets organiques comme matières premières. Cela permet de valoriser des ressources locales tout en réduisant la quantité de déchets envoyée en décharge.

Conditions générales d'exercice :

- **Cadre réglementaire :** Les producteurs de bioénergie doivent se conformer aux lois et réglementations en matière d'énergie et d'environnement en Côte d'Ivoire et au niveau international.
- **Politiques énergétiques :** Les politiques gouvernementales en matière d'énergie renouvelable et de bioénergie peuvent influencer les conditions d'exercice.
- **Partenariats et financements :** Les producteurs de bioénergie peuvent bénéficier de partenariats avec des acteurs locaux, des investisseurs étrangers ou des institutions financières pour soutenir leurs projets.
- **Accès aux matières premières :** La disponibilité et l'accès aux matières premières nécessaires à la production de bioénergie, telles que la biomasse, peuvent influencer les conditions d'exercice.
- **Réseau électrique :** L'intégration de la bioénergie dans le réseau électrique national peut être un aspect important des conditions d'exercice.

- **Durabilité environnementale** : Les producteurs de bioénergie peuvent être soumis à des exigences liées à la durabilité environnementale, telles que la gestion responsable de la biomasse, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et d'autres pratiques respectueuses de l'environnement.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac +2/ 3 (BTS, DUT, licence Pro)

Bac +4/5 (Master, Ingénieur)

Formation spécifique :

Energie renouvelable, Ingénierie environnementale, Agronomie, ou autres disciplines connexes.

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en ingénierie des procédés
- Avoir des connaissances en techniques et technologies de conversion d'énergie
- Avoir des connaissances en gestion de la biomasse
- Avoir des connaissances en évaluation des ressources
- Avoir des connaissances en énergie renouvelable et durabilité
- Avoir des connaissances en automatisation et contrôle des procédés

Compétences associées :

- Connaissance des Bioénergies
- Gestion des Ressources Naturelles
- Études d'Impact Environnemental
- Gestion de Projets
- Maintenance des Équipements
- Évaluation des Performances

Activités spécifiques :

- Cultivation ou récolte de matières premières renouvelables utilisées dans la production de bioénergie.
- Mise en œuvre de processus de transformation de la biomasse en énergie, tels que la gazéification ou la combustion.
- Exploitation d'installations de production de biogaz à partir de déchets organiques.
- Fabrication de biocarburant à partir de matières premières telles que l'huile végétale.
- Supervision des opérations quotidiennes des installations de production de bioénergie.
- Recherche constante d'efficacité et d'innovation pour optimiser les processus de production.
- Mise en place de protocoles de contrôle qualité pour garantir la conformité aux normes.
- Sensibilisation de la communauté aux avantages environnementaux et énergétiques de la bioénergie.
- Conception et mise en œuvre de projets de production de bioénergie durables et respectueux de l'environnement.
- Évaluation périodique de l'impact environnemental de la production de bioénergie.
- Veille technologique pour rester informé des avancées dans le domaine de la bioénergie.
- Rédaction de rapports périodiques sur les performances de production, les économies d'énergie réalisées et les bénéfices environnementaux.

Lieux d'exercice :

Industrie de l'énergie ; les exploitations agricoles ; les installations de traitement des déchets ; et d'autres domaines liés à la production d'énergie renouvelable.

Conditions particulières de travail :

- Les opérations dans le secteur de la bioénergie peuvent nécessiter des horaires de travail flexibles pour assurer une production continue. Cela peut inclure des quarts de travail en rotation, en particulier pour les installations fonctionnant 24 heures sur 24.
- En raison de la nature des opérations industrielles, les producteurs de bioénergie doivent accorder une attention particulière à la santé et à la sécurité au travail. Cela peut inclure des protocoles de sécurité stricts et la formation du personnel.

PRODUCTEURS DE FOYERS AMELIORES



Domaine: Écoconstruction et efficacité énergétique

Code : 25.20

Autres dénominations :

Définition :

Un producteur de foyers améliorés est une personne qui est impliquée dans la conception, la fabrication et la distribution de dispositifs de cuisson plus efficaces et propres par rapport aux foyers traditionnels. Ils sont conçus pour réduire la consommation de combustibles, améliorer l'efficacité énergétique, et diminuer les émissions de fumée nocive.

Le rôle du producteur de foyers améliorés peut inclure la recherche et le développement de nouveaux modèles de foyers, la fabrication ou l'assemblage de ces dispositifs, la mise en place de programmes de sensibilisation pour promouvoir leur utilisation, ainsi que la distribution et la vente de ces foyers auprès des communautés locales. L'objectif global est de proposer des solutions de cuisson plus durables sur le plan environnemental et de contribuer à la réduction des impacts négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement associés à l'utilisation de foyers traditionnels.

Justification du choix du métier :

La demande croissante de charbon de bois et de bois de chauffe, principalement due à l'inefficacité énergétique des équipements de cuisson, a des répercussions négatives sur l'environnement, en contribuant à la déforestation et au changement climatique. Encourager l'adoption de foyers améliorés émerge comme une solution viable pour améliorer l'efficacité énergétique dans le processus de cuisson, réduire l'impact sur les forêts, et simultanément créer des opportunités d'emploi. Les foyers améliorés sont conçus pour brûler de manière plus efficace et propre que les foyers traditionnels. En réduisant les émissions de polluants tels que le monoxyde de carbone, les particules fines et les émanations nocives, les producteurs de foyers améliorés contribuent à améliorer la qualité de l'air intérieur et à réduire l'impact négatif sur la santé respiratoire.

Le métier de producteur de foyers améliorés est donc considéré comme vert en raison de ses impacts positifs sur l'environnement, la santé humaine et le bien-être économique, alignant ainsi ses activités avec les principes du développement.

Conditions générales d'exercice :

- **Conformité aux réglementations :** Les producteurs de foyers améliorés devraient se conformer aux réglementations nationales et locales en matière de fabrication, de distribution et de vente d'équipements de cuisson.
- **Partenariats avec des organisations :** Les producteurs de foyers améliorés peuvent bénéficier de partenariats avec des organisations non gouvernementales (ONG), des agences de développement ou d'autres acteurs du secteur de l'énergie propre pour renforcer leurs activités.
- **Accès aux ressources :** L'accès à des ressources telles que des matières premières durables, des installations de production efficaces et une main-d'œuvre qualifiée peut influencer la rentabilité et la durabilité des opérations.
- **Éducation et sensibilisation :** Les conditions d'exercice peuvent être améliorées par des programmes éducatifs et des initiatives de sensibilisation visant à informer les communautés sur les avantages des foyers améliorés et à encourager leur adoption.

- **Marché et demande** : La demande du marché pour des foyers améliorés peut jouer un rôle crucial. Des conditions favorables sur le marché, telles qu'une demande croissante de solutions de cuisson durables, peuvent stimuler le succès des producteurs de foyers améliorés.
- **Adaptabilité** : Étant donné que les conditions locales, les matériaux disponibles et les besoins des utilisateurs peuvent varier, les producteurs doivent être capables de s'adapter et d'innover en fonction du contexte.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac +2/ 3 (BTS, DUT, license Pro)

Bac +4/5 (Master, Ingénieur)

Formation spécifique :

- Conception, fabrication et amélioration des foyers de cuisson
- Efficacité énergétique et normes environnementales

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances techniques en conception des foyers améliorés
- Connaître et sélectionner les matériaux durables
- Avoir des connaissances en ingénierie des procédés
- Avoir des notions en design ergonomique
- Fais des tests et évaluation des prototype
- Optimiser la performance des foyers

Compétences associées :

- Normes de sécurité et de qualité
- Évaluation des besoins locaux
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Éducation et sensibilisation
- Collaboration avec les partenaires
- Gestion de projet
- Communication et sensibilisation

Activités spécifiques :

- Conception initiale des foyers améliorés, suivi du prototypage et des tests.
- Réalisation de tests de performance pour évaluer l'efficacité énergétique et la réduction des émissions.
- Mise en place de processus de production en série tout en maintenant des normes élevées de qualité.
- Établissement de protocoles de contrôle qualité pour garantir la conformité des foyers améliorés.
- Formation des artisans locaux sur les techniques de fabrication et d'installation des foyers.
- Coordination de la distribution et de l'installation des foyers améliorés dans les communautés cibles.
- Mise en place de systèmes de suivi pour évaluer l'adoption et l'utilisation correcte des foyers.
- Mise en place de mécanismes pour la réparation et la maintenance des foyers en cas de besoin.
- Organisation de sessions éducatives pour sensibiliser les communautés à l'importance des foyers améliorés.
- Mise en place de mécanismes pour recueillir les commentaires des utilisateurs et améliorer continuellement les conceptions.
- Évaluation de l'impact social des foyers améliorés sur la santé, l'environnement et les conditions de vie.
- Rédaction de rapports réguliers sur la production, la distribution, l'impact et les améliorations apportées aux foyers.

Lieux d'exercice :

Industrie de l'énergie ; les exploitations agricoles ; les installations de traitement des déchets ; et d'autres domaines liés à la production d'énergie renouvelable.

Conditions particulières de travail :

- Les opérations dans le secteur de la bioénergie peuvent nécessiter des horaires de travail flexibles pour assurer une production continue.
- La fabrication de foyers améliorés peut impliquer des tâches physiques, telles que la manipulation de matériaux, la découpe, la soudure ou d'autres processus de fabrication. Les conditions physiques de travail peuvent varier en fonction des méthodes de production et de la technologie utilisée.
- En raison de la nature des opérations industrielles, les producteurs de foyers améliorés doivent accorder une attention particulière à la santé et à la sécurité au travail. Cela peut inclure des protocoles de sécurité stricts et la formation du personnel.

RECYCLEUR DECHETS SOLIDES URBAINS



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 70.03

Autres dénominations :

Agent de collecte et de valorisation de déchets recyclables

Définition :

Le recycleur, également désigné sous le nom d'agent de collecte et de valorisation de déchets recyclables, a pour mission de collecter et de trier de manière qualitative et quantitative les déchets solides urbains, en particulier à partir des sites de décharge. Ce tri est réalisé en tenant compte des débouchés potentiels auprès de revendeurs professionnels, facilitant ainsi leur commercialisation. Bien que le métier de recycleur ait souvent été associé à des collecteurs, ferrailleurs ou chiffonniers travaillant de manière individuelle, il évolue de plus en plus vers une pratique à l'échelle industrielle, exigeant des compétences techniques et commerciales. Certains recycleurs peuvent également agir en tant que revendeurs d'objets et d'articles recyclés.

Justification du choix du métier :

Le métier de recycleur de déchets solides urbains joue un rôle essentiel dans la gestion durable des déchets et a des impacts positifs sur l'environnement. Il est un acteur clé de la transition vers une économie plus verte et circulaire en contribuant activement à la réduction des déchets, à la préservation des ressources et à la lutte contre les problèmes environnementaux. Sous ce rapport, il est considéré comme un métier vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Utilisation d'équipements de Tri :** L'utilisation d'équipements de tri manuels ou automatisés peut faire partie du travail, en fonction du niveau de technologie des installations.
- **Sensibilisation et éducation :** Les recycleurs peuvent être impliqués dans des activités de sensibilisation et d'éducation pour encourager les citoyens à trier leurs déchets et à adopter des pratiques plus durables.
- **Respect des normes de sécurité :** Travailler avec des déchets peut présenter des risques, et les recycleurs doivent respecter les normes de sécurité pour éviter les blessures et les maladies professionnelles.
- **Coordination avec les autorités locales :** Les recycleurs peuvent être amenés à coordonner leurs activités avec les autorités locales, les services municipaux de gestion des déchets, et d'autres parties prenantes.
- **Partenariats avec l'industrie du recyclage :** Certains recycleurs travaillent en partenariat avec des entreprises de recyclage, contribuant ainsi à la chaîne de valeur du recyclage.
- **Réglementations environnementales :** La conformité aux réglementations environnementales et aux normes de recyclage est essentielle dans le cadre de leur travail.
- **Évolutions technologiques :** La familiarité avec les nouvelles technologies liées au recyclage et à la gestion des déchets peut être nécessaire pour améliorer l'efficacité des opérations.
- **Formation continue :** La formation continue peut être nécessaire pour rester informé des avancées dans le domaine du recyclage et pour développer de nouvelles compétences.
- **Gestion des relations avec la communauté :** Les recycleurs peuvent interagir régulièrement avec la communauté locale, recevoir des retours d'information, et s'assurer que les services de gestion des déchets répondent aux besoins de la population.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Sans condition d'accès

Formation spécifique :

Apprentissage auprès de centres de décharge et de tri, d'ateliers d'artisans.

Compétences techniques de base :

- Connaître les matériaux recyclables et la catégorisation des déchets
- Avoir des connaissances en tri et séparation
- Avoir des connaissances et économie circulaire
- Savoir utiliser les équipements
- Gérer les installations de recyclage
- Avoir des connaissances en optimisation des processus
- Gérer les déchets dangereux

Compétences associées :

- Normes environnementales
- Logistique des déchets
- Évaluation de la valeur marchande
- Sensibilisation communautaire
- Maintenance de base
- Gestion des risques et de la sécurité
- Compétences commerciales
- Suivi des tendances du marché
- Innovation
- Communication et négociation

Activités spécifiques :

- Organisation de la collecte efficace des déchets solides urbains dans les zones désignées.
- Mise en place de postes de tri sur le terrain pour séparer les matériaux recyclables des déchets non recyclables.
- Coordination du transport des matériaux recyclables vers les installations de recyclage.
- Utilisation et supervision des machines de recyclage pour traiter les matériaux collectés.
- Établissement de procédures de contrôle qualité pour garantir la pureté des matériaux recyclables.
- Négociation avec les acheteurs de matériaux recyclables pour obtenir des conditions favorables.
- Organisation de programmes éducatifs pour sensibiliser la communauté aux bienfaits du recyclage.
- Installation de points de collecte communautaires pour encourager le tri à la source.
- Gestion appropriée des déchets dangereux conformément aux normes réglementaires.
- Rédaction de rapports périodiques sur les quantités de déchets collectées, recyclées et les impacts environnementaux positifs.
- Recherche d'innovations et d'améliorations continues dans les processus de recyclage.
- Collaboration avec les autorités locales pour assurer une gestion intégrée des déchets solides urbains.

Lieux d'exercice :

Sites de déversement de déchets ; décharges ; etc...

Conditions particulières de travail :

- L'activité nécessite des déplacements dans un environnement exposé aux poussières, aux odeurs, aux bruits et à la chaleur.
- Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

RECYCLEUR(EUSE) ET REVENDEUR(EUSE) DE PRODUITS RECYCLÉS



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.00

Autres dénominations :

Récupéra(teur) (trice) de déchets

Définition :

C'est un professionnel qui analyse la qualité et la quantité des matériaux et objets issus de la collecte sélective. Il recherche des opportunités auprès des entreprises ou des particuliers pour assurer le recyclage direct de ces matériaux afin de les utiliser par la suite comme matière première, ou les réintroduire dans les circuits de consommation.

Justification du choix du métier :

Le métier de recycleur(euse) et revendeur(euse) de produits recyclés peut être considéré comme un métier vert pour plusieurs raisons liées à son impact positif sur l'environnement et à sa contribution à la gestion durable des déchets. Il s'aligne avec les principes du développement durable en favorisant la réutilisation des matériaux, la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles.

Conditions générales d'exercice :

- **Connaissance des marchés de recyclage :** Familiarité avec les marchés de recyclage locaux et internationaux pour comprendre la demande et la valeur des matériaux recyclés.
- **Logistique de collecte :** Organisation de la logistique de collecte, y compris la planification des itinéraires, la gestion des camions de collecte et l'optimisation des trajets.
- **Respect des réglementations :** Connaissance et respect des réglementations locales et nationales relatives au recyclage des déchets, y compris les normes de tri et de qualité des matériaux recyclables.
- **Relation avec les fournisseurs :** Établissement de relations avec les fournisseurs de déchets, tels que les entreprises, les municipalités, les centres de tri, pour assurer un approvisionnement constant en matériaux recyclables.
- **Gestion des inventaires :** Suivi des niveaux d'inventaire, des quantités de matériaux recyclés collectées et disponibles pour la vente.
- **Économie circulaire :** Promotion de l'économie circulaire en réduisant les déchets, en réutilisant les matériaux et en favorisant le recyclage.
- **Gestion des coûts :** Gestion des coûts liés à la collecte, au tri, au stockage et au transport des matériaux recyclés.
- **Éducation environnementale :** Sensibilisation à l'environnement et éducation du public sur les avantages du recyclage et de la gestion durable des déchets.
- **Innovation et technologies :** Intégration d'innovations et de technologies pour améliorer l'efficacité des opérations, telles que les systèmes de suivi des déchets.
- **Formation continue :** Formation continue pour rester informé des nouvelles technologies, des réglementations et des meilleures pratiques dans le domaine du recyclage.
- **Contribution à la durabilité :** Participation à des initiatives de durabilité, telles que la réduction des émissions de carbone et l'amélioration des processus de recyclage.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Sans condition d'accès

Formation spécifique :

Apprentissage auprès de centres de décharge et de tri, d'ateliers d'artisans

Compétences techniques de base :

- Connaître les matériaux recyclables et la catégorisation des déchets
- Avoir des connaissances en tri et séparation
- Avoir des connaissances et économie circulaire
- Savoir utiliser les équipements pour le recyclage
- Connaître les marchés de recyclage
- Savoir manipuler les équipements de collecte
- Maîtrise des techniques de négociation et vente
- Évaluer les coûts
- Gérer les Déchets Dangereux
- Gérer les installations de recyclage
- Avoir des connaissances en optimisation des processus

Compétences associées :

- Évaluation commerciale
- Stockage et gestion des inventaires
- Durabilité et économie circulaire
- Optimisation des processus
- Sensibilisation et communication
- Normes de qualité
- Gestion financière
- Respect des réglementations

Activités spécifiques :

- Organisation de la collecte des matériaux recyclables auprès de particuliers, d'entreprises et de points de collecte.
- Tri des matériaux collectés en fonction de leur type et de leur qualité, et préparation pour la revente.
- Recherche et identification des marchés potentiels pour les différents types de matériaux recyclables.
- Négociation avec les acheteurs, y compris les industries de recyclage et les entreprises utilisant des matériaux recyclés.
- Coordination du transport des matériaux recyclés vers les points de vente.
- Établissement de relations solides avec les fournisseurs de matériaux recyclables, y compris les collecteurs de déchets.
- Organisation d'activités de sensibilisation pour encourager le recyclage et promouvoir l'importance de la chaîne de valeur du recyclage.
- Mise en place de procédures de contrôle de la qualité pour garantir la conformité des matériaux recyclés.
- Tenue d'une comptabilité rigoureuse et gestion des finances pour assurer la viabilité économique de l'activité.
- Surveillance des tendances du marché et adaptation des activités en conséquence.
- Rédaction de rapports réguliers sur les volumes de matériaux collectés, recyclés et vendus, ainsi que sur les bénéfices environnementaux générés.

Lieux d'exercice :

Centres de Tri ; Sites de collecte ; Plateformes de traitement des déchets ; Marchés de gros ou de recyclage ; Centres de valorisation.

Conditions particulières de travail :

- L'emploi-métier s'exerce généralement aux horaires habituels de travail : même si en période de tension de la demande des heures supplémentaires sont récurrentes.
- Interventions en dehors des bureaux sont fréquemment requises.
- Le travail peut être physiquement exigeant, notamment la manipulation de charges lourdes, le tri manuel de déchets, et la nécessité de travailler en extérieur.

TECHNICIEN(NE) FABRICANT(E) DE BRIQUES ECOLOGIQUES



Domaine: Écoconstruction et efficacité énergétique

Code : 43.02

Autres dénominations :

Technicien(ne) fabricant(e) de Briques en Terre Compactée (BTC)

Technicien(ne) fabricant(e) de Briques à partir de Déchets Plastiques (BDP)

Eco-constructeur

Définition :

Le technicien fabricant de briques écologiques (BTC, BDP, Etc...) est un professionnel spécialisé dans la production de briques à partir de terre crue compactée, de déchet plastique, ou bien d'autres intrants écologiques. Ce processus de fabrication peut être réalisé de manière manuelle ou à l'aide de machines spécialisées.

Les briques écologiques sont souvent utilisées dans des projets de construction durable en raison de leur faible coût, de leur disponibilité locale, et de leur faible impact environnemental. Le technicien fabricant de briques écologiques contribue ainsi à la promotion de pratiques de construction écologiques et respectueuses de l'environnement.

Justification du choix du métier :

Le métier de technicien fabricant de briques écologiques est considéré comme «vert» en raison de plusieurs aspects liés à la durabilité et à la réduction de l'impact environnemental. La fabrication de briques écologiques utilise principalement des matériaux naturels et renouvelables ou contribuant à réduire les déchets urbains, souvent disponibles localement. Cela réduit la dépendance aux matériaux de construction plus traditionnels et énergivores. Comparé à la fabrication de briques cuites au four, la production de briques écologiques (BTC ou BDP) émet généralement moins de dioxyde de carbone (CO₂). Les briques cuites au four nécessitent une cuisson à des températures élevées, ce qui entraîne des émissions significatives de CO₂.

En utilisant la terre ou les déchets plastiques comme matériaux principaux, la fabrication de briques écologiques peut contribuer à réduire la demande de bois de construction, aidant ainsi à prévenir la déforestation.

Ce métier est fortement engagé en faveur de pratiques de construction durables.

Conditions générales d'exercice :

- **Santé et sécurité :** Les conditions d'exercice incluent probablement des normes strictes en matière de santé et de sécurité au travail. Les techniciens doivent être formés et équipés pour travailler en toute sécurité, en particulier lors de l'utilisation d'équipements de compactage et dans des environnements où des matériaux de construction sont manipulés.
- **Respect des normes environnementales :** La fabrication de briques en terre compactée est souvent associée à des pratiques de construction durable. Les techniciens doivent donc s'assurer de respecter les normes environnementales en vigueur pour minimiser l'impact sur l'environnement.
- **Autorisations et permis :** Certains types d'activités liées à la fabrication de briques en terre compactée peuvent nécessiter des autorisations ou des permis spécifiques délivrés par les autorités locales ou nationales.
- **Conditions de travail :** Les techniciens peuvent travailler dans des environnements extérieurs où la production de briques a lieu, ce qui peut les exposer aux conditions climatiques locales. Ils peuvent également être amenés à travailler avec des machines et des équipements spécialisés.

- **Collaboration avec d'autres professionnels** : Selon la taille de l'entreprise, les techniciens peuvent être appelés à collaborer avec d'autres professionnels du secteur de la construction durable, tels que des ingénieurs en génie civil, des architectes, ou d'autres acteurs impliqués dans des projets de construction écologique.
- **Formation continue** : Les techniciens peuvent être encouragés à participer à des programmes de formation continue pour rester informés sur les nouvelles technologies, les meilleures pratiques, et les évolutions dans le domaine de la construction durable.
- **Conditions contractuelles** : Les conditions spécifiques du contrat de travail, y compris la rémunération, les avantages sociaux, les horaires de travail, et d'autres aspects, peuvent varier en fonction de l'employeur.
- **Adaptabilité** : Être capable de s'adapter aux évolutions dans les technologies et les méthodes de fabrication de briques en terre compactée.
- **Connaissance des normes de construction** : Avoir une connaissance des normes de construction en vigueur, en particulier celles liées à l'utilisation de matériaux alternatifs comme les briques en terre compactée.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC / BT

Formation spécifique :

Construction durable, fabrication de briques écologiques, ou autres domaines connexes

Compétences techniques de base :

- Connaître les matériaux utilisés dans la production de briques écologiques
- Avoir des connaissances en géotechnique
- Connaître les techniques de compactage
- Avoir des connaissances en formage des briques
- Avoir des connaissances en séchage et en durcissement
- Avoir des connaissances en contrôle de la qualité

Compétences associées :

- Conception de moules
- Normes de qualité
- Gestion des ressources
- Sécurité au travail
- Innovation et recherche

Activités spécifiques :

- Analyse des propriétés des sols pour déterminer leur composition et leur aptitude à la fabrication de briques.
- Préparation des sols en fonction des spécifications nécessaires à la production de briques.
- Utilisation de techniques de compactage pour former des briques solides et durables.
- Remplissage soigneux des moules avec le sol préparé pour assurer une forme et une compacité uniformes.
- Application de pression sur les sols dans les moules pour compacter davantage et former les briques.
- Démoulage délicat des briques compactées, en veillant à prévenir les dommages.
- Mise en place de procédures de séchage contrôlé pour éviter la formation de fissures pendant le séchage.
- Réalisation de contrôles qualité sur les briques pour garantir leur conformité aux normes établies.
- Stockage adéquat des briques après le séchage pour les préserver des intempéries.
- Formation du personnel sur les bonnes pratiques de fabrication, la sécurité et la qualité des briques.
- Tenue de documents détaillés sur les procédés de fabrication et rédaction de rapports sur la production.
- Participation à des initiatives de promotion des BTC et BDP et sensibilisation aux avantages de cette technique de construction.

Lieux d'exercice :

Entreprises ; Secteur du génie civil ; Cabinets d'études et conseils ; Collectivités territoriales ; ONG ; Chantiers de construction ; Services étatiques ; sa propre entreprise.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins de production. Certains techniciens peuvent être amenés à travailler par quarts, pendant la nuit, ou à des heures irrégulières, en particulier dans les installations de production fonctionnant 24 heures sur 24.
- Le travail peut impliquer la manipulation fréquente de matériaux de construction tels que la terre crue, le sable, la chaux, et d'autres additifs. Cela peut nécessiter une force physique et une capacité à travailler de manière sécurisée avec des matériaux potentiellement lourds.
- Les techniciens travaillant en extérieur peuvent être exposés aux conditions météorologiques, y compris la chaleur, le froid, la pluie, ou le soleil. Des mesures de sécurité appropriées doivent être prises pour minimiser les risques liés à ces conditions.

TECHNICIEN FABRICANT DE CHARBON BIOLOGIQUE / (BRIQUETTES COMBUSTIBLES A PARTIR DES DECHETS DE BIOMASSE)



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 43.02

Autres dénominations :
Briqueteur Bio

Définition :

Un technicien fabricant de charbon biologique est un professionnel spécialisé dans la production de charbon à partir de sources de biomasse renouvelables et durables. Ce métier implique l'utilisation de diverses matières premières organiques telles que des déchets agricoles, des résidus de bois, des coques de noix de coco ou d'autres biomasses pour créer un charbon biologique. Le travail du technicien fabricant de charbon biologique s'inscrit dans une perspective de durabilité en utilisant des sources renouvelables, en réduisant les déchets, et en contribuant à la production d'une forme d'énergie plus respectueuse de l'environnement.

Justification du choix du métier :

Ce métier est orienté vers des pratiques écologiques et durables. En effet, la fabrication de charbon biologique implique généralement l'utilisation de biomasse, telle que des déchets agricoles, des résidus de bois ou d'autres matières organiques. Cette approche contribue à la valorisation des déchets organiques et à la réduction de la dépendance aux sources non renouvelables. La production de charbon biologique est généralement associée à des émissions de carbone nettement inférieures par rapport au charbon traditionnel. La combustion de biomasse libère du dioxyde de carbone, mais la quantité émise est compensée par la croissance des plantes qui ont absorbé du dioxyde de carbone lors de leur croissance.

Par ailleurs, l'utilisation de résidus de bois issus de forêts gérées de manière durable contribue à la préservation des écosystèmes forestiers. Cela encourage des pratiques de récolte responsables et une gestion durable des ressources forestières.

De plus, l'utilisation de résidus de bois issus de forêts gérées de manière durable contribue à la préservation des écosystèmes forestiers. Cela encourage des pratiques de récolte responsables et une gestion durable des ressources forestières. Sous ce rapport, le métier de « Technicien(ne) Fabricant(e) de Charbon Biologique / Briquettes Combustibles à partir de Déchets de Biomasse » est classé parmi les métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Respect des normes environnementales :** En tant que professionnels œuvrant dans le secteur écologique, les techniciens doivent se conformer aux normes environnementales en vigueur en Côte d'Ivoire.
- **Sécurité au travail :** Les techniciens doivent respecter les normes de sécurité au travail pour minimiser les risques liés à la manipulation de la biomasse, aux procédés de production, et à l'utilisation d'équipements spécialisés.
- **Autorisations et permis :** Certains types d'entreprises de production de charbon peuvent nécessiter des autorisations ou des permis spécifiques délivrés par les autorités compétentes en Côte d'Ivoire.
- **Conditions de travail :** Les conditions de travail peuvent varier en fonction de la nature de l'entreprise.
- **Collaboration avec d'autres professionnels :** Selon la taille de l'entreprise, les techniciens peuvent être amenés à collaborer avec d'autres professionnels.
- **Formation continue :** Comme dans de nombreux domaines, la formation continue peut être encouragée pour permettre aux techniciens de rester informés sur les nouvelles technologies, les meilleures pratiques, et les évolutions dans le domaine de la production de charbon écologique.

- **Impacts sociaux :** Certains employeurs peuvent être attentifs aux impacts sociaux de la production de charbon écologique, comme la création d'emplois locaux et la participation aux initiatives de développement durable.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC / BT

Formation spécifique :

Fabrication de charbon écologique, de la biomasse, ou des procédés de pyrolyse.

Compétences techniques de base :

- Connaître les matières premières
- Connaître les procédés de carbonisation
- Avoir des connaissances en techniques de carbonisation
- Avoir des connaissances en contrôle de la qualité
- Avoir des connaissances en gestion des déchets
- Avoir des connaissances en techniques de séchage

Compétences associées :

- Connaissance des matériaux
- Énergie renouvelable
- Gestion des ressources naturelles
- Techniques de séchage
- Normes environnementales
- Sécurité au travail
- Marketing vert

Activités spécifiques :

- Gestion de l'approvisionnement en biomasse durable pour la production de charbon.
- Préparation des matières premières en effectuant des opérations telles que le tri, le broyage et le séchage.
- Mise en œuvre des processus de carbonisation, en utilisant des technologies respectueuses de l'environnement.
- Application de techniques de séchage contrôlé pour obtenir un taux d'humidité optimal dans les matières premières.
- Réalisation de contrôles qualité tout au long du processus pour assurer la conformité aux normes établies.
- Intégration d'énergies renouvelables comme source d'énergie pour le processus de fabrication.
- Mise en place de dispositifs de contrôle des émissions pour minimiser l'impact environnemental.
- Conditionnement du charbon écologique fini et gestion appropriée du stockage.
- Développement de stratégies de promotion et de commercialisation mettant en avant les avantages écologiques du charbon produit.
- Formation du personnel sur les meilleures pratiques de fabrication, la sécurité et les enjeux environnementaux.
- Rédaction de rapports sur les volumes de production, les analyses qualité et les initiatives environnementales.
- Participation à des projets de recherche pour améliorer les procédés de fabrication et explorer de nouvelles sources de biomasse durable.

Lieux d'exercice :

Entreprises ; Secteur du génie civil ; Cabinets d'études et conseils ; Collectivités territoriales ; ONG ; Chantiers de construction ; Services étatiques ; sa propre entreprise.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins de production. Certains techniciens peuvent être amenés à travailler par quarts, pendant la nuit, ou à des heures irrégulières, en particulier dans les installations de production fonctionnant 24 heures sur 24.
- En raison de la manipulation de la biomasse et de l'opération d'équipements, les techniciens doivent respecter strictement les protocoles de sécurité au travail pour éviter les accidents et les risques pour la santé.
- Ce métier peut impliquer un travail physique et la nécessité de respecter des protocoles de sécurité.

TECHNICIEN(NE) FABRICATION SECHOIRS SOLAIRES



Domaine: Énergies renouvelables

Code : 32.12

Autres dénominations :

Technicien en systèmes de séchage solaire

Définition :

Le technicien en fabrication de séchoirs solaires est un professionnel spécialisé dans la conception, la construction et l'installation de séchoirs utilisant l'énergie solaire pour le processus de séchage. Leur rôle consiste à développer des systèmes de séchage solaire efficaces et durables, souvent utilisés dans divers secteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie agricole, la production de produits pharmaceutiques, et d'autres industries nécessitant le séchage de produits ou de matériaux.

Ce dernier joue un rôle important dans la promotion de l'énergie solaire et du développement durable en concevant, construisant et maintenant des systèmes de séchage utilisant cette source d'énergie renouvelable.

Justification du choix du métier :

Le métier implique l'utilisation de l'énergie solaire pour des processus industriels, en particulier le séchage. Les séchoirs solaires favorisent des pratiques de séchage durables et écologiques, réduisant ainsi l'empreinte environnementale de l'industrie du séchage par rapport aux méthodes traditionnelles qui pourraient utiliser des combustibles fossiles. Les séchoirs solaires sont conçus pour être efficaces sur le plan énergétique, utilisant l'énergie solaire de manière optimale pour le processus de séchage, ce qui réduit les pertes énergétiques par rapport à d'autres méthodes.

Dans certaines régions, le séchage traditionnel peut impliquer l'utilisation de bois comme source de chaleur. L'utilisation de séchoirs solaires contribue à la réduction de la demande de bois de chauffage, contribuant ainsi à prévenir la déforestation.

Ainsi, le métier de technicien en fabrication de séchoirs solaires est considéré comme vert en raison de son engagement envers l'utilisation d'une source d'énergie renouvelable, de la réduction des émissions de CO₂ et de son impact positif sur la durabilité et l'efficacité énergétique des processus de séchage industriels.

Conditions générales d'exercice :

- **Respect des normes environnementales :** En raison de la nature verte de ce métier, les techniciens doivent être conscients et respecter les normes environnementales en vigueur en Côte d'Ivoire
- **Coordination avec les clients :** Les techniciens peuvent être amenés à collaborer étroitement avec les clients pour comprendre leurs besoins spécifiques et adapter les séchoirs solaires en conséquence.
- **Évolution technologique :** Les techniciens doivent rester à jour sur les dernières avancées technologiques dans le domaine de l'énergie solaire et de la fabrication de séchoirs.
- **Conditions de travail :** Les techniciens peuvent travailler en extérieur sur des sites de construction ou en intérieur dans des ateliers de fabrication. Ils peuvent être exposés aux conditions climatiques locales, selon le lieu de travail.
- **Santé et sécurité :** Les techniciens doivent respecter les normes de santé et de sécurité au travail, en particulier lors de la manipulation d'équipements, de matériaux de construction, et lors de l'installation sur des sites de production.

- **Licences et certifications** : Certains techniciens peuvent être tenus d'obtenir des licences ou des certifications spécifiques pour exercer leur métier en conformité avec les réglementations locales.
- **Collaboration avec d'autres professionnels** : En fonction du projet, les techniciens peuvent travailler en collaboration avec d'autres professionnels tels que des ingénieurs, des architectes, et d'autres acteurs du secteur des énergies renouvelables.
- **Connaissance des réglementations** : Être informé des réglementations locales et internationales en matière d'énergies renouvelables et de sécurité, et garantir que les séchoirs solaires sont conformes à ces normes.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC / BT

Formation spécifique :

Energie solaire, énergies renouvelables, ingénierie, ou autres domaines connexes

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances des énergies renouvelables
- Connaître les technologies solaires
- Concevoir des systèmes solaires
- Maîtriser les matériaux
- Avoir des connaissances en ingénierie thermique
- Construire des systèmes mécaniques
- Faire la maintenance préventive

Compétences associées :

- Technologie des séchoirs solaires
- Mesures et contrôle de la température
- Électromécanique
- Soudure et assemblage
- Gestion de projet
- Sécurité au travail
- Conception assistée par ordinateur (CAO)
- Maintenance préventive
- Évaluation de performance
- Optimisation énergétique
- Communication technique

Activités spécifiques :

- Concevoir des modèles de séchoirs solaires adaptés aux besoins spécifiques des utilisateurs.
- Sélectionner les matériaux appropriés en fonction des performances attendues et des conditions d'utilisation.
- Assembler les composants mécaniques, électriques et électroniques des séchoirs solaires.
- Assurer l'installation correcte des séchoirs solaires sur les sites désignés.
- Effectuer des tests pour évaluer les performances et régler les paramètres pour une efficacité optimale.
- Former les utilisateurs sur l'utilisation correcte et l'entretien des séchoirs solaires.
- Diagnostiquer et résoudre les problèmes techniques éventuels des séchoirs solaires.
- Intégrer des technologies innovantes pour améliorer l'efficacité énergétique des séchoirs.
- Rédiger des manuels techniques et des guides d'utilisation pour les séchoirs solaires.
- Mettre en place un système de suivi de performance pour évaluer l'efficacité continue des séchoirs.
- Participer à des initiatives de recherche visant à améliorer les technologies de séchage solaire.
- Assurer que les séchoirs solaires respectent toutes les normes de qualité et de sécurité.

Lieux d'exercice :

Entreprises du secteur agricole, Horticole ; Cabinets d'études et conseils ; Collectivités territoriales; ONG ; Projets ou programme de séchage solaire ; Services étatiques ; son entreprise propre.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des exigences du projet. Par exemple, des missions sur le terrain peuvent nécessiter des horaires flexibles pour s'adapter aux conditions climatiques ou aux besoins spécifiques du client.
- Selon les projets en cours, les techniciens pourraient devoir se déplacer fréquemment pour installer, entretenir, ou réparer des séchoirs solaires dans différentes régions.
- La fabrication et l'installation de séchoirs solaires peuvent impliquer la manipulation d'équipements lourds et d'outils spécialisés. La sécurité au travail est donc cruciale pour minimiser les risques.

TECHNICIEN SUPERIEUR EN PRODUCTION D'ENERGIE DE SOURCE RENEUVELABLES (À SPÉCIFIER PAR TYPE D'ENR)



Domaine: Énergies renouvelables

Code : 91.00

Autres dénominations :

Technicien(ne) supérieur(e) Energie Renouvelable et Production Durable (TS-ERPD) - Technicien en énergies renouvelables - Electriciens et électromécaniciens spécialisés en EE/ER

Technicien supérieur en production d'Énergie solaire

Technicien supérieur en production d'Énergie éolienne

Définition :

Le technicien supérieur en production d'énergie de source renouvelables est un professionnel spécialisé dans la mise en œuvre, la maintenance et l'optimisation des systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelable, tout en intégrant des pratiques de production durable. Ce métier est au cœur de l'effort mondial visant à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à promouvoir une utilisation plus respectueuse de l'environnement des ressources énergétiques.

Justification du choix du métier :

Le technicien supérieur en production d'énergie de source renouvelables se concentre sur le développement, l'installation et la maintenance de sources d'énergie renouvelable telles que le solaire, l'éolien, l'hydroélectricité, la biomasse, etc. Ces sources d'énergie sont renouvelables, propres et contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables, les professionnels de ce métier contribuent à réduire la dépendance aux combustibles fossiles, ce qui peut aider à atténuer les impacts négatifs sur le changement climatique.

Ainsi, le métier de technicien supérieur en production d'énergie de source renouvelables est considéré comme vert en raison de son engagement à promouvoir des pratiques et des technologies qui respectent l'environnement et contribuent à la transition vers une économie plus durable.

Conditions générales d'exercice :

- **Domaines d'intervention :** Les techniciens peuvent être impliqués dans divers domaines tels que l'énergie solaire, éolienne, hydraulique, biomasse, etc.
- **Projets de développement durable :** En raison des efforts croissants vers le développement durable, les techniciens peuvent être sollicités pour participer à des projets visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables et des pratiques de production durable.
- **Partenariats :** Les techniciens peuvent travailler en collaboration avec des parties prenantes pour mettre en œuvre des politiques en faveur des énergies renouvelables et de la production durable.
- **Entreprises privées :** Certains techniciens peuvent être employés par des entreprises privées spécialisées dans les énergies renouvelables et la production durable.
- **Formations et certifications :** Les techniciens peuvent bénéficier de formations et de certifications spécifiques aux énergies renouvelables, souvent en collaboration avec des institutions spécialisées ou des partenaires éducatifs.
- **Défis logistiques :** En raison des caractéristiques géographiques et climatiques de la Côte d'Ivoire, les techniciens peuvent faire face à des défis logistiques particuliers lors de la mise en œuvre de projets.

- **Normes et réglementations** : Les techniciens doivent se conformer aux normes et réglementations en vigueur en Côte d'Ivoire concernant les énergies renouvelables, la production durable, et la sécurité au travail.
- **Engagement communautaire** : Les techniciens peuvent être amenés à s'engager dans des initiatives communautaires visant à sensibiliser et à impliquer la population locale dans des projets liés aux énergies renouvelables.
- **Veille technologique** : Engagement dans la veille technologique pour rester informé des dernières avancées dans le domaine des énergies renouvelables.
- **Conformité réglementaire** : Connaissance des normes et réglementations locales en matière d'énergies renouvelables, et capacité à assurer la conformité des projets.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac +2/3 (BTS, DUT, Licence)

Formation spécifique :

Energie renouvelable, Ingénierie électrique, Electromécanique, ou autres domaines connexes

Compétences techniques de base :

- Avoir une connaissance des énergies renouvelables
- Avoir une connaissance en ingénierie électrique et électronique
- Savoir stocker l'énergie
- Avoir des connaissances en efficacité énergétique
- Avoir des connaissances en évaluation de performance énergétique
- Avoir des connaissances en systèmes photovoltaïques

Compétences associées :

- Énergies renouvelables
- Études d'impact environnemental
- Gestion de projets
- Économie d'énergie
- Études de faisabilité
- Analyse de données
- Maintenance et réparation
- Communication technique

Activités spécifiques :

- Concevoir, installer et entretenir des systèmes solaires photovoltaïques, en veillant à leur efficacité.
- Évaluer les besoins énergétiques des clients et proposer des solutions adaptées en énergies renouvelables.
- Participer à la mise en place de projets éoliens, depuis la planification jusqu'à la réalisation.
- Analyser la disponibilité des biomasses locales et proposer des solutions pour leur utilisation énergétique.
- Gérer les systèmes de stockage de l'énergie pour assurer une distribution constante.
- Réaliser des audits énergétiques pour identifier les sources d'inefficacité et proposer des solutions.
- Proposer et mettre en œuvre des solutions visant à réduire la consommation d'énergie dans divers secteurs.
- Rédiger des rapports techniques détaillés sur les projets, y compris les aspects techniques, économiques et environnementaux.
- Suivre les évolutions de la législation liée aux énergies renouvelables et à la production durable.
- Intégrer des technologies innovantes pour améliorer l'efficacité des systèmes d'énergie renouvelable.
- Communiquer avec les parties prenantes, y compris les clients, les fournisseurs et les autorités réglementaires, pour assurer la réussite des projets.

Lieux d'exercice :

Entreprises industrielles ; Secteur du génie civil ; Cabinets d'études et conseils ; ONG ; Services étatiques, son entreprise propre.

Conditions particulières de travail :

- Les techniciens peuvent être amenés à se déplacer fréquemment pour effectuer des visites sur site, des inspections, des interventions de maintenance, ou pour participer à des projets dans différentes localités.
- Les horaires peuvent varier en fonction des projets en cours, des délais, et des besoins spécifiques du secteur de l'énergie renouvelable. Certains projets peuvent nécessiter une disponibilité en dehors des heures de travail normales.
- Certains travaux d'installation ou maintenance d'équipements en peuvent se faire en hauteur, les techniciens doivent suivre des formations spécifiques et respecter les normes de sécurité liées à cette éventualité.



V.4- FICHES METIERS VERTS DU SECTEUR TERTIAIRE

ANALYSTE DE DONNEES POUR L'EVALUATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



Domaine: Gestion durable des ressources naturelles

Code : 63.01

Autres dénominations :

spécialiste en analyse environnementale

Définition :

L'Analyste de données pour l'évaluation de l'impact environnemental est un professionnel qui utilise des méthodes analytiques pour étudier les données environnementales et évaluer leur impact sur l'environnement.

Il est spécialisé dans l'analyse et l'interprétation des données liées aux impacts environnementaux des activités humaines. son rôle principal est de collecter, de traiter, d'analyser et d'interpréter les données environnementales afin de fournir des informations précieuses pour évaluer l'impact des projets, des politiques ou des actions sur l'environnement.

Justification du choix du métier :

Les analystes de données environnementales jouent un rôle clé dans la protection de l'environnement en évaluant les impacts des activités humaines sur les écosystèmes, les ressources naturelles, la biodiversité et la qualité de l'air, de l'eau et des sols.

En évaluant les impacts environnementaux des projets, des politiques et des actions, les analystes de données contribuent à promouvoir des pratiques de développement durable qui minimisent les dommages à l'environnement et favorisent une utilisation responsable des ressources naturelles. Le travail des analystes de données environnementales soutient la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier ceux liés à la conservation de l'environnement, à l'utilisation durable des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique. Sous ce rapport ce métier est considéré comme vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Utilisation d'outils et de logiciels :** Ils utilisent souvent des outils informatiques et des logiciels spécialisés pour collecter, traiter, analyser et visualiser les données environnementales, tels que les logiciels SIG (Système d'Information Géographique), les logiciels de statistiques et de modélisation.
- **Collaboration interdisciplinaire :** Ils travaillent souvent en collaboration avec d'autres professionnels, tels que des biologistes, des géologues, des ingénieurs environnementaux, des urbanistes et des décideurs, pour mener à bien leurs projets.
- **Respect des normes et réglementations :** Ils doivent se conformer aux normes et réglementations environnementales en vigueur lors de la collecte, du traitement et de l'analyse des données environnementales.
- **Formation continue :** Comme les technologies et les méthodologies évoluent rapidement dans le domaine de l'analyse des données environnementales, les analystes doivent suivre des formations continues pour rester à jour avec les dernières avancées dans le domaine.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 4/5

Formation spécifique :

Sciences de l'environnement, géographie, biologie, géologie statistiques, informatique, sciences des données ou domaine connexe.

Compétences techniques de base :

- Maîtriser les outils d'analyse de données (Python, R, SQL)
- Avoir des connaissances en modélisation statistique
- Interpréter les données environnementales
- Savoir analyser et créer des visualisations graphiques claires pour présenter les résultats
- Savoir faire de la programmation informatique
- Savoir gérer les bases de données

Compétences associées :

- Bonne capacité de communication
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation
- Résolution de problèmes
- Esprit d'équipe
- Sensibilité environnementale

Activités spécifiques :

- Collecte et traitement des données environnementales
- Epuration, structuration et validation des données environnementales
- Analyse statistique pour identifier les tendances, les modèles et les corrélations, et évaluer les relations de cause à effet entre les variables.
- Modélisation des impacts environnementaux
- Conseils et recommandations aux décideurs, aux gestionnaires de projet et aux parties prenantes sur les mesures d'atténuation des impacts environnementaux, les pratiques de gestion durable et les politiques de conservation de l'environnement.
- Rédaction de rapports d'évaluation.

Lieux d'exercice :

Organisations internationales ; Entreprises spécialisées en environnement ; Bureaux d'études ; Cabinets de conseil en environnement ; Administrations publiques ; Universités et instituts de recherche
ONG environnementales.

Conditions particulières de travail :

- Exposition aux risques environnementaux : possibilité d'être exposé à la pollution de l'air, de l'eau ou du sol, les produits chimiques toxiques, les déchets dangereux ou les dangers naturels.
- Pression des délais : les analystes peuvent être confrontés à des pressions pour respecter les délais et livrer les résultats dans les temps impartis.
- Travail sur des projets complexes : Les peuvent être complexes et impliquer la collecte et l'analyse de grandes quantités de données, la coordination avec de multiples parties prenantes et la gestion de diverses exigences réglementaires et techniques.

AGENT D'ENTRETIEN DES CANIVEAUX



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 37.00

Autres dénominations :

Égoutier ; Agent de curage ; Agent du réseau d'assainissement ; Agent de salubrité

Définition :

Un agent d'entretien des caniveaux est un professionnel spécialisé dans le curage, qui est le processus de nettoyage ou de dégagement des canalisations, des égouts, des fossés, ou d'autres conduits afin d'assurer un écoulement fluide des liquides. Le curage est souvent nécessaire pour prévenir les obstructions, éliminer les débris accumulés, et maintenir le bon fonctionnement des systèmes de drainage.

Il est important de noter que le travail d'un agent de curage peut être effectué dans divers contextes, notamment les réseaux d'assainissement urbains, les installations industrielles, les systèmes de drainage agricole, et d'autres infrastructures où le bon écoulement des liquides est crucial. Ces professionnels jouent un rôle essentiel dans le maintien de l'efficacité des systèmes de drainage, contribuant ainsi à prévenir les inondations, les débordements d'égouts, et d'autres problèmes liés à l'accumulation de déchets.

Justification du choix du métier :

L'agent d'entretien des caniveaux est impliqué directement dans la préservation de l'environnement et de la gestion durable des ressources naturelles. Il travaille souvent sur les réseaux d'assainissement et les canalisations, contribuant ainsi à maintenir un écoulement fluide de l'eau. En éliminant les obstructions et les accumulations, il aide à prévenir les débordements d'égouts et à réduire les risques de pollution de l'eau.

Ils contribuent de manière significative à la préservation de l'environnement, à la protection des ressources hydriques, et à la réduction des risques liés aux déchets. Ces aspects en font un métier vert, centré sur la gestion responsable des infrastructures et la promotion d'un environnement plus sain.

Conditions générales d'exercice :

- **Expérience :** L'expérience dans le curage et l'entretien des canalisations peut être un atout.
- **Utilisation d'équipements spécialisés :** Les agents de curage travaillent avec divers équipements, tels que des hydrocureurs, des caméras d'inspection, des aspirateurs industriels, des outils de découpe, etc.
- **Sensibilisation à la sécurité :** La sécurité au travail est une priorité.
- **Capacité à travailler en équipe :** La collaboration avec d'autres professionnels, tels que des plombiers, des ingénieurs hydrauliques, des techniciens de maintenance, est souvent nécessaire.
- **Adaptabilité :** Les agents de curage doivent être capables de s'adapter à différents environnements de travail, aux variations des conditions météorologiques et aux imprévus sur le terrain.
- **Réponse aux urgences :** En cas d'obstruction sévère, de déversement de produits nocifs, ou d'autres situations d'urgence, les agents de curage doivent être prêts à intervenir rapidement.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Pas de niveau de formation et de qualification requise.

Formation spécifique :

- Agent d'assainissement
- Spécialisation en plomberie/sanitaire

Compétences techniques de base :

- Connaissance des systèmes de drainage
- Utilisation d'équipements de curage
- Techniques de nettoyage
- Identification des problèmes
- Sensibilisation à la sécurité
- Lecture de plans
- Manipulation de produits chimiques
- Utilisation de caméras d'inspection
- Respect des normes environnementales

Compétences associées :

- Connaissances techniques
- Sens de l'organisation
- Compétences en sécurité
- Polyvalence
- Autonomie
- Communication
- Intégrité

Activités spécifiques :

- Collecte et élimination appropriée des déchets.
- Vérification régulière et entretien des équipements.
- Prise en charge des interventions d'urgence (déversements, dégâts des eaux, etc.).
- Utilisation appropriée des équipements de protection individuelle (EPI).
- Respect strict des procédures de sécurité et des fiches techniques des produits.
- Signalement des problèmes d'entretien ou des besoins de réparation.
- Interaction courtoise avec les occupants des lieux.

Lieux d'exercice :

Société nationale d'assainissement ; Sociétés privées d'assainissement ; Collectivités territoriales ; Société de distribution d'eau.

Conditions particulières de travail :

- Les agents de curage peuvent être amenés à travailler selon des horaires variables, y compris les heures de nuit, les weekends et les jours fériés.
- Certains agents de curage peuvent être exposés à des substances potentiellement nocives, telles que des gaz d'égout, des déchets industriels, des résidus chimiques, etc...
- Le titulaire de l'emploi devra manifester une disponibilité à travailler dans des endroits obscurs et souvent sales avec de fortes émanations d'odeurs nauséabondes.

AGENT D'ENTRETIEN DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.02

Autres dénominations :

Balayeurs, agent d'environnement de proximité, agent d'environnement urbain, agent d'amélioration du cadre de vie.

Définition :

Sur son territoire de travail, à partir d'une bonne connaissance des espaces et lieux d'intervention et des directives de son responsable. L'agent assure essentiellement (60 à 80% de son temps) des travaux courants de maintien ; d'entretien et de propriété, des voiries et d'espaces verts urbains. Il surveille la viabilité du réseau routier et réalise les interventions d'entretien selon les règles de sécurité et les impératifs d'exploitation (flux, trafic).

Justification du choix du métier :

Le métier d'agent d'entretien des voiries et espaces publics est considéré comme faisant partie des métiers verts en raison de son impact positif sur l'environnement et la durabilité des espaces urbains. En effet, par les actions de nettoyage des rues, les agents réduisent l'impact environnemental lié à la pollution visuelle et à la propagation des déchets.

Ils travaillent également sur l'entretien des espaces verts publics, contribuant ainsi à la préservation de la biodiversité urbaine. La plantation et la maintenance d'arbres, de fleurs et d'autres végétaux sont des aspects importants du travail.

Conditions générales d'exercice :

- Travail physique en plein air, suivant les travaux demandés et les conditions climatiques du jour, travail manuel avec le matériel et les produits professionnels adaptés aux travaux dans le respect de règle de sécurité.
- Déplacements fréquents sur les lieux du travail, transport du matériel et des produits.
- Travail seul ou en équipe en fonction des travaux à effectuer ou des normes de sécurité.
- Prise en compte de la sécurité dans le travail, mais aussi de la sécurisation du lieu de travail.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Pas de niveau de formation et de qualification requise.

Formation spécifique :

Peut faire l'objet de création d'une formation CQP (Certificat de Qualification Professionnelle).

Compétences techniques de base :

- Désherber manuellement la voirie
- Vider et nettoyer les corbeilles à papier publics
- Rétablir les lieux autour de poubelles publiques
- Balayer les rues et espaces publics et les débarrasser de boues et sables
- Enlever les déchets locaux encombrants
- Enlever les déchets occasionnels ou ceux des personnes ayant besoin d'aides

Compétences associées :

- Petits travaux de ravalement et de peinture
- Nettoyages des graffitis sur les panneaux et murs souillés
- Maintenance patrimoine public
- Entretien et amélioration de l'environnement

Activités spécifiques :

- Ramasser les papiers, les détritrus gênants ; polluants, ramassage en déambulation à la recherche détritrus.
- Ramasser les feuilles mortes.
- Réaliser les travaux courant de nettoyage, d'entretien des voiries et d'espaces publics.
- Faire la maintenance et la remise en l'état du patrimoine bâti.

Lieux d'exercice :

Collectivité territoriale ; Entreprise publique/établissement public ; Société de service.

Conditions particulières de travail :

- Horaires de travail : Ils peuvent être amenés à travailler selon des horaires flexibles, notamment tôt le matin, le soir ou même la nuit, en fonction des besoins.
- Tâches physiques : Le travail implique souvent des tâches physiques exigeantes.

AGENT DE COLLECTE D'ORDURES



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.02

Autres dénominations :

Eboueur ; Aide chauffeur ; Agent de collecte des déchets ; Agent de ramassage d'ordures ménagères
Agent de propreté urbain.

Définition :

Assure les opérations de collecte et de ramassage des déchets, suivant un plan de travail défini par son supérieur hiérarchique dans un périmètre géographique donné. Il enlève les ordures ménagères ou extra-ménagères. Peut conduire le camion-berne qui sert à récupérer les déchets ou se tenir debout, à l'arrière descendant à chaque arrêt pour récupérer les poubelles. Il effectue les tournées régulières sur un secteur donné.

Justification du choix du métier :

Les agents de collecte d'ordures sont directement impliqués dans la gestion quotidienne des déchets. A cet effet, ils collectent, trient et transportent les déchets vers des sites appropriés, contribuant ainsi à une gestion responsable des déchets. En encourageant le tri sélectif et en veillant à la séparation adéquate des déchets recyclables, les agents de collecte d'ordures contribuent à promouvoir le recyclage, une pratique essentielle pour la préservation des ressources et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, l'on peut affirmer que le métier d'agent de collecte d'ordures est associé à des pratiques vertes car il contribue activement à la gestion responsable des déchets, au recyclage, à la réduction des déchets et à la promotion de comportements respectueux de l'environnement au sein de la communauté. Sous ce rapport il peut être considéré comme vert.

Conditions générales d'exercice :

- Port de vêtements professionnels.
- Permis véhicule lourd souvent obligatoire.
- En général, l'agent de propreté urbain ou éboueur travaille avec, au minimum trois co-équipiers, dont le conducteur de camion de ramassage. Mais, il peut-être aussi autonome en s'occupant seul d'un secteur à nettoyer.
- L'agent de propreté urbain doit maîtriser le fonctionnement de broyage des bernés à ordures automatiques pour éviter tout accident corporel.
- Il doit également veiller à sa sécurité. Par exemple quand il traverse devant les automobilistes pour aller récupérer les poubelles sur les trottoirs. Ou quand il transporte des objets encombrants et lourds jusqu'à la berne. Le travail est difficile surtout en saison pluvieuse ou l'odeur des ordures est plus soutenue par la décomposition rapide des déchets organiques.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Sans qualification ou CAP, Agent de propreté urbain, BAC pro maximum

Formation spécifique :

L'agent de propreté urbain est en général, peu diplômé. Mais le développement du nettoyage mécanisé nécessite de plus en plus de personnel qualifié. En 2 ans après la classe de 3^e, le CAP (certificat d'aptitude professionnel) gestion des déchets et propreté urbaine permet d'accéder au poste de conducteur de véhicules de collecte de déchets et d'engins de nettoyage mécanisé ou encore d'agent d'accueil et de contrôle en déchetterie.

Compétences techniques de base :

- Identifier les sites de ramassage
- Manipuler les ordures avec les gestes de sécurité
- Vérifier la conformité des chargements avec les règles en vigueur
- Gérer les opérations de chargement et de déchargements des bernes à ordures
- Convoyer les ordures par véhicule ou poussette vers les centres de groupage
- Soulever et transvaser le bac à ordures ménagères
- Assurer l'entretien de premier niveau des camions (intérieur et extérieur)
- Maîtriser les techniques de couverture des ordures
- Maîtriser le fonctionnement des différents types de bernes
- Vérifier la conformité du tri sélectif des bacs, bernes et conteneurs

Compétences associées :

- Geste et postures de manutention d'objets
- Consignes des observations et renseignements
- Surveillance du chargement et du déchargement des bernes à ordures
- Enlever les déchets (dépôts sauvages, encombrants, cadavres d'animaux ; sacs)
- Hygiène et sécurité au travail
- Remplir les feuilles de route ou feuille de mission
- Surveiller l'application du règlement de salubrité publique et la propreté des espaces urbains
- Sensibiliser des usagers aux conditions de collecte, de tri, de recyclage de déchets, et aux règles de propreté de l'hygiène sur la voie publique
- Coordination de l'activité d'une équipe
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité et hygiènes en vigueur dans l'entreprise
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise

Activités spécifiques :

- Préparer une tournée de ramassage.
- Charger les déchets solides dans le véhicule de collecte, en utilisant des équipements spécialisés.
- Assister le conducteur dans la mise en œuvre du service à travers une zone géographique donnée.
- Assurer les opérations de collecte et de ramassage des ordures dans les quartiers et espaces de groupage.
- Nettoyer et désinfecter les conteneurs à ordures après chaque collecte pour maintenir des conditions sanitaires adéquates.

Lieux d'exercice :

Commune, structure intercommunale ; Direction de l'environnement ou gestion des déchets ; Direction des services techniques des communes ; Ministère ou organisme de gestion des déchets.

Conditions particulières de travail :

- Travail souvent à l'extérieur.
- Horaire de travail d'amplitudes variables avec astreintes possibles (nuits et week-ends).
- Manutention d'objet lourd (bac à ordures).
- Station debout prolongé, fréquente, manipulation de petites charges et de produit pouvant être toxiques.

AGENT DE DÉCHÈTERIE



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.02

Autres dénominations :

Gardien en déchèterie

Gestionnaire de déchèterie

Chef d'atelier

Définition :

Il assure les opérations de réception des déchets, de surveillance du tri, de gardiennage et de gestion des équipements d'une déchèterie ou d'une plateforme de tri, centre de collecte ou site de transfert. C'est un lieu où les particuliers et parfois les entreprises peuvent apporter divers types de déchets pour leur traitement, recyclage ou élimination approprié. Il conseille et oriente les utilisateurs. Entretien les équipements et l'aire de passage des camions.

Justification du choix du métier :

Le métier d'agent de déchèterie est considéré comme un « métier vert » en raison de son implication directe dans la gestion responsable des déchets et dans la promotion des pratiques environnementales durables. Chargés de guider et d'assister les usagers dans le tri correct des déchets. Les agents de déchèterie contribuent ainsi à maximiser le recyclage en séparant les matériaux recyclables des déchets non recyclables. En facilitant le recyclage et la récupération de matériaux, les agents de déchèterie contribuent à réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement. Cela a un impact positif sur la préservation de l'espace des décharges et sur la minimisation de la pollution liée à l'enfouissement. En outre, en contrôlant le tri et en assurant une élimination appropriée des déchets, les agents de déchèterie contribuent à prévenir la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ainsi qu'à minimiser les risques environnementaux.

Conditions générales d'exercice :

- **Accueil des utilisateurs :** Assurer l'accueil et l'orientation des usagers de la déchèterie, en fournissant des informations sur les consignes de tri, les horaires d'ouverture, et en répondant aux questions.
- **Tri et contrôle des dépôts :** Superviser le tri des déchets par les usagers et s'assurer du respect des consignes de tri.
- **Maintenance des installations :** Participer à la maintenance régulière des installations de la déchèterie.
- **Propriété du site :** Assurer la propreté générale du site en coordonnant le nettoyage des zones de dépôt, en ramassant les déchets éparpillés, et en veillant à un environnement propre.
- **Sécurité :** Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité pour les usagers et le personnel. Intervenir en cas d'incident ou de situation dangereuse.
- **Gestion des flux de circulation :** Organiser la circulation des véhicules à l'intérieur de la déchèterie pour éviter les embouteillages et assurer un flux efficace.
- **Éducation environnementale :** Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques environnementales, au tri sélectif, et à l'importance du recyclage.

- **Relations avec les partenaires :** Collaborer avec d'autres organismes, comme les services municipaux, les entreprises de collecte de déchets, et les associations environnementales, pour assurer une gestion efficace des déchets.
- **Documentation :** Tenir des registres précis des activités de la déchèterie, y compris les entrées et sorties de déchets, les incidents et les statistiques d'utilisation.
- **Formation continue :** Participer à des formations continue pour rester informé des évolutions réglementaires, des nouvelles pratiques de gestion des déchets, et des technologies émergentes.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :
BEPC, CAP

Formation spécifique :

Environnement, gestion des déchets, ou domaines connexes

Compétences techniques de base :

- Surveiller la qualité du tri des déchets
- Connaître les règles de tri
- Veiller à la bonne affectation des déchets et corriger les erreurs éventuelles
- Identifier les déchets ménagers spéciaux
- Gérer et suivre les rotations des bernes
- Détecter le dysfonctionnement et signaler toute non-conformité
- Détecter les anomalies des équipements et les risques d'accidents
- Vérifier le nettoyage, la désinfection, l'hygiène du site

Compétences associées :

- Nettoyage et entretien des équipements du site
- Gardiennage et protection du site
- Accueil, information et orientation des utilisateurs
- Principes de la communication orale

Activités spécifiques :

- Réception des déchets et vérification de leur bonne affectation dans les contenants
- Gestion et suivi des rotations des bernes
- Nettoyage et entretien des équipements du site et de l'aire de passage
- Entretien des différents équipements et installations du site (machine, bascule etc...)
- Gardiennage et protection du site
- Accueil, information et orientation des utilisateurs
- Tenue des documents de l'activité

Lieux d'exercice :

Commune, structure intercommunale, syndicats intercommunaux de traitement des ordures ménagères, syndicats mixtes de traitement des ordures ménagères.

Généralement rattaché à la direction de l'environnement et/ou gestion, ou à la direction des services techniques.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins opérationnels de la déchèterie. Certains agents peuvent être amenés à travailler le week-end ou pendant les heures de pointe.
- Pénibilité liée à la station debout, au port de charges et aux nuisances (bruit, odeurs).
- Le port d'accessoires de protection est recommandé et parfois obligatoire.

AGENT DE TRI DES DÉCHETS



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 38.02

Autres dénominations :

Opérateur de tri des déchets

Définition :

Un agent de tri, également appelé opérateur de tri, est une personne chargée de trier et de séparer différents types de matériaux recyclables ou de déchets. Ce rôle est souvent crucial dans le processus de gestion des déchets, contribuant à la récupération de matériaux recyclables et à la réduction de la quantité de déchets envoyés en décharge.

Justification du choix du métier :

Le métier d'agent de tri est considéré comme un métier vert en raison de son rôle central dans le processus de gestion des déchets et de recyclage, contribuant ainsi à des pratiques plus durables pour l'environnement. En effet, les agents de tri travaillent activement à la séparation et à la récupération des matériaux recyclables à partir des déchets, contribuant ainsi à maximiser le recyclage et à réduire la quantité de déchets envoyés en décharge. En triant les déchets et en identifiant les matériaux recyclables, les agents de tri contribuent à la réduction du volume global des déchets, minimisant ainsi l'impact environnemental lié à l'élimination des déchets.

Conditions générales d'exercice :

- L'utilisation d'EPI, tels que des gants, des lunettes de protection, des casques, et parfois des masques respiratoires, peut être obligatoire pour garantir la sécurité des agents de tri.
- Les agents de tri doivent recevoir une formation sur les protocoles de sécurité, les bonnes pratiques de manipulation des matériaux, et la manière d'utiliser correctement les équipements de tri.
- Les agents doivent suivre attentivement les consignes de tri spécifiques à chaque matériau et aux directives de l'installation pour assurer un tri efficace.
- Les agents de tri travaillent souvent en équipe, nécessitant une communication efficace et une collaboration pour garantir un flux de travail fluide.
- Les agents de tri peuvent être exposés à des variations de température, en fonction de la nature de l'installation de gestion des déchets.
- Dans certaines installations, le travail peut être soumis à des opérations continues, ce qui peut nécessiter une disponibilité à travailler par roulement ou pendant des heures prolongées.
- Les employeurs peuvent mettre en place des politiques visant à promouvoir la santé et la sécurité des travailleurs.
- Selon l'expérience et les compétences acquises, les agents de tri peuvent avoir des opportunités d'avancement vers des postes de supervision ou d'encadrement au sein de l'installation.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Aucune formation n'est requise

Formation spécifique :

Gestion des déchets, du recyclage

Compétences techniques de base :

- Comprendre les différentes catégories de matériaux recyclables
- Identifier les matériaux non recyclables
- Connaître les consignes de tri
- Maîtriser l'utilisation d'équipements de tri
- Respecter les protocoles de sécurité,
- Développer une rapidité et une efficacité dans le tri des matériaux
- Savoir identifier et éliminer les contaminants tels que les objets non recyclables ou les matériaux souillés

Compétences associées :

- Maintenance de la propreté de l'aire de travail
- Réparation de base des équipements
- Communication d'informations sur les anomalies
- Travail en équipe
- Respect des quotas de production
- Respect des consignes
- Adaptabilité aux changements de matériaux
- Respect de l'environnement

Activités spécifiques :

- La principale activité des agents de tri consiste à trier les matériaux recyclables à partir des déchets. Cela inclut le tri du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal en fonction des consignes de tri établies.
- Les agents de tri effectuent une inspection visuelle des déchets entrant pour détecter les matériaux recyclables et éliminer tout contaminant ou déchet non recyclable.
- Les agents de tri éliminent les contaminants potentiels tels que les déchets alimentaires, les objets non recyclables, les produits dangereux, etc., pour assurer la qualité des matériaux triés.
- Dans certains cas, le tri manuel peut être nécessaire pour séparer les matériaux de manière plus précise, en particulier lorsque des équipements automatisés ne sont pas disponibles.
- Les agents de tri veillent à ce que les matériaux triés répondent aux normes de qualité requises pour le recyclage, en éliminant les matériaux souillés ou de mauvaise qualité.
- Ils peuvent effectuer des tâches de maintenance de base sur les équipements utilisés, signalant les problèmes plus importants aux techniciens spécialisés.
- Les agents de tri sont souvent responsables de la gestion appropriée des matériaux non recyclables et des déchets résiduels qui ne peuvent pas être triés.
- Ils suivent les consignes de tri spécifiques à chaque centre de tri, ce qui peut varier en fonction des équipements disponibles et des objectifs de recyclage.
- Certains agents de tri sont chargés de documenter les quantités de matériaux triés, de signaler les problèmes et de tenir des registres pour suivre les performances du centre de tri.

Lieux d'exercice :

Centres de tri Installations de recyclage

Autres sites de gestion des déchets

Conditions particulières de travail :

- Horaires flexibles : Les agents de tri peuvent travailler selon des horaires flexibles, y compris le week-end ou le soir, pour atteindre différents publics.
- Déplacements : La nature du travail peut nécessiter des déplacements fréquents, que ce soit dans les écoles, les quartiers résidentiels ou les événements communautaires.
- Nuisances : Les agents peuvent être exposés à des odeurs, à de la poussière et à des bruits provenant des équipements de tri.
- Tâches physiques : Le travail peut être physiquement exigeant, impliquant le levage et le déplacement de charges, ainsi que des mouvements répétitifs de tri pendant de longues périodes.

AMBASSADEUR DE TRI DES DECHETS



Domaine: Gestion des déchets et recyclage

Code : 39.00

Autres dénominations :

Agent de sensibilisation au tri des déchets

Définition :

Un ambassadeur de tri des déchets est une personne chargée de sensibiliser et d'éduquer la communauté sur les bonnes pratiques de tri des déchets. Ce rôle vise à encourager les individus à adopter des comportements responsables en matière de gestion des déchets, notamment en triant correctement les déchets recyclables et en contribuant ainsi à réduire l'impact environnemental.

Justification du choix du métier :

Un ambassadeur de tri des déchets joue un rôle essentiel dans la promotion du tri des déchets en encourageant la participation active de la communauté. Cela contribue à améliorer les taux de recyclage, à réduire la quantité de déchets envoyée en décharge, et à favoriser des comportements respectueux de l'environnement. Sous ce rapport ce métier est considéré comme vert.

Conditions générales d'exercice :

- Les ambassadeurs de tri travaillent en étroite collaboration avec des organisations locales, des autorités, des entreprises, des écoles et d'autres acteurs de la communauté.
- Une forte présence dans la communauté est souvent nécessaire pour établir des relations et encourager la participation au tri des déchets.
- Les ambassadeurs peuvent utiliser des technologies de l'information pour diffuser des informations, surveiller les progrès et interagir avec la communauté.
- Il est important de rester informé sur les évolutions dans le domaine de la gestion des déchets et d'actualiser constamment ses connaissances pour fournir des informations précises et à jour.
- La collaboration avec d'autres ambassadeurs de tri, les travailleurs de la collecte des déchets et d'autres parties prenantes est essentielle pour le succès des initiatives de sensibilisation.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BEPC / CAP

Formation spécifique :

L'environnement, l'éducation, gestion des déchets, du recyclage

Compétences techniques de base :

- Connaître les matériaux recyclables
- Comprendre les procédés de recyclage
- Pouvoir créer du matériel éducatif visuel
- Analyser les habitudes de tri
- Pouvoir organiser et coordonner des événements de sensibilisation, des ateliers et des campagnes de tri des déchets

Compétences associées :

- Compétences en communication
- Empathie
- Compétences pédagogiques
- Créativité
- Leadership
- Gestion de projet
- Relations publiques
- Gestion du temps
- Capacité à travailler en équipe
- Adaptabilité
- Sens de l'organisation
- Résolution de problèmes

Activités spécifiques :

- Concevoir, planifier et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation sur le tri des déchets,
- Organiser et animer des ateliers dans les écoles, les entreprises ou les quartiers résidentiels pour enseigner aux gens les principes du tri des déchets et les encourager à adopter des comportements responsables.
- Coordonner des événements spéciaux tels que des journées portes ouvertes, des foires environnementales ou des activités de nettoyage communautaire.
- Organiser des visites de centres de tri, d'installations de recyclage ou de décharges pour permettre aux membres de la communauté de voir concrètement comment fonctionnent les systèmes de gestion des déchets.
- Créer des présentations visuelles attrayantes, des infographies ou des vidéos pour expliquer les processus de tri des déchets de manière accessible et intéressante.
- Élaborer des programmes spécifiques pour les enfants, intégrant des éléments ludiques et éducatifs pour les sensibiliser au tri des déchets dès leur plus jeune âge.
- Collaborer avec des écoles, des entreprises et d'autres organisations locales pour intégrer des initiatives de tri des déchets dans leurs programmes éducatifs et opérations quotidiennes.
- Mettre en place des mécanismes de suivi pour évaluer l'impact des initiatives de sensibilisation.

Lieux d'exercice :

Initiatives gouvernementales, organisations non gouvernementales (ONG), associations environnementales, entreprises ou collectivités locales.

Conditions particulières de travail :

- **Horaires flexibles :** Les ambassadeurs de tri peuvent travailler selon des horaires flexibles, y compris le week-end ou le soir, pour atteindre différents publics.
- **Déplacements :** La nature du travail peut nécessiter des déplacements fréquents, que ce soit dans les écoles, les quartiers résidentiels ou les événements communautaires.

AMENAGISTE URBAIN



Domaine: Écotourisme et conservation de la biodiversité

Code : 91.00

Autres dénominations :

Définition :

Il ou Elle est un professionnel spécialisé dans la planification et la conception des espaces urbains. Son rôle est de contribuer à la création et à la gestion d'environnements urbains durables, fonctionnels et esthétiquement agréables. Il joue un rôle clé dans le développement et l'évolution des villes en mettant l'accent sur la durabilité, l'efficacité et le bien-être des citoyens. Ce métier est essentiel pour façonner des environnements urbains fonctionnels, esthétiques et respectueux de l'environnement.

Justification du choix du métier :

La préoccupation croissante pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable est devenue essentielle pour les villes, les collectivités locales, les entreprises, etc. Ces entités ont besoin d'être conseillées et guidées dans la mise en œuvre de leurs actions et projets. Des professionnels tels que les aménagistes urbanistes sont indispensables pour accompagner les décideurs des collectivités locales. L'aménagiste urbain joue un rôle central dans l'amélioration de la qualité de vie en milieu urbain. En conséquence, cette profession est classée dans la catégorie des métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Expérience professionnelle :** L'expérience professionnelle, notamment dans des projets d'aménagement urbain, peut être un critère important pour exercer en tant qu'aménagiste urbain.
- **Collaboration interdisciplinaire :** Travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels.
- **Technologies et outils :** Maîtriser l'utilisation des technologies et des outils liés à l'aménagement urbain, tels que les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO), les systèmes d'information géographique (SIG), et d'autres technologies de modélisation.
- **Communication :** Avoir des compétences de communication efficaces pour interagir avec les parties prenantes.
- **Réglementations et normes :** Connaître les réglementations locales, les normes d'urbanisme, les codes du bâtiment et les exigences légales qui régissent l'aménagement urbain dans la région où ils exercent.
- **Durabilité et innovation :** Intégrer des principes de durabilité et d'innovation dans les projets d'aménagement urbain.
- **Gestion de projet :** Posséder des compétences en gestion de projet pour planifier, coordonner et superviser les différentes phases d'un projet d'aménagement urbain, du concept initial à la mise en œuvre.
- **Sensibilité sociale :** Comprendre les besoins et les préoccupations des communautés locales, et intégrer leurs perspectives dans la planification urbaine.
- **Formation continue :** Suivre des formations continues pour rester à jour sur les nouvelles tendances, les avancées technologiques et les changements dans le domaine de l'aménagement urbain.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC + 4/5

Formation spécifique :

Environnement
Ecologie
Aménagement du territoire
Urbanisme et géographie
Architecture
Design urbain
Génie civil

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en conception urbaine
- Avoir des connaissances en architecture du paysage et design urbain
- Savoir utiliser des logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO)
- Avoir des connaissances en Systèmes d'Information Géographique (SIG)
- Avoir des connaissances en gestion du territoire
- Avoir des connaissances planification et zonage
- Avoir des connaissances en communication visuelle
- Analyser les données démographiques et socio-économiques
- Connaître les tendances urbaines
- Gestion des risques et des catastrophes

Compétences associées :

- Écologie urbaine
- Réglementation urbaine
- Gestion de l'espace public
- Études de faisabilité
- Gestion de projets
- Évaluation des risques
- Transport et mobilité
- Durabilité et innovation
- Gestion des ressources naturelles

Activités spécifiques :

- Analyser les caractéristiques physiques, sociales et économiques d'un contexte urbain donné.
- Concevoir des plans d'aménagement urbain intégrant des éléments tels que les routes, les parcs, les zones résidentielles, etc...
- Coordonner avec les autorités locales, les urbanistes, les architectes et d'autres parties prenantes pour assurer une planification collaborative.
- Effectuer des études de circulation pour optimiser les flux de circulation dans les zones urbaines.
- Concevoir des espaces verts, des parcs et des zones de loisirs pour améliorer la qualité de vie urbaine.
- Intégrer des solutions de mobilité durable, telles que les pistes cyclables et les transports en commun, dans la planification urbaine.
- Concevoir des projets de réhabilitation pour les quartiers anciens en préservant leur caractère tout en les modernisant.
- Intégrer des principes d'accessibilité universelle pour garantir que les espaces urbains sont accessibles à tous.
- Développer des plans directeurs à long terme pour orienter le développement urbain.
- Intégrer des technologies intelligentes pour la gestion urbaine, telles que la gestion des déchets, l'éclairage public intelligent, etc.
- Superviser la mise en œuvre d'infrastructures urbaines, y compris les routes, les réseaux d'eau, etc.
- Évaluer l'impact environnemental des projets urbains et proposer des mesures d'atténuation.

Lieux d'exercice :

Entreprises privées ; Bureaux d'études ; Agences d'urbanisme, ou être des travailleurs indépendants.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des projets et des échéances. Les aménagistes urbains peuvent être amenés à travailler des heures supplémentaires pour respecter les délais ou lors de phases critiques de projets.
- La capacité à gérer le temps et à travailler sous pression est souvent nécessaire.
- Certains projets peuvent exiger des déplacements fréquents, que ce soit à l'intérieur de la ville, de la région ou du pays, en fonction des projets sur lesquels l'aménagiste urbain travaille.

ANIMATEUR ECO-INTERPRETE



Domaine: Écotourisme et conservation de la biodiversité

Code : 63.02

Autres dénominations :

Educateur en environnement, animateur-éducateur de l'environnement et du développement durable, animateur-Formateur-Conseiller en environnement.

Définition :

Un animateur éco-interprète est un professionnel spécialisé dans l'animation écologique et l'interprétation environnementale. Sa principale mission est de sensibiliser et d'éduquer le public sur des questions liées à l'environnement, à la nature, à la biodiversité, et à la conservation.

En combinant ces deux domaines, l'animateur éco-interprète crée des expériences éducatives dynamiques et interactives.

En mettant l'accent sur l'engagement du public et la transmission d'informations de manière captivante, l'animateur éco-interprète contribue à développer une conscience environnementale et à encourager des comportements durables.

Justification du choix du métier :

Le métier d'animateur éco-interprète est considéré comme un « métier vert » en raison de son engagement en faveur de l'éducation environnementale et de la sensibilisation à la nature. En fournissant des informations sur la nature et la biodiversité, l'animateur éco-interprète contribue à éduquer le public sur l'importance de préserver la diversité des espèces et des écosystèmes. De plus, en organisant des activités éducatives et des programmes, l'animateur éco-interprète encourage des comportements respectueux de l'environnement. Cela peut inclure des pratiques de conservation, la réduction des déchets, et d'autres actions durables.

Conditions générales d'exercice :

- **Connaissance des enjeux environnementaux locaux :** Être informé des défis environnementaux spécifiques à la région où l'animateur travaille, afin de pouvoir répondre aux questions du public et de contextualiser les informations fournies.
- **Interactions avec le public :** Une part importante du travail de l'animateur éco-interprète implique des interactions directes avec le public. Cela peut inclure la conduite de visites guidées, l'animation d'ateliers, la participation à des événements spéciaux, et la réponse aux questions du public.
- **Préparation d'activités éducatives :** Les animateurs éco-interprètes consacrent du temps à la planification et à la préparation d'activités éducatives. Cela peut impliquer la création de supports pédagogiques, de présentations, et la recherche constante pour rester informé sur les développements environnementaux.
- **Collaboration avec d'autres professionnels :** Les animateurs éco-interprètes peuvent travailler en étroite collaboration avec d'autres professionnels de la conservation, des scientifiques de l'environnement, des biologistes, des éducateurs, etc., pour concevoir des programmes éducatifs complets.
- **Adaptabilité :** Pouvoir s'adapter à différents publics, à des conditions météorologiques changeantes et à des situations imprévues lors d'activités en plein air.

- **Langues** : La maîtrise des langues pertinentes pour le public cible, y compris les langues locales et, si nécessaire, l'anglais ou le français.
- **Formation continue** : Comme les connaissances sur l'environnement évoluent, les animateurs éco-interprètes peuvent participer à des programmes de formation continue pour rester à jour sur les avancées scientifiques et pédagogiques.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

Bac + 2/3

Formation spécifique :

Environnement, à la biologie, à l'écologie, à la gestion de l'environnement, à l'éducation environnementale ou à des domaines connexes.

Compétences techniques de base :

- Avoir des connaissances en biologie, pédagogie et écologie
- Savoir identifier la flore et la faune
- Comprendre les écosystèmes
- Avoir des compétences en interprétation environnementale
- Avoir une culture générale sur la biodiversité
- Gestion de groupe

Compétences associées :

- Éducation Environnementale
- Communication
- Animation
- Éthique Environnementale
- Adaptabilité
- Écoute active.
- Créativité

Activités spécifiques :

- Maîtrise des concepts et des principes fondamentaux de l'écologie pour interpréter les écosystèmes.
- Compréhension approfondie de la biologie et des sciences de l'environnement pour expliquer la faune, la flore et les processus écologiques.
- Compétences pédagogiques pour transmettre des connaissances sur l'environnement de manière accessible et engageante.
- Excellentes compétences en communication pour sensibiliser le public à des problématiques environnementales complexes.
- Capacité à animer des activités éducatives et interactives pour différents groupes d'âge.
- Sensibilité éthique et engagement envers la protection de l'environnement.
- Connaissance approfondie de la biodiversité, y compris la flore, la faune et les écosystèmes.
- Utilisation des TIC pour présenter des informations environnementales de manière innovante.
- Capacité à s'adapter à différents publics, contextes et environnements.
- Compétences pour gérer des groupes lors de sorties éducatives ou d'activités de sensibilisation.
- Capacité à écouter les préoccupations et les questions du public, et à y répondre de manière constructive.
- Créativité pour développer des approches novatrices dans la communication environnementale.

Lieux d'exercice :

Parcs naturels ; Réserves écologiques ; Centres d'éducation environnementale ; Musées ; Zoos ; Jardins botaniques ; et d'autres lieux axés sur la sensibilisation et la conservation environnementale.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent être flexibles et peuvent inclure des week-ends, des jours fériés ou des soirées, surtout lors d'événements spéciaux, de visites nocturnes ou d'activités saisonnières
- Certains animateurs éco-interprètes peuvent être amenés à se déplacer fréquemment entre différents sites ou à participer à des projets itinérants, ce qui nécessite une certaine mobilité.
- Dans certaines régions ou pour certaines activités liées à la nature, le travail d'animateur éco-interprète peut être saisonnier en fonction des conditions météorologiques et de l'affluence des visiteurs.
- Le travail en extérieur peut parfois être physiquement exigeant, nécessitant une certaine résilience physique pour des activités telles que des randonnées, des sorties nature, etc...

ASSISTANT TECHNICIEN LABORATOIRE D'ENTOMOLOGIE AGRICOLE



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 01.60

Autres dénominations :

Technicien de Laboratoire Agricole

Définition :

Un assistant technicien de laboratoire d'entomologie agricole est un professionnel qui travaille dans un laboratoire spécialisé dans l'étude des insectes, en particulier ceux qui sont liés à l'agriculture. L'entomologie agricole se concentre sur l'identification, la classification, la biologie et le contrôle des insectes nuisibles ou bénéfiques pour les cultures agricoles. L'assistant technicien de laboratoire d'entomologie agricole joue un rôle clé dans la collecte et l'analyse des données relatives aux insectes, ce qui contribue à élaborer des stratégies de gestion des ravageurs et à améliorer la productivité agricole.

Justification du choix du métier :

Les entomologistes agricoles travaillent à développer des méthodes de gestion durable des ravageurs. En identifiant et en comprenant les cycles de vie, les comportements et les préférences alimentaires des insectes, ils contribuent à élaborer des stratégies de contrôle ciblées, réduisant ainsi la dépendance aux pesticides chimiques.

En comprenant mieux les populations d'insectes et en identifiant les méthodes de lutte biologique, ces professionnels contribuent à réduire la nécessité d'utiliser des pesticides chimiques nocifs pour l'environnement et la santé humaine. De plus, en étudiant les insectes dans le contexte agricole, ces professionnels contribuent à la promotion de la biodiversité en comprenant comment les différentes espèces interagissent dans les écosystèmes agricoles.

Dans ce contexte, le métier d'entomologie agricole est catégorisé comme un métier vert.

Conditions générales d'exercice :

- **Environnement de travail :** Ils travaillent généralement dans des laboratoires spécialisés en entomologie agricole. Ils peuvent également être amenés à effectuer des travaux sur le terrain pour collecter des échantillons d'insectes.
- **Utilisation d'équipements de laboratoire :** Les assistants utilisent une variété d'équipements de laboratoire tels que des microscopes, des incubateurs, des centrifugeuses, etc...
- **Manipulation d'insectes :** En raison de la nature de leur travail, Ils peuvent être amenés à manipuler des insectes vivants, des spécimens d'insectes séchés, et à élever des colonies d'insectes en laboratoire.
- **Protocoles de sécurité :** Les assistants doivent respecter des protocoles de sécurité stricts lors de la manipulation de produits chimiques, et lors de tout travail sur le terrain.
- **Analyse de données :** L'assistant peut être impliqué dans l'analyse de données recueillies, la rédaction de rapports et la présentation des résultats à d'autres membres de l'équipe de recherche.
- **Collaboration avec l'équipe de recherche :** Travailler en collaboration avec des entomologistes, des chercheurs, des scientifiques et d'autres professionnels pour mener à bien des projets de recherche.

- **Formation continue** : Suivre des formations continues pour rester à jour sur les dernières avancées dans le domaine de l'entomologie agricole, des méthodes de recherche et des technologies de laboratoire.
- **Respect des réglementations** : Connaître et respecter les réglementations locales et nationales liées à la manipulation d'insectes, à l'utilisation de produits chimiques et à la recherche en sciences agricoles.
- **Communication** : Communiquer efficacement avec les membres de l'équipe, les chercheurs principaux, les collaborateurs et d'autres parties prenantes est essentiel.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC +2/3 (BTS, License, DUT)

Formation spécifique :

- Sciences agricoles, Biologie, Entomologie ou dans un domaine connexe
- Manipulation de pesticides

Compétences techniques de base :

- Identifier les Insectes
- Connaître les techniques de collecte d'échantillons
- Connaître les techniques de prélèvement et de conservation
- Manipuler les insectes
- Faire une gestion intégrée des ravageurs
- Faire l'élevage d'insectes en laboratoire
- Savoir utiliser le microscope
- Faire des analyses biologiques
- Connaître les techniques moléculaires
- Avoir des connaissances en taxonomie

Compétences associées :

- Biologie des insectes
- Utilisation d'équipements de laboratoire.
- Collecte de données sur le terrain
- Utilisation de logiciels statistiques
- Rédaction de documents et rapports
- Évaluation des dommages
- Sécurité en laboratoire

Activités spécifiques :

- Effectuer des missions de collecte sur le terrain pour récolter des spécimens d'insectes.
- Identifier et classer les insectes collectés en utilisant des clés d'identification et des guides entomologiques.
- Préparer des échantillons d'insectes pour diverses analyses, y compris la fixation et la monte.
- Effectuer des analyses moléculaires, le cas échéant, pour caractériser génétiquement les insectes.
- Utiliser le microscope pour observer et documenter les caractéristiques morphologiques des insectes.
- Réaliser des études sur le comportement des insectes, notamment leur réaction aux stimuli environnementaux.
- Évaluer les dégâts causés par les insectes sur les cultures agricoles et proposer des mesures de gestion.
- Mettre en place des tests pour évaluer la résistance des insectes aux insecticides.
- Gérer et organiser les données collectées de manière efficace.
- Rédiger des rapports détaillés sur les résultats des analyses et présenter les conclusions de manière claire.
- Former le personnel sur les méthodes de collecte, de traitement et d'analyse des échantillons.
- Se tenir informé des dernières avancées en entomologie agricole par le biais de la veille scientifique.

Lieux d'exercice :

Laboratoires de recherche ; Instituts agricoles ; Universités ; entreprises agroalimentaires ; ou organismes gouvernementaux.

Conditions particulières de travail :

- Les horaires de travail peuvent varier en fonction des besoins du laboratoire et des projets en cours. Certains travaux de collecte d'échantillons peuvent nécessiter des horaires flexibles.
- Selon les besoins du travail sur le terrain, les assistants peuvent être amenés à se déplacer pour collecter des échantillons dans divers environnements agricoles.

ASSISTANT DE LABORATOIRE PHYTOPATHOLOGIE / PHYTOPHARMACIE ET NEMATOLOGIE



Domaine: Agriculture durable et agroécologie

Code : 72.10

Autres dénominations :

Assistant laborantin

Définition :

Il ou Elle est un professionnel spécialisé qui travaille dans un laboratoire spécialisé dans l'étude des interactions entre les plantes, les parasites végétaux (tels que les nématodes) et les maladies des plantes (phytopathologie) ou les produits de protection des plantes (phytopharmacie).

La phytopathologie est une branche de la biologie qui étudie les maladies des plantes, leur origine, leur développement, leurs symptômes, leurs causes et leurs méthodes de prévention ou de contrôle. Tandis que la phytopharmacie englobe l'ensemble des méthodes visant à protéger les cultures contre les maladies, les ravageurs et les mauvaises herbes.

Son travail peut inclure diverses tâches, telles que la collecte d'échantillons, la réalisation d'analyses en laboratoire, la mise en place d'expérimentations, et la contribution à des projets de recherche visant à développer des solutions de protection des cultures.

Il joue un rôle clé dans la préservation de la santé des cultures, la promotion de pratiques agricoles durables et la gestion responsable des ressources botaniques, justifiant ainsi son classement parmi les métiers verts.

Justification du choix du métier :

La pratique de ce métier conduit à intervenir principalement dans le domaine de la botanique, avec un accent particulier sur la gestion des ressources forestières. Les compétences requises pour mener à bien ces activités contribuent directement à la préservation de l'environnement et à une utilisation judicieuse des ressources forestières. De ce fait, la profession d'assistant de laboratoire en phytopharmacie et nématologie est catégorisée parmi les métiers verts.

Conditions générales d'exercice :

- **Environnement de travail :** Les assistants travaillent généralement dans des laboratoires spécialisés. Ils peuvent également être amenés à effectuer des travaux sur le terrain pour collecter des échantillons.
- **Utilisation d'équipements de laboratoire :** Les assistants doivent être familiarisés avec l'utilisation d'équipements de laboratoire.
- **Manipulation de produits chimiques :** La manipulation de produits chimiques est souvent nécessaire, et les assistants doivent respecter des protocoles de sécurité stricts en laboratoire.
- **Collecte d'échantillons sur le terrain :** Certains assistants peuvent être amenés à se déplacer sur le terrain pour collecter des échantillons de sol, de plantes, ou d'autres matériaux agricoles.
- **Analyses et tests :** La réalisation d'analyses en laboratoire, y compris des tests de résistance, des évaluations de l'efficacité des phytopharmaceutiques, et d'autres analyses spécialisées.
- **Formation continue :** La volonté de participer à des formations continues pour rester à jour sur les nouvelles méthodes, technologies et avancées dans les domaines.

- **Communication** : La communication efficace avec les membres de l'équipe, les chercheurs principaux, les collaborateurs et d'autres parties prenantes est essentielle.
- **Respect des réglementations** : Connaissance et respect des réglementations locales et nationales liées à la manipulation de produits chimiques, à la recherche en sciences agricoles, et à d'autres aspects du travail.

Conditions d'accès au métier :

Niveau de Formation :

BAC +2/3 (BTS, License, DUT) ; Master

Formation spécifique :

Biologie ou chimie, phytosanitaire, Lutte contre les nématodes

Compétences techniques de base :

- Identifier les nématodes
- Connaître les techniques de collecte d'échantillons
- Faire des analyses phytopharmaceutiques
- Faire des tests de résistance
- Avoir des connaissances en biologie des nématodes
- Connaître les techniques moléculaires
- Gestion Intégrée des nématodes

Compétences associées :

- Collecte de données sur le terrain
- Analyses de sol
- Diagnostic des maladies
- Protection des cultures
- Sécurité en laboratoire
- Gestion de base de données
- Utilisation d'équipements de laboratoire
- Manipulation de produits chimiques
- Rédaction de documents et rapports
- Utilisation de logiciels statistiques

Activités spécifiques :

- Collecte d'échantillons de sol, de plantes et de parties végétales pour des analyses ultérieures.
- Identification des espèces de nématodes présentes dans les échantillons, en utilisant des méthodes morphologiques et moléculaires.
- Mise en place d'essais de diagnostic pour déterminer la présence et la quantité d'agents pathogènes dans les échantillons.
- Réalisation d'études pour comprendre les interactions entre les plantes et les nématodes.
- Conduite de tests pour évaluer la sensibilité des nématodes aux produits phytopharmaceutiques.
- Évaluation de la santé du sol en analysant la diversité biologique et la présence de micro-organismes bénéfiques.
- Contribution au développement de stratégies de gestion intégrée des nématodes et des maladies phytopathogènes.
- Application contrôlée de produits phytopharmaceutiques dans le cadre d'essais et d'études.
- Évaluation de l'efficacité des traitements et recommandation de mesures correctives si nécessaire.
- Vérification de la conformité aux normes et réglementations en matière de phytopharmacie et de sécurité alimentaire.
- Suivi des avancées scientifiques dans le domaine de la nématologie et de la phytopharmacie.
- Collaboration avec des chercheurs et participation à des programmes de recherche visant à améliorer les méthodes de diagnostic et de gestion.

Lieux d'exercice :

Laboratoires de recherche ; Instituts agricoles ; Universités ; Entreprises agroalimentaires, ou Organismes gouvernementaux.

Conditions particulières de travail :

- Certains travaux en fonction des projets peuvent nécessiter des horaires flexibles.
- Certains projets de recherche peuvent être soumis à des échéances strictes, ce qui peut entraîner une pression accrue pendant certaines périodes.
- La manipulation d'organismes vivants tels que les nématodes et les insectes.